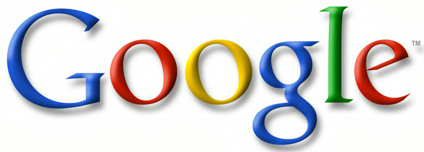
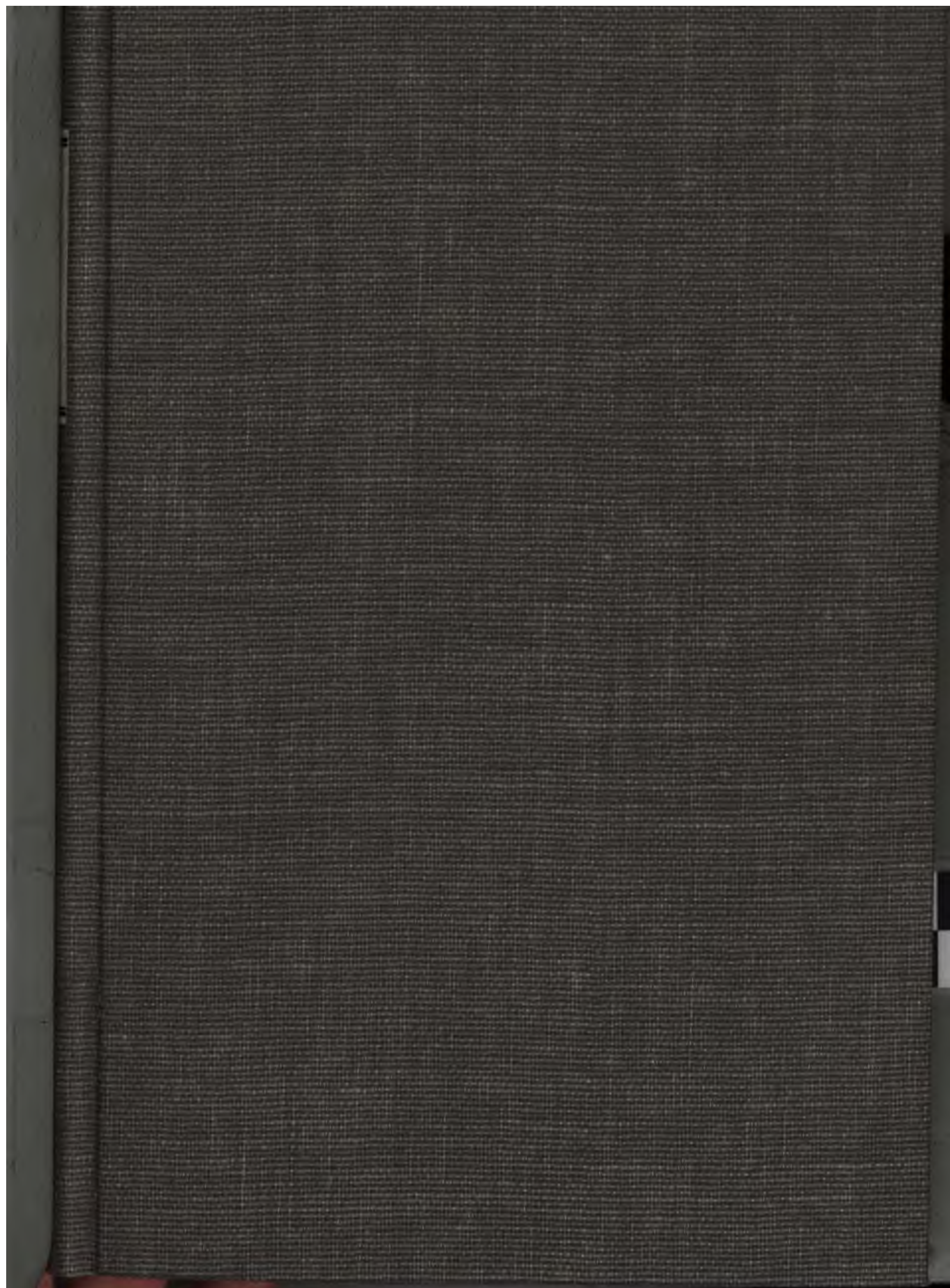





RÉIMPRIMÉ
par
JULES-GUILLAUME FICK.
GENÈVE — MDCCCLIII.

Jussie

LE
LEVAIN DV CALVINISME,
OV
COMMENCEMENT DE L'HERESIE DE GENEVE.

Faict par Reuerende Sœur Ieanne de Iussie, lors Religieuse à Saincte Claire de Geneue, et apres sa sortie Abbesse au Conuent d'Anyssi.



A CHAMBERY,
Par les Freres Dv-Fovr.
M. DC. XI.



L'ÉDITEUR

Au Lecteur.

Au moment où éclata la Réformation de Genève il y avait au Bourg-de-Four, à la place où s'élève aujourd'hui l'hôpital, un monastère habité par un nombre assez limité de religieuses, soumises à la sévère discipline qu'impose l'ordre de Sainte-Claire. Ce couvent, fondé, au dire de Guichenon, par Yolande de France, femme d'Amé IX et sœur de Louis XI, ne devait, à ce compte en 1530, au moment des grands événements qui allaient se dérouler, exister que depuis un demi-siècle environ; dès lors rien ne nous en eut gardé la mémoire, si l'une des religieuses, la sœur Jeanne de Jussy, n'avait eu l'idée d'écrire son journal, qui fut imprimé après sa mort sous le titre de *Levain du Calvinisme, ou Commencement de l'hérésie de Genève*.

Quelle fut cette Jeanne de Jussy qui nous fait le récit de ses tribulations? Les historiens ne nous

donnent aucun détail sur le commencement de son existence, qui, sans la réformation, se serait écoulée tout entière sans bruit, à l'ombre du cloître et dans les austérités de la pénitence; son éditeur seul nous apprend qu'après la retraite des Dames de Sainte-Claire à Annecy, Jeanne y devint supérieure de son couvent, où elle mourut, assure-t-on, presque centenaire.

Le journal de Jeanne de Jussy, devenu, comme l'a dit récemment un auteur que nous aimons à citer (Monsieur Sayous), une rareté bibliographique, a cependant été réimprimé en tout ou en partie à différentes reprises, mais généralement d'une manière peu exacte, et souvent dans un but de controverse qui n'est pas le nôtre.

Écho de tous les bruits vrais ou faux qui arrivaient jusqu'à elle, ce n'est ni une fidélité historique rigoureuse, ni surtout une bien grande impartialité qu'il faut chercher dans la sœur Jeanne, mais son livre offre un tableau singulièrement naïf des mœurs du temps, écrit en un style peu grammatical, même au point de vue de l'époque, lequel toutefois n'en a pas moins gardé son charme par le naturel et par certaine vive saveur locale.

Nous avons suivi pas à pas, et avec une fidélité qui, nous l'espérons, ne pourra être trouvée en défaut, l'édition de Chambéry de MDCXI des frères Dv-Fovr, réputée la plus conforme au texte original. Nous offrons notre travail à tous les bibliomanes amateurs de l'histoire de Genève, nous l'offrons surtout à nos jeunes compatriotes, et si

la lecture du *Levain du Calvinisme* donnait à quelqu'un d'eux l'idée d'étudier nos annales pour en tirer un ouvrage, qui, en illustrant le nom de son auteur, pût ajouter à la gloire de notre pays, nous nous regarderions assurément comme bien amplement récompensé de nos efforts. Dans un temps comme le nôtre, où le présent est triste et l'avenir incertain, on aime à se replier vers ce passé, glorieux héritage que nous ont laissé nos pères, et que nul ne peut nous ravir.

GUSTAVE REVILLIOD.

GENÈVE, MDCCCLIII.



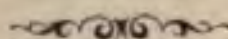


A ILLVSTRISSIME

PRINCE VICTOR AMÉ

PRINCE DE SAUOYE,

ET DE PIEDMONT.



MON AME assise en egalité de balance, ne pouuoit se resoudre si V. A. en l'auril de ses ans, aggreeroit vn suject d'assez vieille naissance ; vne flatteuse creance m'a chatouillé de l'opinion, qu'elle ne s'offenceroit de prendre le present de mon cœur, par les mains de ce Liure : C'est vne Histoire Tragique, non encores, tant

abysmee dans le ventre de l'ancienneté, que les picqueures de ces viceraux ennemis de la CROIX BLANCHE, ne soient encores ouuertes à iour, et que le Ciel n'en demande le poil du Dogue, et l'escrasement du Scorpion pour nostre guarison. Ie ne sçay quel sainct et prognostique Genie m'a suggeré dans l'oreille de l'entendement, de representer deuant les yeux de Vostre Altesse ce naïf Tableau du Leuain, qui a donné sur-accroissement aux Heresies, ensemencees aux quatre coings de l'Europe, à ce que l'impieté de l'object eschauffe son courage à braizes, et flammes, de laisser fondre son bras victorieux sur le gibier de ces Corbeaux, et Satelites de la saincte Foy, et que l'Eglise de nostre Seigneur ne soit desormais la spelonque de tels larrons. La pureté de la CROIX BLANCHE au champ du pourpre Romain, ne souffrira telles ordures, que sont ces matins abboyans contre la Lune, soubs la pretendüe franchise de l'Aigle Imperiale, sans que le foüet, et le feu y facent leur passade. C'est le motif

qui m'a occasionné de dedier à Vostre Altesse l'ouurage d'vne deuote Religieuse, et pour me tesmoigner par vne deuotion immortelle

Vostre tres-humble
Imprimeur,

HVBERT DV-FOVR.



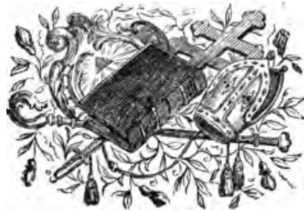


L'IMPRIMEVR

Av Lectevr.

Esprits possedez d'vne loüable curiosité, qui de vos yeux ferez la reueuë de cest œuure, tirée de dessus le mestier d'vne femme, vous trouuerez vne Histoire Tragique, source du lutheranisme, Caluinisme, Bezaisme, et autres dix mil heresies, qui ont pullulé de ceste clouaque, Vne Dame de Saincte Claire vous en faict le rapport tout nud, et sans fard de langage, tel que ses yeux et ses oreilles le luy ont enseigné, parmy les elementaires furies de ces Apostatats reniez. Vn Pére Cappucin en a esté le fidelle depositaire iusques à present, ie luy ay donné la lumiere, et pleine liberté parmy le monde, ne craignant la censure, ni des ames plus viles, ni des entendemens plus releuez, par ce que la Maistresse qui a tyssu cest ouurage au milieu

des tenebres de l'abominable Geneue, est enroollee au Cathologue des bienheureux, franche de reproche, le depositaire Capucin en a sa descharge me l'ayant consigné : Ie n'y ay presté que vingt cinq caracteres, diuersement ajancez comme les figures d'Euclides, pour vous monstrer l'innombrable diuersité des monstres Geneuois : C'est d'vn bon zele que ie vous offre ce qui est du mien, auec vne immortelle deuotion, que cueillez les roses, sans heurter aux espines, et que me recognoissiez comme celuy, qui ne desire que de communiquer les fruicts de sa Presse à ceux qui meritent en estre les vsufructuaires, et me recognoistre au delà des siecles, leur plus humble et deuot Serviteur.





HISTOIRE

MÉMORABLE

DU COMMENCEMENT DE L'HERESIE

DE GENEUE.

L'AN de l'incarnation de nostre Seigneur mille cinq cens vingt six, au mois de Mars, Vindrent à Geneue Ambassades de Berne, et de Fribourg, pour renouueller les alliances de long temps faictes auec la Cité de Geneue, qui mauuaisement se rebelloient contre l'Illustre Prince de Sauoye, se deniant totallement de sa puissance, et seigneurie, mesprisant toute la Noblesse. Pour lors estoit Euesque de Geneue vn de la maison de Monreal en Bresse, puissant Seigneur, nommé Pierre de la Baulme, et disoit-on qu'il donnoit consentement à la dicte alliance, dont il y eut puis apres à souffrir en tout le païs, comme vous verrez cy apres vne partie escrit en brief : car iamais on ne pourroit escrire moitié de ce qu'a esté faict.

Ambassadeurs de Berne et de Fribour uenus a Geneue.

Geneue se rebelle contre son Prince.

Pierre de la Baume Euesque de Geneue.

Les sages de Genè-ue sortent. Les principaux de la Cité, sages, et bien aduisés, considerant le meschef, qui se pourroit ensuiure de telle alliance, n'y voulurent consentir, mais sortirent de la Cité bien cinquante deux nobles Bourgeois, riches marchands et gens de longue robbe, de quoi les citoyens furent moult perturbez: et pour se venger fourragerent les maisons et boutiques, et vendirent tous leurs biens meubles, grandes marchandises, heritages, et autres biens de prix inestimable, au grand detriment et dommage des dits sieurs marchands, et gens de bien: Et leur imposerent le nom de Traistres, disant qu'ils auoient voulu rendre la ville à Monseigneur, et escrit faulses lettres, chose qui n'estoit nullement véritable: Leur imposerent plus, disant qu'ils auoient faict faulse mesure en vendant du bled et du vin : mais ils ne le peurent prouuer. Et d'autant qu'ils estoient sortis pour garder foy et loyauté à Monseigneur, ils les appellerent Bannis et Mamelus, tant gens d'Eglise qu'autres: et depuis ils commencerent à rancuner de plus en plus contre Mōseigneur, et à despriser les Nobles, et gens d'Eglise.

1527 Défences faites par Monseig. de ne porter viures à Geneue. L'an mil cinq cens vingt sept, Mōseigneur fit defendre soubs grosse peine à tous ses subjets, que nul de son païs n'eust à porter aucuns viures en la Cité de Genèue. Et durant celle défence, depuis la S. Luc iusques à la Conception nostre Dame, que tout fust relasché à la requeste de Berne et de Fribourg, et retournerent les viures comme auparauant. Toute celle année fut grande dissention tant entre les citoyens que les circonuoisins.

En ce temps au mois de Decembre fut mis en prison vn fort ancien et honorable Bourgeois riche marchand, nommé Sire François Cartellier, estant accusé d'être de la bande des Mamelus; et fut detenu prisonnier iusques au mois de Mars, après qu'il fut composé par inestimable finance à Monseigneur de Geneue, et dict-on que l'argent fut liuré à la mesure de bled: toutefois il fut condamné par le Maistre de la haute iustice de la ville, d'auoir la teste coupee, et son corps en quatre quartiers et mis és quatre carres de la ville, comme traistre. Et de faict fut mis entre les mains du Carnacier, qui tãtost luy mist la corde au col, mais par le Maistre d'hostel de Monseigneur de Geneue, fut déliuré des mains de la commune, qui le vouloit occire, et fut remis en prison villainement par le cõmandement du dit Hault iusticier; et dépouïllé de ses robbes, et bonnet, et fut commandé au Bourreau de les porter comme siennes pour derision. Ils les voulurent racheter pour le prix de treize escus sol, mais il ne les voulut donner.

François Cartelier accusé d'estre de la bande des Mamelus.

La saincte Sepmaine de l'an 1528. fut sorty de prison ledict marchand, et par le cheuestre fut mené par toute la ville, dérisé par les petits enfans, qui lui iettoient de la boüe, et crachoient au visage, comme les Iuifs contre nostre Seigneur. Et cõme Dieu voulut il eschappa de leurs mains, et si ancien et debile qu'il estoit, print la fuitte, tellement que nul ne le peut attraper. Les parens liurerent pour luy cinq mille escus de rançon, et tous ses biens confisquez, maison, meubles,

Il est trainé par la ville, et craché au visage par les enfans.

boutique de drapperie, et autres heritages dedans les franchises de la ville. Il se retira auec sa femme et enfans à Bourg en Bresse, et là il trespassa l'an mil cinq cens trente et vn, et fut trouué innocent de tous les crimes que par fausse enuie luy avoient esté imposez.

Monseigneur de Geneue s'enfuit à S. Claude.

Ceste mesme annee Monseigneur de Geneue voyant les tribulations prochaines la nuict de S. Pierre ad Vincula, se roba furtiuement par dessus le Lac, et se retira en son Abbaye de S. Claude.

La Confrerie de la Cuillier, faicte l'an 1529.

Après l'an 1529. certains nombres de Gentilshommes firent entr'eux vne Confrerie, et l'appellerent LA CONFRERIE DE LA CUILLIER, et estoit Prieur d'icelle, Mõsieur de Ponuoire, noble Cheualier, preux et hardi en Cheualerie : Lesquels Gentilshommes s'assemblerent à Nyon pour faire prier Dieu pour le seruice Ecclésiastique, et pour la deliurance de leurs predecesseurs : et ce fut la sepmaine après la Natiuité de nostre Seigneur, par vn Samedy, iour de l'octaue S. Jean.

Ledit Chevalier seigneur de Ponuoire, nommé Messire François print congé de la Noblesse, pour retourner auec Madame sa sœur en sa maison, et print son chemin par Genèue, sans nulle mauuaise intention. Quand il fut sur le pont du Rosne il fut accarré traistreusement, tellement qu'il ne se pouuoit deffendre, ses gens se sauuerent : mais luy voyant qu'il ne se pouuoit sauuer. se voulut rendre, suppliant humblement d'estre pris à mercy : mais il fut frappé de tous costez des mauuais garçons de Geneue, et reçeut plus de vingt-cinq coups mortels en l'estomach, puis fut porté en

Le Seign. de Ponuoire, Prieur de la Confrerie de la Cuillier, massacré en passant à Geneue.

l'Hospital en la Chapelle pres de là où il fut meurtry. Il fut dit qu'ils le dechappellerent tout apres qu'il fut mort, et qu'ils luy mirent trois glaiues par le fondement et parties secrettes, par grãd vitupere et mocquerie, et là demeura toute celle nuict, et le lendemain qui estoit iour de Dimanche toute la iournee, puis fut porté enseuelir au Conuent des grands Cordeliers, et sans nulle solennité : cars les parens ayans au cœur sa mort, ne s'y voulurent trouuer.

Cruautés estranges faictes dans Geneue.

Depuis ce mauvais coup se leua grãde noise, et tumulte entre Messieurs les Nobles, non pas seulement les parens, mais tous les nobles du païs, contre ceux de Geneue ; tellement que les marchands n'osoient sortir pour aller en marchãdise, de peur d'estre tuez et pillez par les dits Gentilshommes et leurs gens. Neantmoins le bon Prince y fit mettre si bon ordre, que les marchãds qui n'estoient coulpables du cas, n'eurent aucun mal allant et venant sur son païs.

Tumulte entre les Nobles et les citoyens de Geneue.

Le Caresme apres vindrent huict cens compagnons tant de Berne que de Fribourg, et arriuerent le Dimanche de Caresme prenant à Geneue, pour y tenir garnison, craignant ceux de la ville que les gens du païs ne leur fissent dommage. Et en Caresme mangerent de la chair, et de toute viande cõme en autre temps, et encherirent moult tous viures.

Garnison à Geneue de Bernois et Fribourgeois.

Pour lors fut faict appointement entre Monseigneur et la ville, et les Suisses, puis s'en retournerent chacun en sa ville. et pareillement Messieurs les Nobles qui s'estoient assemblez à Gal-

Appointement entre Monseigneur la ville et les Suisses

liard pour tenir fort contre ces Suisses, et firent grandes despences sur le païs d'enuiron.

Deffences aux Ecclésiastiques de ne sonner cloches.

Depuis ce premier Dimanche durant ce temps fut defendu à Messieurs de l'Eglise Cathedrale, Paroisses et Conuents estans dans les franchises de ne sonner aucunes cloches depuis sept heures du soir jusques à sept heures du matin, et mesme l'Horloge de la ville ne frappoit point, et ne sonnoit-on point les coups, ni les Ave Maria apres Complie, qui estoit chose bien estrãge, et ressembloit le temps de Tenebres.

Assemblee des Gentilshommes à Gaillard.

Le Mercredy sainct se rassemblerent grande compagnie de Gentilshommes au Chasteau de Gaillard, conspirant entr'eux de vouloir secrettement de nuict escheller la ville, et pour ce faire firent mettre grosse garde sur les chemins, qui retenoient ceux qui sortoient de la ville, afin que ils ne retournassent dedans. Leur cas estant tout apresté pour donner l'assaut à la ville à deux heures apres minuict.

Le Ieudy sainct, feste de l'Annonciation nostre Dame, Monseigneur en fut aduerty, et ce bon Prince aimant paix, fit marcher en poste, et en grande diligence Monsieur de Ballaison, qui marcha tant qu'il se trouua à Gailliard enuiron la minuict, il presenta et exhiba ses lettres aux Gentilshommes de la part de Monseigneur, defendant sur peine de la vie, que personne ne procedast plus auant dont les Nobles furent fort marris: car ils estoient desia bien mille hommes tant de cheual que de pied, prests à marcher: et bien tristes se retirerent chascun en sa maison, obeïssant au com-

mandement qui leur avoit esté faict : ceux qui gardoient les chemins (encore qu'il leur faschoit fort) se retirerent aussi.

Les Sœurs de Saincte Claire viuent en grande crainte dans Geneue.

Depuis ce temps les Sœurs de Sainte-Claire ne sonnoient point de Matines, combien qu'elles les chantoient à l'heure accoustumee de minuict, iusques à la solennité de Noël, après qu'elles eurent faict supplication à messieurs du Conseil, que ce fust de leur bon plaisir les licentier de sonner Matines, ce qui leur fut octroyé, par tel moyen qu'elles ne sonneroient pas longtemps, sinon comme pour vn signe. Et viuoient les pauures Sœurs en grande crainte, et subiestion, Dieu seul le sçait.

L'an mil cinq cens et trente au mois de septembre, se rassemblerent les Gentilshommes, et sans le sçeu de Monseigneur vouloient donner vne allarme à la ville, et descendirent aupres de la Cité, tant deça que dela le Rosne, ils pillerent, et emporterent tout ce qu'ils peurent trouuer appartenant à ceux de Geneue, que l'on appeloit Enguenot (c'est vn mot Allemand) c'est-à-dire en François Bon-allié : et aussi emmenerent tout leur bestail, et leur porterent grand dommage. Ceux de lá ville de ce aduertis, se mirent en defence, et subitement desplaterent le pont d'Arue, mais tantost fust reparé par les Gentilshommes, tellement qu'ils vindrent hardiment iusques aux faubourgs de la Correterie, pres du Conuent de Sainct Dominique, et du costé de nostre Dame de Grâce, et du fauxbourg de sainct Antoine, tellement qu'ils tenoient la ville assiegee de tous costez, si bien que

Que signifie Enguenot.

nul ne pouuoit, ni osoit sortir, combien que n'y firent rien : Car Monseigneur de ce aduerti fit deloger hastiuement plusieurs de son hostel, pour contredire à la dicte entreprinse, sur peine de la vie : et à son commandement se retirerent lesdicts Gentilshommes, sans faire autre mal : Mais hélas! ce fut au grand dommage du païs, comme vous verrez : car les Suisses et Allemands estoient desia aduertis de ladicte assemblée, et subitement par grande fureur et impetuosité sortirent sur le païs de Sauoye enuiron vingtcinq mille (par le dire de gens de bien) tous gens de guerre, pour secourir leurs alliez de Geneue.

Vingt cinq mil Suisses courent le païs de Chablais et Geneuois.

Le iour de Monsieur S. François vn mardy à dix heures du matin arriuerent à Morge, qui est vne petite ville du païs de Vaux, les Fourriers des Suisses, pour prendre logis pour l'armee. Et quand ils furent descendus subitement se retirerent deuers le Lac, et tirerent à eux vne grande Nef, qui estoit chargee à bien mille escus d'or vaillant des biens de la ville, qu'ils vouloient retirer de l'autre costé du Lac par deuers Thonon, mais par lesdicts Suisses fut prise et emmenee à Lausane à leur sauuegarde.

Les Bernois et Fribourgeois saccagent le pays de Monseigneur.

Le Mercredy, Ieudy, et Vendredy arriuerent les deux cantons de Berne et de Fribourg audict Morges, et fireut de grãds maux, car au partir de leur païs, entrerent sur le païs de Monseigneur, et commencerent à piller, desrober et fourager les pauures gens, et ne laissoient bleds, vin, chair, ni meubles par les maisons et chasteaux des Nobles, et puis bruslerent par tout, qui ne fut pas pe-

tite perte. Quand ceux de Berne furent arriuez audict Morge, vne partie se logea au Conuent des Freres Mineurs, et y firent plusieurs grands et indicibles maux et tourmens. Ils prophanerent la terre saincte, car ils tenoient les cheuaux des charrettes dedans le Cloistre et dedans l'Eglise, iusques au nombre de deux cens : et eux logerent au Conuent au dortoir, et les pauvres Religieux dormirent sur la terre froide.

Le Temple de Dieu est faict estable à cheuaux par les Bernois.

Celle nuit ces Bernois, comme mauuais heretiques trouuerent moyen d'ouurir le Chœur de l'Eglise, et entrerent dedans, et au milieu de la Nef firent vn grand feu, puis comme desloyaux chiens enragés et hors du sens, vont prendre le Ciboire auquel reposoit le tresdigne Sacrement du precieux corps de Jesus Christ nostre Rédempteur, et vont tout mettre en ce grand feu : et ainsi conculquerent villainement le prix de nostre Rédemption, comme firent les Satellites de Caïphe quand ils luy cracherent en sa precieuse face, et les Sergens diaboliques de Pilate qui le flagellerent et crucifierent si ignominieusemēt. En outre rompirent le Tableau du grand Autel, moult riche, et bruslerent toutes les Images de bois, et rompirent la grande verriere derrier le grand Autel, qui estoit belle et riche, et par toutes les Chapelles où il y auoit des images en taille des glo rieux Saincts et Sainctes, rompirent et gasterent tout, qui estoit chose pitoyable à regarder : et par toutes les Eglises où ils peurent entrer firent le semblable.

Le Ciboire mis au feu, et la S. Hostie foulee aux pieds.

Extorsions et cruautés faictes à Morges par les Huguenots.

Non contents encores ces Hérétiques de ces

Les Freres Mineurs de Morge sont pillez par les Bernois.

enormitez rompirent la Sacrestie, et toutes les armaires freschemēt faictes, qui estoient moult bien composees pour l'ornemēt de telle maison dediee à Dieu : leuerent toutes les serrures et ferremēs, et prindrent tous les ornements qu'ils trouuerent, et emporterent tout avec l'horologe du Conuent, toutes les couuertes et linge des Freres, tellemēt qu'il n'y demeura chose aucune, sinō l'edifice tout vuide.

Et tous les Prestres qu'ils trouuoient portans longue robbe, la leur ostoient, les despoüilloient et battoient : à toutes les Images qu'ils trouuoient tant en plate peinture, qu'esleuees en bosse, et tableaux qu'ils ne pouuoient auoir pour les brusler, ils leur creuoiēt les yeux auec la pointe de leurs piques et espees, et crachoient contre pour les effacer et defigurer, et estoit chose estrange de voir ; ils brulerent tous les liures de parchemin, tant de la chāterie qu'autres, fourragerent toutes les maisons des Prestres, et emporterent tout encor bruslerent le pulpitre du lectrier du Cōuent, qui estoit fort beau, et firent en celle ville de Morge, et tant d'autres enormitez qu'on ne le pourroit dire ni escrire.

Chasteaux bruslez.

Ils fourragerent, et puis bruslerent le chasteau de Monsieur de Vuflain, le chasteau d'Allemogne, le chasteau de Perroil, et aussi celuy de Bignin, vne maison du sire Adrian Feste, Chastelain de Nyon. Et le Samedy septiesme d'Octobre celle armee deslogea, prenant son chemin droict à Roulle deux lieües pres de Geneue, pillerent et bruslerēt le chasteau qui estoit extrememēt

beau. Puis le Dimanche vindrent coucher à Nyon, et là pillerent les Eglises et le Cõuent de Sainct François et rompirent et bruslerent toutes les Images.

Ce Samedy au soir aucuns meschans garçons de Geneue prindrent vne compagnie de ces Suisses, et les menerent au Monastere de Belle-riue, des Dames de Cisteaux pres de Geneue, pour les fourrager : ils n'y laisserent rien, et emporterent tout, iusques à la cloche de l'Eglise, et puis y mirent le feu : mais nostre Seigneur y ouura si bien, que iamais le feu ne se peut prẽdre à l'Eglise : mais demeura en son entier malgré eux. Les paures Dames Religieuses se sauuerent en habit dissimulé, pauures esgarees, chascune en la maison de leurs parents : et apres se rassemblerent en leur Monastere, pour seruir à Dieu comme deuant.

Le Temple sacré miraculeusement gardé du feu.

Les pauures Religieuses de Madame saincte Claire dedans la cité, voyoyent le feu dudit Monastere depuis leur iardin : et ne faut douter si cela leur estoit glaiue de douleur, elles n'en attendoient pas moins : car ces chiens ne cherchoient que de molester les gens de deuotion, pour annichiler l'estat de Virginité, et loüange diuine.

Le Dimanche suiuant apres midy, fut faicte vne crie à son de trompe, que tous Boulangers eussent à cuire une grande quantité de pain, et que les Bouchers eussent à tuer force bestes, et faire prouision de chair, et de tous autres viures necessaires.

Commandement aux Boulangers de cuire pain en abondance et aux Bouchers de tuer bestes.

Ce mesme Dimanche à Vespres fut determiné par Messieurs les gens d'Eglise, que l'on fermeroit

l'Eglise Cathedrale de S. Pierre, et toutes les autres, et que plus ne seroient ouuertes pour celebrer Messe, ni autre seruice, iusques à ce que l'on verroit la fin que feroient ces Suisses, ce que fut faict.

La Messe deffendue dans Geneue.

Monseigneur le Vicaire par commandement auoit faict porter les thresors des Eglises, Paroisses, Couuents, et Monasteres en ladite Eglise Cathedrale, et retirez en la Crotte, afin qu'ils ne fussent trouuees par les Heretiques, car bien sçauoient qu'ils les eussent tous gastez. Les mauuais garçons de Geneue se tenoient sur les murailles pour regarder le feu et fumée des chasteaux et Eglises qui brusloient à l'entour de Geneue, venās du païs de Vaux : car combien que l'air fust beau et clair, neantmoins il estoit offusqué par la grāde fumee : aucuns en estoient marris et piteux, les autres ioyeux et se mocquoient mauuaisement.

Les Dames de S. Claire de Geneue viuent en grande crainte.

Les pauures Dames recluses et Religieuses de Madame Saincte Claire estoient merueilleusemēt espouuantées de celles gens, craignant qu'ils ne leur fissent quelque violence, veu la fureur qu'ils monstroient aux gens de deuotion, à raison de quoy elles assistoient iour et nuict en oraison, et fondans toutes en larmes se congregerent ensemble au Chapitre, pour aduiser comment elles se gouuerneroient en cest affaire, et firent vne fort humble supplication à Messieurs les Syndics, et Conseillers (par moy escrite) en ceste maniere, et de telle substance.

«Magnifiques, noz tres-honnnorez Seigneurs, nos Peres, et nos bons Protecteurs, Ayant entendu la venuë des ennemis de Dieu en vostre Cité, et maux et insolences qu'ils font en l'Eglise de Dieu, et à gens de deuotion, sommes moult paureuses: Si vous supplions, et tres humblement prosternees en terre a genoux, mains jointes, en l'honneur de nostre Redempteur, et de sa douloureuse Passion, de sa Vierge Mere de Monsieur Sainct Pierre, Monsieur Sainct François, et de Madame Saincte Claire, et tous les Saincts et sainctes du Paradis, qu'il vous plaise nous tenir en vostre sauuegarde, et protection, que ces ennemis de Dieu ne nous fassent nulle violence ne moleste: car en nulle maniere ne voulons aucune innouation de Foy, ni de Loy, ne point decliner du diuin seruice: mais sommes deliberees viure et mourir en nostre

saincte vocation icy en nostre Conuēt, en priant nostre Seigneur pour la paix et conservation de ceste noble cité, s'il plaist à voz Seigneuries de nous conseruer, et proteger en nostre entier cōme nos predecesseurs, ou sinon soit de vostre bon plaisir nous permettre sortir hors de nostre Conuent, et de vostre cité sauues, et nous donner personnes pour nous retirer ailleurs pour faire le diuin seruice, auquel vous tiendrons participās comme noz peres. Supplians vostre bon plaisir et response. »

Responce faicte à la supplica. tion des Sœurs.

La lettre fut presentee le Ieudy à Vespres, et le Vendredy matin trois des Escheuins gouuerneurs vindrent ouyr Messe au Couuent, et la Messe dicte parlerent au Pere Confesseur et à ses compagnons, pour relater aux Sœurs la Respōce, disant, Messieurs et le Conseil ont veu, et regardé l'humble supplication des Dames, elles ne se doiuent melancolier de rien, car la ville les prend en garde, que nul déplaisir ne leur sera faict, et aussi ne se doutent de la Foy, car en nulle maniere la ville ne veut estre Lutheriēne. De ce furent les pauures Sœurs vn peu resiouyes, et en cet espoir demeurerent en leur Couuent.

Lé Lundy suiuant bien matin furent fermees toutes les Eglises vniuersellement de la cité, et n'y fut dict Messe; ny seruice diuin haut ny bas, durant que ces faux Suisses y furent, sinō au Couuent de Madame Saincte Claire, que l'Eglise ne fut à nul deniée le Pere Confesseur et ses compagnons disoient Messe portes ouuertes, et plusieurs bons Chappelains y venoient chanter, et portoient leurs robbes de Prestre soubs leur bras, pour les vestir au Couuent : car les gens d'Eglise et Religieux portoient armes pour estre des premiers en bataille, et y conuenoit quasi toute la ville en deuotion. Et les Sœurs dirent tousiours le diuin seruice aux heures accoustumées, mais ce fut rondement sans chant : toutefois les deux premiers iours le disoient en secret au Refectoir : mais apres prindrent courage de le dire à l'Eglise : car c'estoit chose bien estrange de loüer Dieu en cachette, et de le voir vituperer en public.

Seruice diuin se fait à S. Claire, et non en autre Eglise.

Ce n'est pas merueille si la sainte Eglise permet que l'on mette vn Ciboyre en la main de l'Image de Madame de Saincte Claire, car de noueau elle a eu ceste gloire qu'en nulle Eglise la Messe n'a esté celebree, ny le diuin seruice chāté, dedās ny en toutes les franchises de Geneue, sinon en son couuent : et ce fut faict sans autre contradiction.

Pourquoy se depeint un Ciboire en la main de Saincte Claire.

Ce Lundy à huict heures du matin les Fourriers des Suisses vindrent prendre les logis pour l'Armee, et les marquerent en toutes les maisons par nombre. Au Conuent des pauures Sœurs marquerent logis pour trois cens, mais les Sœurs s'ad-

uiserent de s'addresser au grand Capitaine, le suppliant qu'il luy pleust les exempter de celles gens, et remonstrant humblement le grand danger où on les mettoit. Le Capitaine contraint de pitié y fit loger seulement trentecinq cheuaux, qu'elles furent contraintes loger et nourrir : mais nostre Seigneur permit que tous estoient Fribourgeois, bons Catholiques, et oyoyent volontiers Messe, et en grande deuotion : et à la requeste des Sœurs se tenoient tous à la porte pour defendre que les Heretiques ne fissent aucun mal durant les Messes, et laissoient entrer par ordonnance le monde qui venoit. Et cōbien qu'ils fussent Chrestiens, ils estoient neantmoins aussi bons pillards, endommageant les pauures gens comme les autres. Il fut dit aux Sœurs par le grand Capitaine de Geneue, nommé Besanscon, que l'on ostast vne grande croix qui estoit deuant le Conuent, et le beau Crucifix de dessous le portail à l'entrée du conuent, et les fallut cacher de peur que ces chiēs ne les dépeçassent, qui estoit chose bien estrange, de cacher le signal de nostre Rédemption.

Commandement faict aux Sœurs de abbattre la Croix, et liurer le Crucifix, qui estoit deuant leur Eglise.

Or est-il à sçauoir que le Samedy deuant, ceux de Geneue sortirent en armes au village qu'on appelle Meun, et là trouuerent vne compagnie de bons païsans tous embastonnez, qui se mirent en défense, et se battirent de telle sorte, que bien quarante furent morts, et vn enfant de Geneue. Et en la maison de sire Michel Nerque tuerent vn de ses fils cruellement, qui iamais n'auoit faict desplaisir à personne : mais le pauure enfant humblement à genoux se rendoit à leur pitié et mercy :

Sortie de ceux de Geneue.

mais comme trop cruels, le dechappelerent par despit de son pere, pour ce qu'il estoit des fugitifs de la ville, qui fut chose douloureuse au pauure pere : Ils ne laisserent rien en celle maison, ny en tout le village qu'ils ne fourageassent, et furent les pauures gens tous destruits et mis à la faim.

Le Lundy enuiron midy l'armee entra dedans Geneue, ils menoient dix neuf grosses pieces d'artilleries, qu'ils arresterent vne partie à Sainct Geruais, et l'autre partie en plant Palais pres d'vne petite Eglise appellée l'Oratoire, le Canton de Berne fust logé en la Reuiere, et en la Corretterie iusques pres du Pont d'Arue, au cōuent de Sainct Dominique furent logés six enseignes tous Lutheriens, et furent cōtraints les Religieux abādonner le Cōvēt, et se retirer en la ville ; l'Eglise demeura fermée et ny firent aucun mal, sinon qu'ils bruslerent et chaplerent toutes les Images, qui estoient dehors, et parmy le conuent qui estoient belles, en la place que l'on presche : et au cimetiere, et cloistre estoiēt logés deux cents cheuaux d'armes, et ny laisserent nul viure. Au couuent des Augustins, de nostre Dame de Grace furent logés grande quantité, et au conuent de sainct Frāçois en auoit bien six vingts, et firent tout ainsi comme aux Iacobins quant aux viures, et au cōuent de Saincte Claire trēte six cheuaux, et firent grosse despence, ils firent manger toute la pasture à leurs cheuaux, et en dōnoient et faisoient prendre à leurs compagnons, qui estoient logés en la ville, ils bruslerent toute la prouision de Bois : et tout ce que les pauures Sœurs auoient leur donoient, pour les entretenir et garder

L'armee entre dedans Geneue auec dix huict pieces de canon.

Les Lutheriens logés aux Eglises des Iacobins et des Augustins.

d'aller desrober les pauures gens: mais toutesfois il leur estoit force d'apporter pour viure, car il n'y auoit qu'un peu de poix en nostre maison pour faire la souppe. Ils ne vouloient pas croire que les Sœurs fussent si pauures qu'elles estoient, et vouloient rompre les portes et les murailles pour entrer deuers elles. Plusieurs mauuais garçons enyurez et tentez de l'ennemy, venoient souuent la nuict faire leur effort à l'entour du Conuent, pensant entrer deuers elles pour leur faire du mal, et violence: mais nostre Seigneur y mettoit la main tellement qu'ils trouuoient tousiours quelque empeschement, qui les en gardoit: et par le moyen aussi d'vn bon frère Conuers, nommé Nicolas des Arnaud, qui les entretenoit et addoucissoit leur rage et fureur ainsi qu'il plaisoit à Dieu, et lequel auoit laissé l'habit, parce qu'il n'estoit point astraint de le porter.

Les Sœurs estant aduerties qu'elles estoient en grand danger, trouuerent moyen de faire monter leurs dits hostes à la treille, puis toutes assistantes auec grande abondance de larmes, et en profonde humilité, leur demanderent misericorde, se recommandant à eux, qu'il leur pleust les deffendre et garder de ces Heretiques. Adonc se mirent tous à pleurer disant, Belles Dames, Dieu vous vueille reconforter, et consoler comme ses ancelles, car nous ne vous pourrons garder s'ils vous veulent nuire, nous auōs promis la foy de ne nous faire desplaisir les vns aux autres, quand bien le voudrions faire, nous ne pourrions, car ils sont plus puissans que nous, et croyez qu'ils ont grande

enuie de vous venir trouuer, et desia les en auons gardé plusieurs fois. Lors les pauures Sœurs estoient demy mortes d'angoisse et de paour : dont ils en eurent telle pitié, qu'il leur promirent qu'ils les garderoient, et qu'ils mettroient leur vie pour elles, si besoing estoit; et se tindrent depuis au Conuent, pour les garder desdits Heretiques : et Dieu leur fit ceste grace que iamais nul n'y entra deuers elles.

Pour lors y estoit Abbesse Venerable Sœur Louyse Rambo, et Portiere Venerable Sœur Pernette de Montluel, fort sage, et qui bien les sçauoit entretenir, et contenter de paroles.

Louyse Rambo Abbesse de S. Claire.

Quand ils furent dedans la Cité, tous les Prestres tant Seculiers que Reguliers poserent leurs robbes, et s'accoustrerent comme les gens Laiz tellement qu'on ne les cognoissoit point entre les mariez, et portoient tous la deuise de guerre, qui estoit vne Croix blanche qu'ils portoient deuant l'estomach, et vne derriere les espaules : et nulle personne d'Eglise ne s'osoit monstrer auec sa robbe. Neantmoins le Pere Confesseur des Sœurs, ny son compagnon ne laisserent iamais leur habit, et vn Prestre nommé Messire Claude Cartody, qui ne sçauoit où aller pour estre en seureté, se retira au Conuent auec les Freres, et tous les iours y disoit la Messe, et le diuin seruice deuotement, et plusieurs gens de bien y venoient en deuotion.

Les Prestres, tant Seculiers que Reguliers quittent leur robbe.

Le Mardy suiuant, enuiron les huict heures du matin, les Lutheriens se firent ouurir l'Eglise Cathedrale Sainct Pierre ; et eux estans dedans commencerent à sonner la cloche episcopale à branle

pour le Sermon': car ils menoient leur maudit Predicant, nommé Maistre Guillaume Foret, lequel se mit en chaire, et preschoit en langue Allemande, ses auditeurs saultoient par dessùs les Autels comme cheures, et bestes brutes, en grande derision de l'Image de nostre Redemption, et de la Vierge Marie, et de tous les Saincts : et tous les iours qu'ils demeurerent se disoit, et le sonnoient au son de la cloche, et nulle autre cloche petite, ny grande ne sonnoit dans Geneue.

Pillage et brusle-ment faict à l'entour deGeneue par les Hereti-ques.

Ce Mardy apres disner coniurerent d'aller au pillage sur le pays de Monseigneur, ils pillerent, et bruslerent le chasteau de Saconay, et vne bonne maison aupres. Ils emmenerent tout le bestail, et tous les meubles qu'ils trouverent par tout où ils allerent, et bruslerent l'Eglise.

Ce mesme iour en vn autre village, nommé Cologny, pillerent la maison de Louys Montjon, et y trouuerent forcè bien : la maison ne fut pas bruslee, combien qu'elle fut en danger. Ils firent de grands maux ce iour là.

La ville de Gail-lard est saccagée.

Le Mercredy allerent piller la ville de Gaillard, et bruslerent le chasteau de Monseigneur, fourragerent celuy de Monsieur de Villette, puis le bruslerent, dont ce fut grand dommage. Pareillemēt firent a Madame de Saint Genis, et a Madame de Rossillon vefues, dōt les Seigneurs leurs enfants estoient encore innocens petits orphelins. Apres pillerent et bruslerent l'Eglise de Villette, celle d'Anemace, et les villages d'alentour : il en fut tué dix a Villette, et iettez en vn creux comme chiens infames en un vn champ.

Ce mesme iour pillerent le chasteau de Confignon, ils ne le bruslerent pas, car le Capitaine le deffendit, qui estoit parent du Seigneur, mais ils n'y laissèrent que les murailles : et ainsi ne cessoient d'endommager le pauure païs. Le soir fut crié par le Capitaine, que nul n'eust a sortir pour plus piller : mais pourtãt ne s'en abstenoient. Les pauures gens fuioyent deuant eux comme les Brebis deuant le Loup : et les pauures Gentilsfemmes se cachoient par les bois, et montagnes, et fallut passer l'hyuer és maisons des pauures païsans, et plusieurs y accoucherent d'enfans bien pauurement, tant que c'estoit chose pitoyable de l'ouyr raconter.

Monseign. est auerty de l'arriuee des Suisses à Geneue.

Monseigneur estant en sa ville de Chambery, fut aduerty de ce piteux cas, bien marry, manda incontinent Reuerend Pere en Dieu l'Euesque de Bellay, auec plusieurs grands Seigneurs de sa maison, pour parler aux Suisses, sçauoir pourquoy ils estoient venus ainsi gaster son païs, et destruire les pauures gens. Lesquels estans arriuez à Sainct Iulian, vne lieüe pres de Geneue, manderent les Capitaines, et tous les chefs de l'armee, pour leur venir parler, ce qu'ils firent le Ieudy matin : et firent crier à son de trompette, que sur peine de la vie, nul n'eust à sortir pour piller : mais pour tout cela ne s'en garderent tant qu'ils trouuerent de quoy à l'entour de la ville.

Lesdits Capitaines estans venus aux Ambassadeurs de Monseigneur, parlementerent ensemble, et iusques au Dimanche traicterent l'appointement : lesquels retournez fut faicte grosse crie de

par les Capitaines, et chefs, que chacun se tint pres de ses gẽs pour s'en retourner, et qu'on n'eust à faire aucun desplaisir sur le païs de Mõseigneur, et que tous payasssent leurs despẽs iusques en leur païs, ce qui fut faict : mais ceux de Geneue ne sçauoient trouuer moyen de les contenter de la somme d'argent qu'ils leur auoient promis, dont la Cité fut en grand danger d'estre pillee et bruslee, pour le courroux qu'ils auoient d'estre venus gaster le païs sans bonne occasion.

Geneue est en grand trouble.

Durãt ce temps les pauures gens estoient comme transsis de peur, et ainsy que Dieu voulut luy promirent tant qu'ils, se preparerent à desloger. Et le Ieudy apres, qui estoit la veille des Onze mille vierges, cõmença à deloger celle grande armee de la Cité, à telle heure qu'ils estoient entrez : et tous ensemble, se retirant chacun en son canton ; Mais hélas ! au moyen de celle guerre toute l'annee furent les viures fort chers, par tout le païs. Dieu par sa bonté nous vueille garder à tousiours de telle defortune.

La saincte Hostie est foulée aux pieds

Ces Suisses Allemands à celle descendue sur le païs firent des maux innumerables, et comme faux chiens Heretiques par tout où ils passerent ils pillerent, et bruslerent toutes les Eglises, Monasteres et Religions, ils rompirent tous les Cyboires, où reposoit le corps de nostre Seigneur Iesus-Christ : Ils prenoient les Hosties sacrees, et les conculquoient soubs leurs pieds, autres les jettoient dãs le feu, ou dedans quelque fange : aussi prenoient les sainctes Onctions du sacrement de Baptesme, et du sainct Huyle, dont tous bons Chrestiens

sont oingts à l'extremité de maladie, et l'espanchoient sur la terre par grande horreur et mespris, en telle sorte que les Turcs Mahometistes, et Iuifs infidelles n'eussent sceu faire pis, et espanchoient les saincts Fonds, crachoient, et se mouchoient sans honte ne vergongne, et se torchoient des saincts Corporaux. Il fut dict qu'au païs de Vaux en vne Eglise ils prindrent la sacree Hostie de dessus Christ, et la firent manger à une Cheure beste brute, puis dirent par grãde derision, va t'en mourir quand tu voudras, car tu as tes sacremens.

Vn bon Chrestien se trouua en vne Eglise que les Heretiques pilloient, et tout expres se print garde qu'ils feroient du sainct Sacrement. Ils rompirent le Cyboire, et prindrent la Custode, et ietterent l'Hostie sacree à terre dans le Cimetiere en desdain et mespris Et quand ils se furent departis de là, ce bon Chrestien va regarder la place où il leur auoit veu jette l'Hostie sacree pour la couurir d'vn blanc linge par grande deuotion, iusques à ce qu'il l'eust faict leuer par quelque homme d'Eglise, mais il ne la vit depuis, et n'en trouua enseigne quelconque: et affermoit ce bon et deuot Chrestien, qu'il croyoit fermement que les Anges l'auoiẽt leuee de ce lieu, et colloquee en lieu honneste à nous incogneu. *Miracle arriué de la saincte Hostie.*

Ces chiens, qui de nuict faisoient le guet sur l'artillerie de l'Oratoire, abbatirent l'Autel de la Chapelle, et mirent en pièces la verriere où estoit en peinture l image de Monsieur S. Antoine Abbé, et Sainct Sebastien. Ils rompirent aussi totalement vne belle Croix de pierre, et des billons

d'icelle faisoient selle pour se seoir autour du feu· Et au Conuent des Augustins rompirent plusieurs belles Images: et au couuent des Iacobins en rompirent de belles de pierre, et bruslerent celles de Sainct Crespin et Crespinian, et firent plusieurs autres grands et enormes vituperes contre l'honneur de Dieu.

Les mauvais qui desiroient faire mal aux Sœurs de Saincte Claire sont miraculeusement repoussez de Dieu.

Durant le temps que ces Suisses demeurerent a Geneue, qui fut onze iours, on ne sonna aucune cloche, sinon pour leurs sermons diaboliques; la Messe, ny le diuin seruice ny fut celebré, sinon au Cõuent de Madame Sainte Claire, auquel nostre Seigneur ne permit estre faict aucune insolence, ny ses ennemis n'entrerent iamais dedans, combien qu'ils en fussent incitez de plusieurs mauuais garçons de la ville, comme il fut dict cy apres: Car quand ils entroient en la première porte, subitement leur prenoit tel espouuantement, qu'ils s'enfuyoient hastiuement. Ils venoient souuent espier à l'entour du conuent, mais nostre Seigneur leur donnoit frayeur, tellement qu'ils n'y peurent iamais entrer. Les pauures Religieuses estoient toutes les nuicts en vigile, priant Dieu pour la saincte Foy, et pour le pauure mõde, et toutes prenoient la discipline apres Matines, demãdant à Dieu misericorde: et puis auec cierges de cire allumez disoient vne partie les beaux Benedicatur droictes, en s'inclinant jusques à terre au nom de Jésus Christ. Les autres les Aue benigne Iesu à genoux, et les autres saluoient les playes de nostre Seigneur, et les larmes de la Vierge Marie, et autres belles oraisons exaudicibles. Et tous les iours

faisoient la Procession par le jardin, et souuent deux fois le iour avec la saincte Litanie, et pieds nuds par dessus la blanche gelee, pour impetrer misericorde au pauure monde, et pour elles mesmes, qui estoient en danger, et nostre Seigneur les garda, et nourrit de sa grace, et fit tel miracle, que le pain qui par droite raison n'y en auoit que pour deux iours, multiplia tant par le plaisir de Dieu, qu'elles en vesquirent ces douze jours auec les Beaux-Peres et seruiteurs, et si en donnerent à leurs hostes : et toutesfois prenoient leur refection competente.

L'an mille cinq cens trente et vn, le S. Pere le Pape Clement VII à la requeste de Monsieur de Casane, Messire Pierre Lambert, et sans le sceu ni postulation des Sœurs, donna le Pardon général au Conuēt de Saincte Claire, le iour de l'Annonciation de nostre Dame, et furent publiez par le païs. Le pauure monde y venoit en grande déuotion : mais ceux de Geneue fermerent les portes de la ville, et ne vouloient laisser entrer personne, de quoy le pauure monde estoit fort troublé, car ils venoient de loing Ceux du quartier du Faussigny se firent ouurir, et peu s'en fallut qu'il n'y eust grand meurtre : Et sur le Vespre à belles espees nues, et gros bastons, vindrent les Syndics, auec les Sergens, et furieusement ietterent dehors tous ceux qui faisoient leur deuotion à l'Eglise, et de ce furent les pauures gens bien desolez, et les pauures Religieuses n'y eurent pas grand profit.

1531 Pardon général au Conuent de Saincte Claire.

Nostre Sainct Pere le Pape en fut aduerty, et de

la pauureté des Sœurs, et que le monde declinoit en pieté, et deuotion, dont de rechef il enuoya vn autre bulle de pardon general audict conuent, sans le sceu, ny requeste des Sœurs, mais d'inspiration diuine : commandant que sur peine d'excommunication, personne n'y eust à contredire, ne mettre empeschement, et Monseigneur de Geneue, et autres Euesques y mirent leur placet, les voulant estre publieés en leur Diœcese. Ceux de Geneue, n'y osoient contredire : mais ils se tindrent en armes et faisoient la garde. Les pardons finis les Syndics vindrent au cōuent, et vouloient auoir toute l'offrande : mais aucuns hommes de bien y mirent tel ordre, que les troncs furent mis dedans le conuent, et bien fermez aux clefs, deffendant aux Sœurs, que nullement y touchassent, car Messieurs vouloient bien sçauoir que deuiendroient, et qu'emporteroient les clefs, et les Dames n'en furent pas maitresses d'vne maille.

Le Dimanche apres entrerent dedans le conuent deuers les Sœurs deux Syndicqs, auec quatre notables Bourgeois bons Chrestiens, qui compterent l'argent : en somme defendirent aux Sœurs que nullement ne l'employassent hors de la ville. Mais la Mère Abbesse, et la Portiere, comme sages, respondirent : Messieurs, afin que ne pensiez que voulions aucunemēt faire desplaisir à la ville nous vous prions, que soyez vous mesmes les dispensateurs, en contentant noz parens, enuers lesquels nous sommes endeptez de telle somme pour vn tant de bleds, et du vin qu'auons prins pour nostre vie : et puis du residu faictes nostre proui-

sion de telle, et telle chose necessaire à nostre pauure vie comme vous voyez. Mais voyant que n'y auoit pas si grand somme furent bien contens, et s'en allerent.

Toute celle annee fut grande mortalité de pestilence pour cause d'aucuns qui desia tenoient de l'hérésie, et auoient faict vn complot qu'ils feroient mourir tous les principaux de la ville pour seigneurier en icelle, et de faict ils prenoient l'infection de peste et en frottoiēt les verrous des portes, et iettoient des fruits par les rues, ou laissoient tomber quelque mignotise, et ceux qui les dressoient estoient frappés : et ainsi moururent beaucoup de gens de bien. Au mois de May Dieu permit qu'aucuns furent prins de la iustice et deffaicts, par toute la ville, en chascune rue pincez vne grande piece de chair à grand crochet de fer ardent, qui estoit chose piteuse à voir. Et vne femme mourut obstinee, que iamais ne se voulut repentir, ny recognoistre son péché. Vn homme nommé Michel Caddo enfant de ville, fut defait en la sudicte maniere, et print en gré son martire, il confessa toute leur entreprinse et volonté, et que desia deux ans auparauant auoient faicte ladite pestilence : il confessa aussi qu'ils auoient faict tout leur pouuoir de faire mourir les Sœurs de Saincte Claire, et les Beaux-Pères, et que du conuent ils deliberoient y faire vn beau chasteau pour y faire leur residence : et bien souuent auec l'infection estoient venus iusques aux portes pour les pestiferer : mais incontinent qu'ils cuidoient entrer dedans, ils voyoient subitement deuāt eux

Grande mortalité de peste à Geneue.

Engraisseurs, ou infecteurs de peste defaicts à Geneue.

Les Dames de S. Claire sont preseruees de peste.

tout droict trois fort beaux, et excellens Cheualiers, qui se tenoient à la porte, et estoient beaux et redoutables à merueille, et chascun d'eux auoit vne belle croix reluisante au frõt, de quoy estoient si espouuantees, que iamais ne peurent faire dommage aux Sœurs ny au Conuent. Et confesserent que durant les Pardons ils estoient entrez auec le monde, et faignant de gaigner lesdits pardons, ils auoient frotté et infecté le Tronc, la Bulle, et le Reliquaire, que chascun en deuoit estre infect: mais par le vouloir de Dieu iamais personne n'en valut pis. Honneur et loüange en soit à Dieu.

1532 Appointement faict à Payerne. L'an mille cinq cens trente deux, au mois de Ianuier, s'assemblerent à Payerne les Ambassadeurs de Monseigneur, ce fut illustre Prince Monsieur le grand Mareschal de Sauoye Conte de Chalãd, et autres puissants Seigneurs de la maison de Monseigneur. Là se trouua Ambassadeur de la part du Tres-excellent Empereur Charles Cinquiesme de ce nom, et celuy du Trés-Chrestien Roy de France François premier, et ceux de tous les Cantons et partie d'Allemagne, pour traicter quelque bon appointement: mais il ne dura par longuement, comme vous verrez cy apres, à cause de ceux de Geneue.

Monseigneur fit faire crier par tout son païs, que ceux de Geneue eussent leur aller et venir libres dessus ses terres, et que personne ne leur fit desplaisir ny à petit ny à grand. Et pareillement furent faictes telles cries dedans Geneue, que sur peine de la vie nul ne fit aucun desplaisir a personne quelconque du païs de Monseigneur, et que

tous pouuoient aller et venir, negotier tan en marchandise qu'autremẽt : toutesfois les Gentilshommes ne sy osoient pas fier, pour cause de la trahison qu'ils firent à Monsieur de Ponuoire, et sabstindrent de ne point entrer en la Cité pour nuls affaires, et sur tout ceux de la Confrerie de la Cuillier, qui sçauoient bien n'estre pas en leur bonne grace, et aussi ne s'y faisoit-il pas trop bon fier.

La Noblesse ne se fie aux citadins Geneuois.

Au mois de Iuillet aucuns de Geneue allerent banquetter au pont de Trembliere en la maison de Monsieur de Thoren, qui estoit de leur bande, et alliez. Et apres ce banquet, retournant à Geneue, passerent dans la ville de Gaillard, dont l'vn d'eux rompit la cloche de l'Eglise auec son harquebuze, et rompirent vne belle Image de nostre Dame, et puis en derision et mespris de Monseigneur, et de toute la Noblesse, vont tirer en peinture auec vn charbon de feu, vn Ours qui fientoit son ordure sur la noble Croix blanche, qui sont les armes et enseigne de Monseigneur, et du païs de Sauoie, comme l'on sçait.

La cloche de Gaillard, et la Croix rompues par les Geneuois.

Ces choses estant ainsi dissoluëment faictes, Monseigneur en fut aduerty, lequel incontinent manda a Berne, et a Fribourg les iniures et vituperes que leurs alliez de Geneue auoient faict contre Dieu, sa Mere Vierge, et contre tous les Saincts et Sainctes, et qu'ils auoient aussi touché à son Excellence, et à son païs, demandant iustice luy estre sur ce faicte, et promesses tenües : car au traicté et accord de Payerne auoit esté determiné que si aucuns des gens de Monseigneur commen-

çoient noise, battaille ou debat, que tout le païs de Vaux estoit confisqué a Berne, et a Fribourg, et la Baronie de Ges a ceux de Geneue, et si ceux de Geneue cōmençoient ils perdroient leurs franchises et bourgoisies, parquoy des iniures des susdites fut grand bruit par le pais et les Cantōs bien marris contre ceux de Geneue, car nulle bonne intention ne les pouuoit excuser.

L'Eglise St. Victor abbattue dans Geneue.

Au mois d'Aoust apres en l'Octaue de l'Assumption nostre Dame, ceux de la ville firent descendre les cloches du Prioré de Sainct Victor, et puis desrocher, et abbattre iusques au fondement tout le Monastere, et vne belle maison où se tenoit le Receueur du Prieuré à l'entree du Monastere : En ce mesme mois, le iour de la Décolation de sainct Iean Baptiste abbattirent vne petite et fort iolie Eglise de Sainct Laurens, et vn d'eux, faux Lutherien, print l'Image du Benoit sainct, et auec son espee lui couppa les bras, puis le ietta dedans les fossez : mais celuy qui fit ce vilain coup ne demeura pas longtemps impuny de la diuine iustice, car tantost apres il mourut de peste en l'Hospital hors de la ville, mais nostre Seigneur qui ne veut la mort du pecheur, le frappa au cœur de contrition, et se confessa, et receut les Saincts Sacrements, et retourna a Dieu, et de ce doit-on remercier nostre Seigneur. Ce mesme iour de sainct Iean Baptiste, fut abbatue l'Eglise de Madame Saincte Marguerite, et aussi celle de sainct Laurens où se tenoit vne femme recluse toute seule pour l'amour de Dieu, faisant penitence, laquelle fut contrainte se retirer en la maison de sa

L'Eglise S. Laurens abbatue dans Geneue.

Miracle faict à Geneue.

fille, et tantost apres se transporta à Chambery, et y estant arriuee elle s'en alla trouuer Mõseigneur, et luy fit ses plaintes et doleances, luy faisant entendre comme les Heretiques l'auoient dechassee: dont ce bon Prince luy assigna vne maison, et sa vie audit Chambery.

Vne grãde Croix de bois estant plantee deuant le conuent de Madame Saincte Claire, fut tiree et iettee dans le Puys par aucuns chetifz, qui se estoient trouuez au desrochement des Eglises, et lieux sacrez. Ils ne demeurerent pas impunis, car au mois de Nouembre trois d'iceux furent frappez de peste, et moururent à l'Hospital, les deux se retournerent à Dieu, confessant publiquement qu'ils auoient ietté la susdite Croix, et commis autres meschancetez, et en demanderent pardon, et firent fin de bon Chrestien: le troisiesme ne voulut iamais recognoistre son Dieu, et mourut en son heresie, et obstination.

En ce mois d'Aoust se montra vne grande Comete au Ciel, qui iettoit sa queüe embrasee cõtre la France, et il fut dicy qu'elle demonstroit la mort de Madame la Royne, Dame Louyse de Sauoye, sœur germaine, de par le père, de Monseigneur le Duc Charles, et du Conte de Geneuois Duc de Nemours, et Mere du Roy François premier de ce nom, laquelle mourut le vingtdeuxiesme du mois de Septembre apres, et fut portee en sepulture Royale à S. Denis.

Septante Catholiques deffont neuf mil Heretiques.

Au mois d'Octobre ensuyuant fust faicte vne grosse guerre entre les Heretiques et les Catholiques pres de la ville de Zurich vn des Cantõs et

nostre Seigneur dona si bon courage, et force aux Catholiques, que sept cens desconfirent neuf mille Heretiques miraculeusement.

Le Prince, et grand Heresiarque de celle damnable secte, fust vn Religieux de Sainct Augustin nommé Martin Luther, lequel remply d'iniquité, et grand orgueil l'an 1517. donna son esprit a toute malice et erreur, tellement qu'il resucita, et renouuella toutes les heresies, qui onques furent depuis la mort de nostre Seigneur, et les fit imprimer à Basle, et porté par tout, et de son venin empoisōna tous les royaumes et païs de l'Eglise Chrestienne, et si les Roys, et Princes n'eussent puny rigoreusement ceux qui vouloient suiure celle maudite secte, les ames rachetees du precieux sang de Iesus Christ estoient en grand danger de dānation eternelle, mais Dieu qui iamais ne laisse son Espouse l'Eglise, inspire nostre sainct Pere le Pape Leon dixiesme de le declarer heretique, et ennemy de la saincte Foy catholique, et l'excommunier et ensemble tous ceux qui suyuront, et defendront celle heresie, et manda par tous les Royaumes ceste bulle plombee, et fit brusler en fantosme au camp de fleur à Rome cest infâme Heretique perturbateur de toute la Chrestienté : Car par son moyen plusieurs Royaumes fleurissās en deuotiō ont estez subuertis, et tombez en heresie, le Prince et Duc de Saxe l'ensuiuit auec tout son païs, et le retira en sa sauue-garde : la ville de Basle en fut peruertie, et l'Euesque dechassé, et de la ville de Strasbourg l'Evesque banny, la ville de Berne, et toute leur seigneurie, et celle de Zuricth et deux autres Can-

Commencement de l'Heresie de Luther.

Luther est buslé en fantosme à Rome.

tons le Conte de Neuf-chastel, et plusieurs autres villes et païs de l'Allemagne, desquels i'ignore le nom.

Et a present de nouueau la cïté de Geneue en Sauoye, combien que tousiours s'y sont trouuez de gens de bien, et bons Catholiques, et pour ceste cause grand nombre sont sortis de la Cité, et sont tous diuisez, et le pauure païs aussi, comme auoit des-ia dict et dirons plus amplement. Au moyen de ce meschant ont esté abollis tous les Sacremens et toute deuotion, et honesteté : ont esté rompues les Images en peintures plattes, et en bosse de tous les glorieux sainctz et sainctes, et de nostre Sauueur, et de sa Vierge Mere : ont esté brulez, tāt des Eglises et Monasteres : pillees et saccagees, et abolis les Commādemens de la saincte Eglise, et toutes les belles ceremonies d'icelle : tout le diuin seruice, et loüange de Dieu : encore non content, ce dragon pestiferé de sa perdition, auec sa queüe venimeuse, voulut tirer apres luy gens de tout estat, et alla persuader et pourchasser de faire marier gens sacrez, et dediez au seruice de Dieu par le sainct vœu de chasteté, et luy mesme et ses disciples se sont mariez estant de l'ordre regulier, dont plusieurs Prestres et Religieux ingrats et mescognoissans leur tres-saincte et sacrée vocation le suyuirent.

Grand nombre de Catholiques sortent de Geneue pour fuir l'Heresie.

Là où celle heresie a esté plantee et regné, nulles personnes d'Eglise n'y demeurerent sans poser l'habit, autremēt ils estoient chassez et mis dehors de leur païs propre, et souffroiēt beaucoup. Et l'on peut bien appeler ce temps, le temps de la perse-

cution de la saincte Eglise. Il est bien vray que les Prelats et gens d'Eglise pour ce temps ne gardoient pas bien leurs vœus et estat, mais gaudissoient dissolument des biens de l'Eglise, tenant femmes en lubricité et adultère, et quasi tout le peuple estoit infect de cest abominable et detestable peché: dont est à sçauoir que les pechez du monde abondoient en toutes sortes de gens qui incitoient l'ire de Dieu à y mettre sa punition diuine, et le tout par le moyen de ces faux et desloyaux satellites du Diable, affublez en forme d'hommes. Et les bons Religieux et Religieuses estoient persecutez et participoient du secret iugement de Dieu auec les coulpables : mais il est a croire que ce fut leur salut, et multiplication du merite enuers Dieu.

Plusieurs bōs et deuots Monasteres furent mis en ruine et destruction, mais pour cela les habitans d'iceux ne furent peruertis, mais se retirerent par le monde, chacun où il pouuoit, pour continuer leur saincte vocation : et mesmes à Berne plusieurs Dames Religieuses Iacobines retournerent à leurs parens, et seruoient de chambrieres, pour ne renoncer à leur estat, et autres se marierent. Et de l'ordre des Chartreux, des Augustins, de sainct Bernard, de S. François, de sainct Dominique, et de tous les Ordres du monde, il y en eut de peruertis, excepté des Religieuses de Madame Saincte Claire de la reformation Beatæ Collettæ, il ne s'est pas trouué que iamais aucune ait esté peruertie ny inconstante, sinon vne seule, qui iamais n'entra en Religion par la bonne porte de droicte

intention, mais par vne feinte et mauuaise hypocrisie. Et pour ce comme indigne du vray Parc de nostre Seigneur elle fut tantost subuertie et ostee de la Religion, et du Conuent de Geneue, et tout cecy se fist à l'instance de sa sœur germaine, qui estoit de celle secte, et tiree violentement (eu esgard à la grande resistance que les Religieuses faisoient pour elle) comme ie le mettray apres plus amplement, racontant à la verité la maniere de sa peruersion.

Ceste Religion de Madame Saincte Claire a esté grandemẽt persuadee de ces heresies, et principalement de celles de Viuey, d'Orbe, et de Geneue, situees parmy ces meschans.

Le temps de la persecution de celles d'Orbe, touchant à leur personne, et des Religieux qui estoient à leur seruice, commença l'an mil cinq cens vingt et vn, le iour de l'Annonciation nostre Dame en Caresme: leur Pere Confesseur nommé Frere Michel Iulian, preschant audit Conuent contre ces heresies, loüant grandement la Virginité, fut tiré de chaire, et reprins villainement par vn chetif Lutherien de ladicte ville, nommé Christofle Hollard, qui auoit son frere Prestre et marié. Les femmes ne peurent endurer l'injure qu'on faisoit au seruiteur de Dieu, mais toutes de grand courage se jetterent sur ce meschant homme, et le trainerent par les cheueux hors de l'Eglise en grãd deshonneur et vitupere: Mais le Pere Confesseur, par le commandement du Baillif, fut mis en prison, chose qui apporta vn merueilleux regret aux Sœurs, et tout incontinent prindrent encre et

Persecution des Sœurs d'Orbe.

F

papier, rescriuãt une lettre par les conuẽts et prouinces, exprimãt leur desolation et danger, requerant pour aide, et reconfort les prieres et merites de la Religion, avecques le bon aduis et aide des Prelats: et nostre Seigneur permit que ledict bon Pere fut mis dehors de prison, mais il fut banny de la ville, et oncques depuis ne s'y osa trouuer, dont les pauures Sœurs furent fort desolees et marries.

Le mois d'Aoust apres le Predicant heretique vint à Orbe de par Messieurs de Berne, pour prescher et peruertir la pauure ville, mais nostre Seigneur ne le voulut permettre : ains la plus grande partie tint ferme, et firent grosse resistẽce Et combien que longuement il continuast a prescher, iamais la ville ne fut entierement subuertie; les femmes se comportoient vaillãment, le Baillif le fit prescher àu conuent long temps, et les Sœurs estoient contraintes de sonner les sermons, et d'y assister à la treille les draps leuez, qui leur estoit bien grief, il n'en faut douter.

Les Sœurs de Geneue ayant d'elles fort grande compassion, supplierent leur Pere Confesseur, que son bon plaisir fut de les aller voir, et consoler, ce qu'il fit volontiers, et il y demeura pour les confesser et consoler bien deux semaines du consentement de cesdictes filles de Geneue, et iusques a tant que les Prelatz en prinssent le soing et charge. Et tant furent persuadees ces pauures Dames que pour euiter plus grand danger, par l'obedience des Prelatz sortirent du cõuent des plus ieunes 17. le iour de Sainct Pantaleon en Juillet

à onze heures de Minuict, accompagnees du Pere Gardien de Nozeret, et autres bons Religieux, et se retirerēt à Nozeret par deuers Madame la Princesse d'Orenge, qui les reçeut benignement, et les fit mettre en vne maison aupres de son Chasteau, et la les nourrit, et fit leur despence iusques au dixiesme iour de May apres que la fureur des Heretiques fut terminee, et que la domination de la ville demeura aux Chrestiens, et furent lesdictes Sœurs rendues en leur Conuent avecques leurs bonnes Meres pour touiours seruir Dieu ensemble. Mais il y en eut cinq qui n'y retournerent point : ce furent les deux Niepces de ladicte Dame de la noble maison de Chalon, et vne d'Orbe, nommee Sœur Claire Gryuat, qui furent menees au Conuent de Poligny en Bourgōgne : les autres deux furent menees a Chambery, vne nommee Sœur Ianne d'Arbie, et l'autre Sœur Claire Tauel d'Orbre ; et ne permit nostre Seigneur que aucune fut peruertie ny separee, mais à la loüange de Dieu retournerent en leur Conuent, Nostre Seigneur les y vuille conseruer et garder en bonne consolation et seureté, combien que tant que dureront ces heresies, elles ny les autres ne seront point asseurees, mais tousiours en grand danger, pour ce que c'est la Religion de perfection, dont ces Heretiques sont grands ennemis.

Les Nonnains de Orbe sont recueillies par la Princesse d'Orenge.

Celle mesme annee 1532. vne noble Bourgeoise par sa deuotion, enfanta vne Fille miraculeusement, car elle auoit demeuré 31. an auec son Mary sans auoir lignee, et estoit desia fort aagee, et hors d'espoir d'auoir enfant.

Item celle même annee mille cinq cens trente huict, Monseigneur auec grãde Noblesse, et estat, vint à Ges faire les Roys, là manda les Superieurs de Berne, et de Fribourg, pour traitter quelque bon appointement : mais ils ne voulurent venir à raison, dont le bon Prince s'en retourna en sa ville de Chambery, et fit faire defence par tout son païs, et sur grosse peine, que nul ne fust si ozé et hardy de porter viure ny aucune chose à Geneue : dont ce fut pitié et grande pauureté en la Cité, et principalement de bled, et de bois : car les neiges et froidures estoient si grandes, que de vingt cinq ans n'auoient esté telles : les maisons en tomberent par terre, tant que c'estoit chose piteuse d'entendre la clameur et lamentations des pauures mendians. Ceste defence de ne porter viures dura depuis le iour Sainct Sebastien, iusques à la sainct Pierre en Chaire, qu'elle furent relaschees du Prince.

En ce mesme mois de Feurier fut de rechef tenu vn autre Conseil entre ceux de Berne et de Fribourg, et conclurrent ceux de Geneue que nullement ne seroient subjects à Monseigneur, et qu'ils tiendroient leur alliance Enguenote, et n'y eut autre determination.

En ce mesme temps le grand Turc estoit descēdu auec grande puissance sur la Chrestienté, et en fut faict miraculeusement grande desconfite de la part de Monseigneur le Cardinal d'Hongrie, en sa ville de Congres, comme fut publié par la teneur de la lettre mandee au Chrestien Royaume de France, qui fut telle.

Mon tres honoré Oncle, tres-humblement à vostre bonne grace me recommande, sans oublier mon Frere Monsieur l'Archeuesque d'Arles : et à cause que hantez la Cour de France, ie vous ay voulu mander des nouuelles ä fin que les monstriez au Roy nostre Sire, et à tous Princes et Seigneurs de la Cour, pour sçauoir les grands miracles de la tressacree Vierge Marie mere de Dieu, les nouvelles de par deça sont telles.

Que ce iour S. Matthias 1532. mon Reuerendissime Seigneur Monsieur le Cardinal d'Hongrie m'a faict cest honneur que ie suis son grand Maistre d'hostel : et lui estant dans sa ville de Congres, a esté assiegé de quatre vingts dix mille Turcs, dont il fut fort espouuanté : car il n'auoit point de gens de guerre auec luy, que seulement les habitãs de la ville : et ce nonobstant Mondit Seigneur y a mis si bon ordre, ayant son secours et fiance en Dieu et à la sacree Vierge Marie : il s'en alla à l'Eglise Cathedrale, fondee en l'honneur de Nostre Dame, et visita les sainctes Reliques de ladicte Eglise, et sur tout trouua vne Banniere, laquelle Godefroy de Billon portoit en guerre quand il cõquesta la Cité de Hierusalem, et la terre Saincte, en laquelle estoit figuree vne belle Image de nostre Dame, et vn Escusson a champs d'argent, semé de trois Coronnes d'or : et dedans laquelle Eglise est sepulturé ledict Godefroy, et chascun an audit iour de S. Matthias on met ladite Banniere et enseigne en signe de victoire. Le Reuerendissime fit faire procession generale, et fit vn Sermon, incitant le peuple a bonne deuotion, affin

de prier Dieu qu'il luy pleut les deliurer des mains de leurs ennemis. Et vn peu apres print et demanda conseil comment il pourroit faire pour auoir secours et ayde : il fut aduisé qu'il pourroit facilement sortir par une fosse secrette qui estoit au chasteau, et pouuoit on sortir par dessous terre deux grandes lieües loing de la Cité. Adonc se partit luy cinquiesme, dont i'en estois l'vn, et comportames ladite Banniere ployee auec nous, et tout droit allasmes aux Allemagnés, et en ceste contree, mondict Seigneur amassa bien iusques a trente mil hommes de pied ; et bien enuiron deux cens hommes d'armes, lesquels il conduit en tres-bon ordre : et vn soir arriua pres de ses ennemis le plus secrettement qu'il peut, mais nonobstant lesdicts Turcs, qui bien se maintenoiēt en armes, vindrent courir sur mondit Seigneur et ses gens, enuiron les neuf ou dix heures de minuict, a cause qu'vne espie leur auoit reuelé nostre venüe. Mais combien que lesdicts Turcs fussent beaucoup ; et en grand nombre plus que nous : ce neantmoins ils eurent du pis par le vouloir de Dieu, et de la Benoiste Vierge Marie : car incontinent nostre enseigne fut deployee. Il commence à faire vn si merueilleux temps au Ciel, que la gresle fort grosse, et vn vent fort impetueux frappoit lesdicts Turcs par deuant, si merueilleusemēt qu'ils estoient contraincts se ietter par terre, et s'entretuoient eux mesmes. Et sachez pour tout vray, que nostre Banniere par la volonté de Dieu, et de nostre Dame, rendoit si grande clarté, qu'il sembloit estre iour naturel, et ladicte escarmouche finie, vindrent

cinq Enseignes de Turcs, lesquels se rendirent à mondict Seigneur pour les beaux miracles qu'ils auoient veu en l'image de la benoiste Vierge Marie, et ainssi quatre vingts dix mille Turcs furent tous desconfits rendus à mōdit Seigneur. Laquelle enseigne nous tenons plus cherement que iamais n'auōs faict; et de present est faicte vne Chapelle au lieu de la bataille, que l'on appelle nostre Dame de la victoire, estāt à Congres en Hongrie. Par le tout vostre Nepueu Iaques Gaucoust.

Miracle d'une image de la Vierge Marie qui sua du sang qui fut recueilly.

Sensuit vn autre beau miracle de la Vierge Marie, faict en la ville de Tornay l'an 1532. en Avril le 12: Mardy de Pasques deuers le soir a l'occasion d'vn peruers et mauuais Chrestien. Cestuy estant prest de reuestir la vieille peau de peché, estant yure, et retournant a ladicte ville de Tornay, quād il fust pres de la porte de saincte Fontaine, il se print a battre vne pauure femme pecheresse, laquelle se voant meurtrie, se print a crier, regardāt l'Image de la Vierge Marie qui estoit audessus de la porte, disant a haute voix, Benoiste vierge Marie vueillez moy secourir et ayder. A ces paroles se retournant deuers l'Image tenant vne pierre en sa main cedict peruers homme, il dit a la femme, tu es bien folle si tu cuydes qu'elle t'aide : car elle n'a nulle puissance, et qu'elle soit Vierge, autant que toy qui es putain publique. Lendemain grāde multitude de peuple s'assembla a la dicte Porte a regarder l'image toute ensanglantee au visage, et autres lieux, et ruisseloit le sang miraculeux du frōt pres la coronne iusques audessous de la gorge. Ce voyant Messieurs les Gouuerneurs, monterent

pres l'Image, et apperceurent que c'estoit sang miraculeux. Le vendredy ensuiuant ladicte Image fut descendue, et portee en l'Eglise de la Magdaleine, et mise en la tresorerie comme digne reliquaire, et visiteé de Messieurs du chapitre de nostre Dame de Tornay, des Augustins, des Cordeliers, l'Abesse du pré, et des Normans, et du Capitaine du Chasteau, et de Messieurs les Gouuerneurs lesquels ont recueilly le sang miraculeux, et specialement Madame l'Abbesse a baillé vn beau linge de fine toille d'hollande pour torcher, essuyer, et lauer ladicte Image, laquelle fut rendue, et la tient lon pour singulier reliquaire. Et le quatorziesme dudit mois fut faite procession generale, et apres vn beau sermon excitant le monde a deuotion, et a prier Dieu et la Vierge Marie pour la victoire de l'Empereur Charles cinquiesme cõtre ses ennemis : et le lundy fut monstré l'Image au peintre pour peindre ladicte Image, et remettre en son lieu accoustumé, et sera faict vn tabernacle plus beau et somptueux que iamais.

S'ensuit la teneur des grandes, et merueilleuses lettres de deffy du grand Turc enuoyées a nostre sainct Pere le Pape, et à tous Princes Chrestiens, transmises au Roy de France par l'Empereur l'an 1532. au mois de Mars, ausquelles est aussi traictee du gouuernement de Turquie.

Titres et qualités du grand Turc.

Soulen Tellin par la grace du grand Dieu, et par l'intercession de Mahomet, et Seminée prophete de nostre Loy, le grãd Empereur de Turquie et de Constantinnople, Souldan de Babilone et

de toutes les parties Orientales, où regnent 36 Rois puissans, soubs nostre coronne, et Maiesté Imperiale; Salut à toy Prince des Chrestiens, en toy aduertissant du grand deffy touchant la guerre desia commencee contre l'Empereur des Chrestiens, et Catholiques, Roy d'Espaigne, et tres puissant sur la mer Meridionale, auquel de nostre grace auons octroyé trefue iusques au vingtiesme iour de May prochain venant: Mais aux fins que soyez certain que nous ayant crainte de respandre le sang de Troye des Chrestiens, nous sommes esmus a toy escrire afin que tu donne aduertissement à tous les Roys, et Princes Chrestiens, et croy que nous sommes bien assez puissans pour tenir soubs nostre tres magnifique coronne Imperiale toute la terre: et scache que nous croyons et estimons qu'il est licite, et conuenable de droict, que tout ainsi que regne vn tout seul Dieu au ciel, ainsi doiue regner un seul Empereur en terre pour estre craint, et reueré, obey de tout le monde, ce que nous esperons de nous par nostre puissance bellique: Et pour ce te mandons, que tu aduertisse tous les Princes de la Chrestienté qu'ils nous ayent à faire hõmage de leur pays, et Royaumes, ou autrement nous leur liurerons si forte bataille que par contrainte, force, et rigueur de nostre puissance inestimable serõt contraints: et si la voulonté de Mahomet estoit telle que vous Chrestiens fussiez obeissans à nostre coronne Imperiale, nous ne demanderions à tous lesdicts Roys leur foy, et hõmage qu'vne

Deffit du grand Turc au Pape et Princes chrestiens ou hommage par eux presté.

foy seulement en leur vie, et leurs Cloches et cymbales de leurs Temples et monasteres, pour les appliquer à nostre exercice de guerre, et sçache que ne faisons aucune contrainte de renoncer la Loy, mais donnons liberté à chascun de seruir tel Dieu qu'il voudra : et pour te monstrer que ie suis craint et obey plus que nul autre, i'enuoie par deuant ta seigneurie Papale deux porte nouuelles, c'est asçauoir deux grãds Roys de ma Cour Imperiale, mes grands et feaux amis, donc l'vn est le Roy d'Ishotte, et l'autre le Roy de Fraulte, dont nous commandons audict Roy d'Ishotte au nom de Mahom qu'incontinent mes lettres par luy presentés, et qu'aurez ouy le cõtenu d'icelles, qu'incontinent, et sans delay, et sur peine de priuation, et fraction des Loix de Mahomet, et vray seminee ledit Roy d'Ishotte aye a se trãspercer le cœur de sa turquie de toute sa puissance, tãt que mort s'ensuyue. Escrit à nostre ville Dauellone, païs de Suric, de nostre regne à la creation du monde six mille soixante six ans.

Deux Roys enuoyez pour Ambassades à sa Saincteté.

Commandement au Roy de Ishotte de se tuer son ambassade faicte.

Ce dict Turc apres les lettres ouyes, se frappa d'vne courte dague en l'estomach, en sorte qu'il tomba mort à terre, dont les assistans furent espouuantez, et dit l'autre Turc, qu'il aimoit mieux mourir que desobeir a son Prince, et leurs loix estoient telles en Turquie : et lors ses seruiteurs le prindrent, et emporterent à leur logis qui estoit à Beluedere derriere le palais S. Pierre de Rome.

Celle mesme annee au mois de Iuin vn Dimanche matin certain nombre de mauuais garçons planterent grands placards en impression par tou-

tes les portes des Eglises de Geneue, esquels estoient contenus tous les principaux poincts de la Secte peruerse Lutheriēne, mais des bōs Chrestiēs furent tantost arrachez. Apres matines des Chanoines, vn d'iceux Messieurs Chanoines, comme hardy et bon Catholique, deuant ces Heretiques vint arracher le placard qu'ils auoient planté à l'Eglise de sainct Pierre, dont ces meschans furent indignés, et vn d'eux tira son espee et le frappa au bras, tellemēt que peu se faillit qu'il ne perdit tout son sang, et en tint longuement la couche, et n'y esperoit on point de vie, dont toutes gens de bien le plaignoient : neātmoins par l'aide de Dieu pour l'honneur duquel il auoit exposé sa vie, il en guerit par le bon gouuernemēt des Chirurgiens. Le mardy apres qui estoit Feste sainct Bernabé fut faict une voix de trompette que plus nul ne mist tels placards, sur peine de trois tours de corde, et d'estre banny de la ville pour vn an.

Deffences de n'affiger placards concernans les poincts de la Religion.

Le mois de Iullet suyuant Monseigneur estant a Chambery receut lettres de l'Empereur comme le grand Turc estoit descendu la veille sainct Iean Baptiste au Royaume d'Hongrie, dont le Noble Prince fut fort marry, et comme vray Chrestien pour inuoquer l'aide de Dieu, par l'intercession de la Vierge Marie et des glorieux Saincts, le second Dimanche de ce mois feste de Monsieur sainct Bonauenture fit faire grande processsion generale, et luy mesme y assista de pied, et teste nue, et son fils Loys Monsieur, et Prince de Piedmont, accompagné de tout son estat, et noblesse, et tout le peuple ordōnément et en grande deuotion, et

1532. Le grand Turc entre au royaume de Hongrie.

les gens d'Eglise portoient les Reliques des glorieux Saincts reposans és Eglises de sadite ville de Chambery. Et adonc plusieurs Gentilshommes de son païs, et par son bon plaisir, se disposerent d'aller au secours de la saincte Foy : et nostre Seigneur permit que Noble Empereur eut le meilleur, le Turc se recula, et les Gentilshommes retournerent en leur païs. Monsieur d'Allamoigne de la Noble maison de Viry, y mourut de peste par le chemin.

Noblesse Sauoisienne va en Hongrie combattre pour la Foy.

Au mois d'Aoust apres, vne grande Comette se monstra au ciel deuers Soleil leuant a quatre heures du matin, et jettoit sa queuë de grand feu ardent tous les iours au mois de Novembre apres : et moy qui ce escris, l'ay veuë, et de la signifiance, Dieu le sçait.

1532. Au mois d'Octobre l'on presche à Geneue secretement.

Au mois d'Octobre apres vint a Geneue vn chetif malheureux Predicant, nommé Maistre Guillaume, natif de Gap en Dauphiné, le lendemain de sa venuë commença a prescher en son logis en vne chambre secrettement, et y assistoit vn grand nombre de gens qui estoient aduertis de sa venüe, et desia infects en son heresie.

Monsieur le Vicaire general, nommé Amédé de Gingin, Abbé de Bonmont, aduerty de cecy, manda a luy tous Messieurs les Chanoines, pour conferer contre les Heretiques : lesquels aduiserent de mander querir ledit Predicant. Il fut mandé de par Monsieur le Secretaire dudit Seigneur, et l'amena a celle heure auec deux de ses compagnons, Et estant devant ledict Sieur Official, qui estoit homme fort sçauant et eloquent, nommé

Maistre Guillaume de Vegio, le va interroger qui l'auoit enuoyé, et pour quelle cause, et quelle auctorité. Le pauure chetif respondit, qu'il estoit enuoyé de Dieu, et qu'il venoit annoncer la parole. Monsieur l'Official luy dit : Et comment ? tu ne monstres aucun signe euident que tu sois enuoyé de Dieu, comme fit Moyse au Roy Pharaon, qui monstroit par signe euident qu'il estoit enuoyé de Dieu, et quand à nous prescher, tu n'apporte aucune licence de nostre Reuerendissime Prelat l'Euesque de Geneue, Iamais Prescheur ne prescha en son Diœcese sans son authorité et bon plaisir : et aussi tu ne porte point habit tel que font ceux, qui ont accoustumé de nous ãnoncer la parole de Dieu, et le sainct Evangile, et toy tu portes l'habillement de gend'arme et brigant. Et comment es-tu si hardy de prescher ? car il est defendu par la determination de la saincte Eglise, que gens laicz ne puissent prescher publiquement, sur peine d'excommunication, comme il est contenu és Decretalas de nostre mere saincte Eglise, par quoy tu es vn deceueur et meschant homme.

Le Ministre est chassé de Geneue.

Pendant ce proces tous les Prestres de l'Eglise Cathédrale s'assemblerent deuant la maison de Monsieur le Vicaire, qui estoient en nombre enuiron quatre-vingts, tous bien armez et embastonnez, pour defendre la saincte foy Catholique, et prests de mourir pour icelle, et vouloient de male mort faire mourir ce meschant; et ses complices, s'ils s'approchoient Apres qu'il fut bien examiné, monsieur le Vicaire luy dit qu'il sortist de sa maison, et tout en sa presence, et que dedans six

heures il vuidast hors de la ville auec ses deux compagnons, sur peine du feu. Adonc il demanda lettre testimoniale pour porter à Berne, comme il auoit faict son deuoir de venir prescher en la ville. Il lui respondit qu'il n'en auroit point, et que sans repliquer il eust à sortir tout maintenãt, mais il n'osoit pas : car il auoit bien ouy le bruit que faisoient les gens d'Eglise deuant la porte craignant qu'ils ne le missent à mort. Quand on vit qu'il ne vouloit sortir, deux des Seigneurs Chanoines le vont menacer par grosses paroles, disant puisqu'il ne vouloit sortir de bon gré, et de par Dieu, qu'il sortist de par tous les grands Diables, dont il estoit Ministre et seruiteur. Et l'vn d'eux luy donna vn grand coup de pied, et l'autre de grands coups de poing sur la teste, et au visage, et en grande confusion le mirent dehors auec ses deux compagnons.

A celle heure suruindrent Messieurs les Syndics, et tout le guet de la ville auec leurs hallebardes, disant à Messieurs d'Eglise qu'ils ne fissent aucun mauuais coup, et qu'ils venoient pour faire bonne iustice, et sur ce prindrent ce chetif, et le conduirent : mais ces bons Prestres ne s'en pouuoient contenter, et quand ils passoient deuant eux, vn d'iceux le cuida transperser au trauers du corps, mais vn des Syndics le retira par le bras, de quoy plusieurs furent marris que le coup ne print bien. Et quand il passoit par les rües, hommes et femmes crioient qu'on le deuoit ietter dedans le Rosne. Le lendemain iour de sainct François il fut mis en vn petit bateau, et ses compa-

gnons bien matin, de peur qu'ils ne fussent apperceus, et se retira à Montat, ville des alliez et desia peruertie de ces Prescheurs malheureux de l'Antechrist.

Ces Heretiques perseuererent tousiours. Et au mois de Decembre vint vn autre Predicant de nation Françoise, qui preschoit secrettement en vne Hostellerie, iusques à la Natiuité nostre Seigneur, qu'il cōmença a se publier, et se mit en vne grand' sale sur vne table ronde, affin qu il fust mieux entendu. Et voyant que iournellement croissoient ces Lutheriens, le voulurent faire prescher le iour de sainct Siluestre a l'Eglise de la Magdaleine apres disner, mais les Vicaires furent diligens de serrer l'Eglise, et d'y resister auec force, dont ils voulurent monter aux cloches pour les desrocher: mais aucuns estans dedans, sonnerent à l'effroy, et incontinent le monde y accourut pour secourir l'Église. Les pauvres Dames de Saincte Claire estans au disner, ouyrent ce bruit, qui se faisoit si pres d'elles, sortirent de table pour recourir au souuerain nostre Seigneur, et faire la procession en grande deuotiou et larmes, se doutant fort qu'ils ne vinssent descharger sur elles, que desia menaçoient de les tirer et faire marier. Messieurs les Syndics, et Gouuerneurs y suruindrent, et mirent si bon ordre qu'il n'y eut point de meurtre ni violence par la grace de Dieu.

1532 Au mois de Decembre vn autre Predicant presche secretement à Geneue.

Le lendemain premier iour de l'an mil cinq cēs trente deux, apres les sermōns ordinaires de Sainct Pierre, les Lutheriens menerent leur Idole pour le faire prescher a la grande place du Molard. Mon-

Ils veulent prescher au Molard.

sieur le Vicaire fut aduerty, et incontinent manda Messieurs les Syndics pour les empescher : et enuoyerent Monsieur le Lieutenant leur cōmander sur grosse peine, de se retirer, et leur idole : à quoy n'ozerent contredire, car ils ne se sentoient encore assez forts. A celle heure Messieurs les Gouuerneurs tindrent conseil pour y remedier, et arresterent que le lenemain ils tiendroient conseil general.

Le lendemain apres auoir proposé deuant les Conseillers la pertinacité de ces Heretiques, fut determiné que nullement ne vouloient ceste Secte regner en leur Cité, et qu'absolument vouloient qu'elle fust abolie, et extirpee, et qu'il n'en fust plus prins de question entre e peuple. Et sur ce fut faict vn Edict de par Messieurs les Gouuerneurs, et Conseillers, que plus prescheur quelcōque n'eust à prescher en la cité publiquement ny secretemēt, sans la licence de Monseigneur de Geneue, ou de son Vicaire, excepté l'ordinaire des Iacobins, et Cordeliers, et quiconque celeroit en sa maison et voudroit fauoriser à ceste Heresie, seroit mis à grosse amande : et fut ordonné grosse punition à toutes personnes qui mangeroient chair le Vendredy, et autre temps deffendu de l'Eglise : et par ce moyen fut vn peu appaisée la commotion du peuple.

Impost mis sur la chair, dont les Bouchers cessent d'en vendre.

En outre fut ordonné à ce conseil, qu'il seroit mis impost et gabelle sur les Bouchers, pour l'aide et subside de la ville, et que de toutes leurs boucheries eussent a bailler la douziesme partie, ce qu'ils ne voulurent consentir : mais tous d'vn accord, le Samedy en l'Octaue des Rois, ne mirent

point de chair en vente, et fallut que ceux qui en voulurent auoir l'allassent querir hors les franchises de la ville. Ce voyant les Gouuerneurs le Lundy suiuant firent abbattre tous les bancs des bouchers, et tout le grand meseau, qui fut grand perte et dommage : et dit-on que ce fut faict à cause que les dits Bouchers ne vouloient estre Heretiques.

Ceste mesme annee 1533. le 28 iour de Mars, qui estoit le Vendredy de la Passion, de rechef se fit vn merueilleux tumulte a Geneue, a cause de ceste Heresie, entre les Citoyens : et en ce iour toute la matinee se faisoit amas et assemblee de gens de celle secte, dont le bruit courut tantost par la ville, et ne sçauoit-on qu'ils vouloient faire, sinon que l'on s'imaginoit qu'ils vouloient saccager les Eglises, Conuents, et Monasteres, que tant auoient a contre-cœur. Sur ce les bons Chrestiens pour y pouruoir s'assemblerent d'autre costé ; grande compagnie à l'Eglise de S Pierre auec Messieurs les Chanoines, et gens d'Eglise, et tindrent conseil, pour sçauoir qu'il seroit bon de faire. Les Syndics de ce aduertis, y vindrent auec le guet, voulant sçauoir pourquoy ceste assemblee se faisoit. Le peuple tout d'vn accord respondit, nous voulons aller sur ces Luthériens, qui se sont assemblez en la rüe des Allemands, et ne sçauons pourquoy, il nous tiennent tousiours en crainte : mais nous en voulons voir la fin, et ne voulons plus souffrir telle infection en la Cité : car ils sont pires que les Turcs. En disant ces paroles deux mauuais garnimens vindrent la pour espier les

Grand tumulte à Geneue, à cause de l'Herésie.

Chrestiēs, et se tenoient sur les degrés du Portail, et vn d'eux ne se peut tenir qu'il ne dit quelque parole vilaine, dont tātost plusieurs tirerēt leur espee pour le frapper, mais il fut deffendu par les Syndics, neantmoins fut ietté à terre, et foulé aux pieds, et receut vn coup de glaiue dont il fut nauré griefuement iusques à grosse effusion de sang, et fut l'Eglise violee, qu'oncques depuis n'y fut sonne cloche ny diuin seruice, iusques a ce qu'elle fut reconciliee par Monseigneur le Suffragant, ny en nulle autre Eglise ni Religiō, pour ce que la mere Eglise cessoit : toutesfois les Conuens ne laisserent point le diuin seruice. Les Sœurs de Saincte Claire chantoient l'office canonial, et les Freres disoient Messe publiquement : toute fois sans point sonner cloches. Le compagnon de celuy le voyant gesir à terre, print la fuite par deuers les heretiques, et raconta le tout, mais les bons Chrestiens furent plus animez que deuant, et se voyans grand nombre bien embastonnez, de grand courage vouloient sortir, et se combatre contre ces canailles. Aucuns Catholiques pour mieux animer les autres vont sonner à grand effroy la grosse cloche, dont à ce son toute la Cité fust en armes, et esmüe : les vns alloient à S. Pierre, les autres à la grand place du Molard. Les Syndics voyant qu'ils ne pouuoient garder le peuple de sortir firent fermer toutes les portes de l'Eglise, et puis se firent porter vn gros fagot de bois de Laurier, et en firent donner vne branchette à chascun des Catholiques, afin qu'ils se puissent cognoistre entre les meschans, les vns les attachoient sur leurs te-

Laurier donné pour diuise aux Catholiques.

stes, les autres le tenoient en leur main; quand tous eurent ceste deuise de laurier, Messieurs de l'Eglise se vont tous ietter deuant le grand autel à genoux en grande deuotion, et toute la compagnie aussi en soy recommandant à Dieu, en grande abondance de larmes vont chanter Vexilla Regis Prodeunt, et se recommandant à la glorieuse vierge Marie, qu'il lui pleust interceder pour la saincte foy. et pour eux, luy presenterent un Salve Regina. Le peuple s'animoit l'vn l'autre d'vn grand courage disant, au iour d'huy representons le iour que nostre Seigneur voulut mourir et respandre son sang pour nous, et pour ce n'espargnons pas de respandre le nostre pour l'amour, et honneur de luy, en prenant vengeance de ses ennemis, qui de rechef le crucifient plus rigoureusemẽt que les Iuifs. Il se faisoit tels cris, que c'estoit chose lamentable de l'ouir, et ny auoit si bon cœur qui ne fondit en larmes : le son de la cloche fust cessé, et le peuple mis en ordre pour battailler. Messieurs de l'Eglise firent leur bende, et Capitaine, les portes furẽt ouuertes par les Syndiques, et la compagnie descendit par la rüe du Perron, et vindrent en la grand place du Molard, là estoit desia grosse cõpagnie d'hommes et femmes bien embastonnez, et deliberez comme les autres, en somme si treuuerent bien deux mille et cinq cents hommes sans les femmes, les anciens, et enfans, et lors desployèrent l'enseigne de la ville : adonc le peuple ietta vn grand cry, se disposant pour aller treuuer ces heretiques, lesquels voyans les Catholiques si courageusement venir sur eux

Les Catholiques assemblés à S. Pierre sortent et vont trouuer les autres à la place du Molard.

et qu'il leur conuenoit defendre, ou mourir vilainement, furent espouuantez, et eussent bien voulu n'auoir pas commencé la dance : et parce qu'ils sçauoient bien que ceux du Bourg de S. Geruais, qui estoient Chrestiens, leur venoient sus par derriere, vont gaigner le pont, et fermerent la porte contr'eux, qu'ils ne peurent entrer dedans la ville.

Apres fut faict vne crie à son de trompette par toute la ville, que tous estrangers eussent à se retirer à leur logis, ou sortir hors la ville tout à l'heure, sur peine de trois coups de corde. Puis les artilleries furent tirees, et posees six grosses pieces deuers le Lac, affustees contre les Chrestiens, et vne autre grosse piece deuers la rue de la Pellicerie. Les Syndics ne les peurēt garder de marcher pour priere ni commandement qu'on leur fit.

Le fils bat contre le pere, et la fille contre la mere.

A ce trouble auoit si grande inimitié entre les deux parties, que l'enfant alloit contre le pere, et la mere cōtre la fille. Vne ayant son pere qui estoit Lutherien, et voyant son mary Chrestien en arme, se print à plorer : son mary luy dit, femme pleure tant que tu voudras, que si nous venons à combattre, et que ie rencōtre ton pere, ce sera le premier sur qui i'esprouueray ma personne pour le mettre à mort, ou luy moy : car c'est vn meschant Chrestien renié, et le pire des mauuais que ce malheureux Baudichon.

Les femmes Chrestiennes font la guerre aux Lutheriennes.

Les femmes des Chrestiens s'assemblerent, disant, s'il aduiēt que nos maris se combattent contre ces infidelles, allons aussi faire la guerre, et tuer leurs femmes heretiques, affin que toute la race soit exterminee. En ceste assemblee de femmes il

y auoit bien sept cens enfans de douze à quinze ans, bien deliberez de faire bon deuoir auec leurs meres : les femmes portoient des pierres en leur giron, et la pluspart des enfans portoient de petites rapieres, les autres d'achons, autres des pierres en leur sein, chappeau, et bonnet.

Messieurs les Prestres se vouloient mettre des premiers pour defendre leur espouse saincte Eglise, ils estoient bien sept ou huict vingts : mais Messieurs les Syndics voyant telle esmotion estoient bien esbahis, et craignant respandre le sang humain, aduiserent de traitter quelque bon appointement, et pour ce faire deux d'entr'eux allerent deuers les Heretiques, qui auoient de grosses pieces d'artillerie, lesquels leur dirent qu'ils ne vouloient laisser espancher le sang humain, ny se meurtrir l'vn l'aûtre, freres, enfans de ville, et voisins : car ce seroit infamie trop vituperable.

Les Heretiques sentans bien qu'ils n'estoient pas puissans pour resister cōtre les bons Chrestiēs, se resiouyrent, et prindrent trefues pour vn autre coup, dont mal fut pour les Chrestiens : car depuis leur firent de grands maux et persecutions, et gaignerent la domination de la cité, et onques depuis on ne les peut tenir subiects, comme alors on les eut legerement descōfits et mis en subiection.

L'appointement fut, que les Lutheriens donnoient en ostage trois d'entre eux des principaux, pour estre gardez en la maison d'vn Chrestien : et pareillement les Chrestiens donnerent vn Chanoine nommé Messire François Guast, et deux bōs

Seigneurs marchands, et furent mis en la maison d'vn peruers Allemand, nommé Gourat, et les Lutheriens furent mis en la maison d'vn bon Catholique nommé Pierre Malboisson, pour lors Syndic Et puis fut fait commandement aux deux parties de se tenir chacun en sa maison, sans point faire noise ni debat, sur peine d'estre pendus. C e que fut faict, cōbien que moult greuoit aux Chrestiens, et disoient entr'eux, nous en deurions à ceste heure depescher le mōde, affin que plus n'eussions crainte d'eux, ni autre fascherie. Et pour dire vray mieux leur eust esté, que de les laisser viure. Neantmoins obeissant à Iustice, se retirerent sans autre bruit pacifiquement. Et pour mieux tenir chacun en paix, fut faicte vne crie par toute la ville, sur peine d'auoir du fouët, et d'estre banny, que nul n'eust a chanter chanson ny balade prouoquant a debat, et ainsi furent appaisez.

Vn marchand passant deuant l'assemblee des Lutheriens fut frappé à la teste, dont il mourut.

Celuy iour ainsi qu'ils s'assembloient, vn bon marchand Catholique passant par deuant l'assemblee des Heretiques, fut frappé vilainement sur la teste, de sorte qu'il le falut porter en sa maison comme mort, et luy fallut tirer des os de la teste, et finalement en mourut, dont il fut bien lamenté des Catholiques, parce qu'il estoit hōme de bien.

Les femmes Chrestiennes voyant ce meschant coup, ietterent vn grand cry, et puis se tournerent vers la femme d'vn Apothicaire qui estoit Lutherien, et elle aussi, criant a haute voix, Pour le commencement de nostre guerre traisnons ceste chienne dedans le Rosne: mais elle qui estoit cauteleuse hastiuement s'enferma en sa maison, et ne

la peurent auoir, mais ce qu'elles trouuerent en la boutique, et sur le banc, jetterent tout par terre et par la ruë despiteusement, et estoient bien courroucees de ce qu'elles ne peurent auoir ceste femme, ny point d'autres.

Les pauures Religieuses de Saincte Claire toute celle iournee furent en larmes et en grande deuotion, demandant à Dieu misericorde par l'intercession de la glorieuse Vierge Marie; et de tous les glorieux Saincts, qu'il lui pleust donner victoire aux Chrestiens, et reduire les pauures desuoyez à la voye de salut. Et pour mieux s'humilier et incliner Dieu a faire misericorde à la pauure ville, la Mere Abbesse mit les Cendres sur la teste de toutes les Religieuses, et puis firent la procession autour du Cloistre, disant les sainctes Litanies, inuoquãt l'intercession de toute la Cour Celeste, et puis toutes en croix au milieu du chœur crierent a haute voix, Misericorde, et autres deuotions, que je ne mets point en estat, pour cause de brieueté : et faut croire qu'elles estoient fort affligees et esplorees. Leurs Beaux-Peres s'allerent presenter a la bataille, auec grande multitude de Religieux, pource que c'estoit pour la foy.

La Mere Abbesse de S. Claire met des cendres sur la teste des Sœurs.

Aucunes bõnes femmes Chrestiennes allerent dire aux Sœurs, que si les Heretiques gaignoient, que pour tout vray les feroiẽt toutes marier vieilles et ieunes, et toutes à perditiõ, desia en auoient tenu propos : mais nostre Seigneur permit qu'ainsi passa celle iournee sans autre mal ny aucune effusion de sang.

Le Dimanche fut tenu conseil pour aduiser ce

seroit bon de faire : il fut determiné de mettre bõne police, et que ne se feroit point de bataille. Premierement fut ordonné de mettre en liberté ceux qui estoient en ostage. Secondemẽt que sur peine d'estre pendu et estranglé, nul n'eust a mesdire ny mespriser l'Eglise, et les diuins Sacremẽs ni chanter Ballade contre le Sacrement de l'Autel, comme ils auoient faict au parauant. Tiercement, que nul Prescheur n'eust à prescher sans licence de l'Euesque, ou de son Vicaire. Que nuls citoyens de quelque estat que ce fust, n'eust à tenir Predicant heretique en sa maison, en secret, ni autrement, sur peine de la vie, et quiconque le sçauroit, et ne le reueleroit, encouroit ladite peine comme coulpable. Et sur ladite peine que nul ne mãgeast chair en Caresme, ni en autre temps defendu, sinõ ainsi que saincte Eglise l'ordonne. Et tous les hostes qui feront cuisine de chair esdits temps, seront punis. Et que sur peine d'estre banny de la ville, nul ne dist iniure, ni faire reproche les vns aux autres, disant tu es Lutherien, ou Mammelu, comme ils faisoient au parauant : Et d'autres beaux articles furent ordonnez.

Defence à Geneue de ne manger chair en Caresme.

Il fut enjoinct aux Dizainiers de la ville qu'ils eussent toutes ces choses à prononcer chacun particulierement a leur dizaine, et qu'ils fissent a tous leuer la main, protestant et consentant de viure et mourir selon la foy de nos predecesseurs : et s'il y auoit homme contredisant, qu'il fust reuelé aux Syndics. Incontinent les Dizainiers manderent en vn lieu assigné toutes leurs dizaines, et leur annoncerent tout ce que dessus est dict, les admonestant

de viure chascun en paix, amitié, et charité, comme bons freres Chrestiens, ainsi qu'il auoit esté ordonné par Messieurs du Conseil, et que tous leuassent les mains en signe qu'ainsi le vouloient, ce qu'ils firent, criant qu'ils en estoient cōtens. Il s'en trouua vn en vne dizaine qui ne vouloit leuer la main, ni renoncer a son heresie : les autres perturbez crierent que sans mercy fust traisné au Rosne, comme chien meschant : luy se voyant en tel danger fit come les autres. Et apres Vespres des Chanoines Monsieur le Vicaire General fit appeller Messieurs de l'Eglise Seculiers et Reguliers à S. Pierre, et leur fit faire vne belle collation en Latin et en François, les admonesta de chacun mettre peine de bien viure, de bien seruir Dieu, et faire le deuoir, et garder leur estat comme bonnes gens d'Eglise.

Celle mesme Dimanche fut faicte Procession generale par la ville, bien ordonnee en grāde deuotion, rendant loüange a Dieu, que ceste iournee estoit pacifiee sans effusion de sang. Les Lutheriēs y assisterent tant hommes que femmes, qui rēdoit vn chacun ioyeux, estimāt que tous fussent reduits : mais helas ! ce n'estoit que feintise, comme ils le monstrerent puis apres se decouurāt, et augmentant leur heresie peu a peu.

Les Lutheriens vont à la Procession generale auec les Catholiques.

Le mesme iour, qui estoit le Dimanche des Rameaux, se faisoit la predication au Conuent des Freres Prescheurs, autrement dit Iacobins, par vn Venerable Religieux dudit Ordre, venu d'Auxerre, homme fort sçauant : et pour la multitude du

peuple preschoit en la grande place deuant l'Eglise : et ainsi qu'on n'y prenoit garde, vn Leuraut tout vif fut jetté parmy le peuple, dont toute la compagnie fut troublee : car aucuns crierent tout a haute voix, Fermez les portes, fermez les portes. De celle exclamation le peuple fut tout espouuanté, craignant quelque trahison. Les hommes commencerent a desgainer leurs espees et poignards pour se defendre. Le pauure Prescheur cuidant que ces Lutheriens le voulussent mettre a mort, auec tout le peuple, tomba de la chaire a terre tout pasmé : neantmoins n'y eut autre chose, car ceux qui auoient jetté le Leuraut pour empescher la parole de Dieu, et troubler le peuple en ce sainct iour, se retirerent subitement deuant que le sermon fust acheué, dōt chacun fut marry. Et depuis il fut bien apperceu que ces chetifs estoient retournez a leur vomissemēt, et que leur promesse n'auoit esté que pour euiter le danger de leur vie.

Toute ceste Saincte semaine le peuple fut en doute, car on les voyoit aller par grosses bandes, et le bruit couroit qu'ils vouloient empescher le diuin Seruice, et que le iour de Pasques ne se diroit point de Messe : parquoy chacun se tenoit en armes : et mesmes les Prestres n'osoient aller par les ruës sans armes. Et pour le moins le peuple se cōmunia, et fut determiné par Messieurs du Chapitre que la Passion se prescheroit le Vendredy sainct dedans l'Eglise Sainct Pierre, ce que de vie d'homme n'auoit esté faict. Les hommes y assisterent en armes, et n'y eust point d'empeschement.

Le Ieudy sainct ces Iuifs s'assemblerent bien

quatre-vingts, auec plusieurs femmes, en vn jardin pour faire leur Cene, et pour mãger l'Agneau Paschal, Vn meschãt homicide et meurtrier, pour representer Iesus Christ laua les pieds des autres, et puis en figure de paix et vnion, mordoient tous l'vn apres l'autre en vn morceau de pain et de fromage, les Chrestiens en rioient.

Le Lundy de Pasques le Beau-Pere prescheur print congé, et se retira hastiuement en son païs : car ils le vouloient mettre à mort. Depuis lon ne preschoit point, chose qui estoit bien estrange : car de coustume tous les Dimanches, et festes solennelles on preschoit infailliblement aux Conuents.

Les Heretiques, et les Catholiques s'assemblent au Molard chascun à part.

Le quatriesme du mois de May, qui estoit le Dimanche de Iubilate, ces Heretiques s'assemblerent en la grande place du Molard, et ne sçauoit-on pourquoy, le bruit courut qu'ils vouloient fourager les Eglises, pourquoy les Chrestiens s'y assemblerent d'autre costé deuers les Halles, et desployerent leurs enseignes, criant, Vrais bons Chrestiens assemblez-vous icy, et ayez bon courage a maintenir la saincte Foy : et fut grand tumulte entr'eux. A neuf heures du soir fut sonnée la grosse cloche par les Chrestiens en grand effroy, dont le peuple fut fort effrayé, et tantost en armes, c'estoit chose fort piteuse d'ouyr les cris par les ruës, entre les autres Messieurs les Chanoines, et autres gens d'Eglise furent des premiers a l'enseigne.

Vn des Chanoines, bon Champion de la Foy, natif de Fribourg, nommé Messire Pierre Verle, qui desia autrefois auoit esté blessé, luy ardant en l'amour de Dieu, voyant tous les iours multiplier

celle heresie, et le mespris des saincts Sacremens, et ceremonies de la saincte Eglise, le cœur luy fendoit de les voir maintefois, a S. Pierre (pēdant que lon chantoit, ou qu'on sonnoit les orgues) se mettre derriere vne chapelle droict du chœur, et tous ensemble se prendre a hurler comme loups enragez, pour empescher et corrōpre la diuine loüange. Et quād on faisoit procession pour prier Dieu pour la saincte Foy, et pour les tribulations du monde, et que nostre Seigneur les voulust reduire a la voye de verité, ils se mettoient au deuant en quelque ruë par grosses bandes, disans les vns aux autres, donnez des chardons a ces Asnes qui raillent, et autres grandes derisions que l'on ne pourroit escrire en vn an.

Et pour ce bon cheualier Messire Pierre Verle, moult expert, fut armé, et n'ayant patiēce ne peut attendre les autres Sieurs d'Eglise, mais sortit le premier d'vn courage ardant, et s'encourut en la place du Molard, où il pensoit trouuer l'assemblee des Chrestiens, criant en sa ferueur, courage bons Chrestiens, n'espargnons point ces canailles : mais helas ! il fut deceu, et se trouua entre ses ennemis, qu'il ne cognoissoit pas, car il estoit nuict : et pour la grand tumulte qui se faisoit il n'apperceut pas l'assemblee des Chrestiens qui estoit de l'autre costé deuers les Halles. Et ses ennemis (qui entre les autres l'auoient a cœur) feignirent estre de sa partie, et pour mieux le trahir le tirerent a part en vne petite rue, puis le chargerent : il se defendoit vaillamment, mais il ne peut resister pour l'estroit de la place. Ils le desarmerent, et pourtant ne le pou-

uoient blesser, si bien et subtilemēt il estoit armé. Vn meschant traistre luy mist son epee par le fondement, outre le corps, de sorte qu'il tomba mort, benoist martyr sacrifié à Dieu.

Celle Dimanche lon faisoit la solennité du precieux sainct Suaire, et pource qu'il estoit homme deuot, bien sçavant, et fort bon chantre, Monsieur le Vicaire general luy fit faire l'Office toute la iournee, et disoit chacun qu'au monde n'auoit tel officier, et que de dix ans n'auoient veu faire si beau office a Geneue. Quand ce vilain coup fut faict, ils le laisserent en la place, et y demeura iusques au lendemain a neuf heures.

L'assemblee des Chrestiens faicte Messieurs les Prestres rencontrerent une bande de Lutheriens, commencerent a frapper dessus, tellement que ces chiens prindrent la fuitte. Vn autre Chanoine nommé Monsieur de la Viole, fut fort blessé, et vn des Messieurs les Syndics. Les Chrestiens toute la nuict furent en armes, cherchant ces meschans chiens, mais ce fut pour neant : car tous s'estoient cachez. Et si le meurtre fut sceu, la chose ne fust pas passee sans grand scandale: mais les Chrestiens n'en sceurent rien iusques au lendemain. Toute la cité fut troublee quand on eut trouué le corps, les portes de la ville ne furent point ouuertes : et de rechef ces Heretiques s'assemblerent en armes en la maison d'vn nommé Baudichon.

Messieurs les Syndics firent crier par la ville sur grosses peines, que personne de quelque estat et condition qu'il fust ne portast armes, ni ne fissent aucune assemblee; et fut manifesté a ces chiens,

qui malgré eux se retirerent. Apres fut visité le corps de Messire Pierre, et porté en sepulture en l'Eglise Cathedrale à cinq heures du soir, et l'alla on querir dedans la maison deuant le lieu où il auoit esté tué : on l'auoit accoustré en son habit de Chanoine. Quand on le sortit de celle maison, le peuple ietta vn grand cry, souspirant et plorant la mort de l'innocent. Il fut porté par les Prestres, accompagné fort honorablement de monsieur le Vicaire general, de tous messieurs les Chanoines et tous les colleges, de toutes les gens d'Eglise auec les Croix des sept Paroisses, et celles des Conuents, et toute la cité y conuint, pour faire honneur à ce benoist martyr: et apres l'office faict fort solennellemēt, fut mis en terre deuant l'image du Crucifix, pour l'honneur duquel il auoit receu mort.

Vne grande partie des mescreans y assista pour voir la façon, se mocquant entr'eux : regardez vn peu qu'il le fait beau voir en son habit d'hypocrite au iourd'huy, et hier il estoit gend'arme.

Messieurs de Fribourg mandent à Geneue pour auoir le corps de Monsieur Verle.

Le trespas de ce bon Catholique fut tantost annoncé à ses parents à Fribourg, lesquels furent fort courroucez, et incontinent manderent vn Heraut auec le beau-frère du martyr, lesquels arriuez à Geneue demanderent audience de parler au Conseil de par Messieurs de Fribourg, ce que leur fut octroyé. Et quand ils furent deuant le Conseil des deux cens, leur exposerent que Messieurs de Fribourg se recommādoient a eux, leur mandant que ils eussent a deterrer Mōsieur Verle, et qu'ils vouloient auoir le corps en leur ville, auec ses parens,

ce que leur fut octroyé : et ce mesme iour à trois apres midy fut ouuerte la fosse, iusques à ce qu'on voyoit l'habillement du trespassé ; toutes les Croix de la cité y furent conviees. toutes les cloches sonnant, tous Messieurs de l'Eglise Collegiale, Chanoines et alteriens, et Prestres, Religieux, Iacobins, Cordeliers, et ceux de Madame saincte Claire, comme ils auoient esté à l'enterrement.

A cinq heures du soir le corps fut leué de terre pour le mettre en vne quaisse. Chose merueilleuse, et digne de memoire, et grande approbation de nostre saincte Foy, pour ce que ce corps auoit esté meurtry pour maintenir icelle ; Dieu le Createur le voulut demõstrer clairement, pour la confusion des Heretiques qui l'auoient meurtry, desquels y en auoient presens. Il fut leué de la fosse tout droict, reuestu en habit de Chanoine, et incontinent commença a saigner, et a ruisseler le sang clair et aussi frais que s'il fut en vie, et le corps qui auoit demeuré cinq iours en terre nauré, et que le temps estoit chaud, estoit aussi frais, vermeil, et entier que le premier iour, sans aucune puantise, mais sentoit tres-bon (tesmoins plus de huict cens personnes presens, et bien visité, et approuué.)

Miracle faict au deterrement du corps de M. Verle.

Il est à croire que ce beau sang et cler sortãt du corps demandoit vengeance à Dieu et au monde. Il fut mis dans vne quaisse, et porté honorablement par huict prestres, accompagné de tout le noble College de S. Pierre, et de tous Messieurs de l'Eglise, des Religieux de S. Benoit, des Iacobins, des Augustins, des Cordeliers, et de ceux de madame saincte Claire, de Messieurs les Syndics,

Gouuerneurs et Conseillers de la ville, des Bourgeois, Marchands, et gens de tous estats : c'estoit chose piteuse d'ouyr lamẽter les gens sur ce corps : toutes les cloches furent sonnees solẽnellement, et fut accompagné iusques à la riue du Lac, où il fut mis dans vn bateau, et conduit par ses gens à Fribourg. Et quãd ceux de Fribourg le sceurent, les gens d'Eglise luy vindrent au deuant, et fut porté en la maison de ses freres, qui le firent leuer droict sur vne table : et fut dit qu'ils le garderent trois ou quatre iours pour le faire visiter, et n'estoit caché à petits ny à grands : iamais on ne le vit muer ny changer, et demeuroit tousiours en son entier : il fut dit que de long temps n'auoit esté faicte si grande lamentation en ce Canton que fut alors sur sa mort, et principalement de Messieurs ses freres et parens. Son deterrement fut le Vendredy a 6. apres son trespas. Dieu nous face participãs de ses merites, et vueille conuertir ces pauures infideles, et reduire a la vraye Eglise.

Le corps est porté en la maison de ses freres.

Depuis cest homicide ces maudits Lutheriens ne cesserent de trauailler et molester les Eglises, et ne cherchoient autre chose qu'à piller, battre, massacrer, et tuer, tellemẽt que les gens d'Eglise n'osoient se monstrer qu'ils ne fussent bien armez et embastonnez par dessous leur longue robbe, et estoit lors accompli ce que nostre Seigneur auoit dit aux Apostres, au vingt deuxiesme chapitre de sainct Luc : Celuy qui n'a point de glaiue, vende sa cotte et en achepte, etc.

Si Messieurs de l'Eglise n'eussent esté courageux et magnanimes en ce temps, ces Loups rauissans

eussent exterminé toute nostre saincte Eglise : mais Dieu ne permettra que leur maudite entreprinse sorte son effect.

L'Euesque reuient à Geneue que depuis cinq ans n'y auoit esté.

Le premier iour de Iuillet apres, Monseigneur l'Euesque de Geneue (qui de cinq ans nauoit esté dans la cité) pour remedier à ses aduersitez, s'y transporta, dont les Chrestiens en receurent vne grande ioye et consolation, et les Heretiques vne grande contrition, car ils sçauoient bien qu'il ne leur apportoit rien de bon, que de leur nuire tant qu'il pourroit.

Le lendemain de son arriuee fut commandee et proclamee la Procession generale : laquelle fut faicte solennellement, et auec grande deuotion. Apres fut sonnee la cloche pour assembler le Conseil general : Les Bourgeois et Citoyens s'assemblerent deuant l'Eglise de sainct Pierre. Quand tout le peuple fut congregé, Monseigneur et Prelat auec sa Noblesse et Messieurs les Syndics, il se mit en sa place, et chacun en son ordre auec silence, Monsieur le Baillif de Dole (de la part du dit Seigneur) fit vne fort belle harangue au peuple, comme homme sçauãt et eloquent : laquelle finie Monseignenr de Geneue va parler auec vne belle et claire voix, et en lãgue intelligible à chacun, leur demandant premierement s'ils le tenoient pour leur Prince et Seigneur : Ils respõdirent que ouy. Adonc comme Prelat pour se descharger, et pour le salut de leurs ames, il leur fit vne deuote exhortation et admonition : Premierement, qu'ils eussent la crainte de Dieu, en obseruant les commandemens, et en obeissant à la saincte Eglise

Il faict vne belle exhortation au peuple.

J

espouse de Iesus Christ comme Chrestiens, et que d'oresnauant vesquissent en paix les vns auec les autres comme bons citoyens, amis et voisins, et le disoit d'vne si humble et deuote façon, que chacun ploroit, et fut fait sans aucune noise ny tumulte, dont on loüa Dieu.

Le cinquiesme iour de Iuillet furent pris et mis prisonniers dix des principaux de l'Heresie, entre lesque's estoit vn Gentilhõme allié à ceux de Geneue, nommé Monsieur de Thoran : et incontinent qu'il fut notifié, Tres-haut Seigneur Philippe de Sauoye, Comte de Geueuois, fit mettre garnison, et cõfisca à luy toutes les terres et seigneuries, et Tres-excellent Monseigneur le Visconte ce qui estoit arriere sa seigneurie, et fut ce pauure peruerty denué de tous ses biens. Et apres qu'il fut deliuré il se retira à Berne auec ses alliez.

Monseigneur de Geneue se retire en sa tour de May, craignant d'estre tué.

Ces Heretiques persecuterent fort Mõseigneur de Geneue, le voulãt plusieurs fois mettre à mort, et le venoiẽt assaillir iusques en sa maison la nuit. Luy se voyant en ce danger, et qu'il n'y pouuoit remedier, sortit de Geneue et se retira en sa Tour de May : de quoy tous les Chrestiens furent grandement marris, et les prisonniers furent deliurez.

Les Fribourgeois procedoient pour auoir iustice, et auoient promis de ne cesser qu'ils n'eussent faict mourir ceux qui auoient tué le Chanoine, ce que fut faict : Car celuy qui traitreusemẽt luy auoit mis le glaiue par le fondement, fut executé le 16. d'Aoust, la teste tranchee, et son corps au gibet comme meschant Luthérien : mais il fut tant presché qu'il se retourna, et mourut en la vraye Foy.



COMMENT

LE PAPE CLÉMENT VII

VINT A MARSEILLE L'AN 1531.

Av mois de Septembre le S. Pere Pape Clement VII vint. iusques a Marseille, et l'alla trouuer là le Roy de France, François premier de ce nom, de la maison d'Angoulesme, et de la Tres-illustre maisõ de Sauoie, de par sa mere, et luy exhiba tout honneur. et cõme vray Chrestien, considerant que le S. Pere representoit nostre Sauueur Iesus-Christ, se prosterna en terre a genoux, et luy baisa les pieds, et le Sainct Pere le baisa en la tremple, et puis le Roy luy presenta ses trois fils, Monsieur le Dauphin nommé François, monsieur d'Orleans, nommé Henry, mõsieur d'Angoulesme nomme Abdenago. Puis la Royne luy vint faire la reuerence auecques les deux filles du Roy. Il fut traicté mariage entre Mõsieur d'Orléans second fils du Roy, et la Niepce dudit S. Pere. L'on estimoit qu'il mettroit quelque bon ordre à ces heresies, mais il n'y en eut pour lors.

Mariage se traicte entre Monsieur d'Orléans second fils de France et la Niece du Pape Clement septiesme.

En la compagnie du Roy estoit Monseigneur Philippe de Sauoye Duc de Nemours et Comte de Geneuois, lequel mourut d'vne fieure cõtinüe a Marseille, dont ce fut grand dommage pour le païs, et fut fort plaint. Il fut apporté ensepulturé en l'Eglise Collegiale de sa ville d'Anissy. Il auoit espousé tresexcellente Madamoiselle de Dunois et de Longe-ville, de laquelle il laissa deux enfans, vn fils et vne fille, que Dieu amene au degré de perfection.

Ce mesme an 1533. preschoit l'Aduent vn Venerable prescheur de l'ordre reformé de S. Dominique, et du Conuẽt de Monmelian, pres Chambery, nommé Frere Guy Furby, grãd Theologien: et luy fort feruent, sans nulle crainte ny hypocrisie, preschoit contre tous vices, et surtout contre l'heresie Lutherienne: parquoy ils veilloient sur luy comme le Chat sur la Souris. Le premier Dimanche, et le Lundy nul empeschement ne luy fut faict. Le Mardy vn meschant ieune garçon, la predication acheuee, se dressa et commença a crier, Messieurs, Messieurs, escoutez ce que ie vous veux dire. Quand le peuple eut presté silence, il dit a haute voix, Messieurs, ie donne ma vie, et me mettray au feu pour maintenir que tout ce que cest homme a dict n'est que menterie, et paroles de l'Antechrist. Tout aussi tost qu'il eut dit cela, le peuple commença a crier, Au feu, au feu, et le voulurent prendre : mais il print la fuitte, et ne le peurent attraper. Les femmes, comme enragees, sortirent apres de grande furie, luy jettant forces pierres.

Vn de ses compagnōs de sa secte dit qu'il vouloit maintenir sur sa vie que son compagnon n'auoit dit chose qui ne fust de dire : mais tantost il fut prins, et mené en prison. A ce sermon estoient bien cent Lutheriens, mais nul ne dist mot, que ces deux qui parlerent pour tous.

Apres disner Messieurs les Syndics, auec leurs Conseillers ordinaires tindrent Cōseil, et ordonnerent estre bannis de la Cité perpetuellement ces deux Mahometistes, que dedans vingt quatre heures eussent a vuider la ville, sans iamais retourner.

La troisiesme semaine des Aduents, ces Heretiques amenerent quatre predicants en la ville, et le quatriesme Dimanche apres le Seruice et Vespres dictes à S. Pierre, certain nombre de mauuais Heretiques se trouuerent auec les Chrestiens, et commencerent a iurer et blasphemer le nom de Dieu, disant que leur idole prescheroit en l'Eglise, aussi bien que le prescheur Papiste. Les Chrestiens respondirent fort magnanimement que non feroit, et que plutost il leur cousteroit la vie. Ces Heretiques se presenterent a la bataille : mais les Chrestiens bien aduisez, dirent qu'il n'estoit pas l'heure, et que bien leur vouloient monstrer qu'ils obseruoient mieux le S. Euangile qu'eux qui s'appeloient Euangelistes, et que nullement ne vouloient combattre pour reuerence du Dimanche, s'ils n'y estoient cōtraincts pour maintenir la Foy : mais afin que ne nous teniez pour gens de lasche courage, demain matin vous nous trouuerez prest a la grande place, et ne doutons point d'exposer

Les Heretiques presentent le combat aux Chrestiens.

nostre vie pour deffendre la saincte Eglise.

Le Lundy matin, ne voulant manquer à leur parole, s'assemblerent enuiron huict ou neuf cens en la maison de Monseigneur de Geneue, et la se disposerent tous en armes, pour resister d'vn vertueux courage contre ces mescreans: ils estoient tous gens d'apparēce, et bien equipez. Et ainsi disposez tindrent cōseil pour sçauoir ce qu'il seroit bon de faire pour remedier a tout cecy. Il fut ordonné que deux cens hommes demeureroient a S. Pierre, pour venir par derriere quād ces Heretiques s'auanceroient. A l'heure de midy sortirent tous bien en point et disposez, et ardans en l'amour de Dieu, tant que c'estoit chose belle de les voir, et tāt de beaux ieunes hommes exposer leur vie pour maintenir la saincte foy, faisoient pitié à les voir.

Ceste belle compagnie estoit composee tant de gens d'Eglise, Religieux, que de toutes sortes d'estats, et estoit conduite par le Capitaine des Prestres, et vn Noble vaillāt, et fort sçauāt aux armes, nommé Monsieur l'Escuyer Poësme, homme de grande magnanimité, comme plusieurs fois l'a demonstré par ses œuures, et depuis a souffert de grands martyres pour la Foy.

Quand ils furent en la place du Molard, toute la Cité fut esmuë, les Chrestiens y accourroient de courage hardy et les femmes par grosses troupes, portans des pierres, et les enfans deliberez comme dessus est dit en la premiere assemblee du mois de Mars. Et moy qui ce escris, ay vu de mes yeux ce iour plein d'infelicité et ay porté ma part

de ces afflictions, auec ma cõpagnie de vingt quatre, qui ne pouuoient porter armes de fer, mais nous portions les armes d'esperãce, et le bouclier de la Foy : et promets que ie n'escris chose que ie ne sois informee à la verité, et si ie n'escris pas la dixiesme partie : mais seulemẽt bien peu du principal pour memoire, affin que le temps aduenir ceux qui souffriront pour l'amour de Dieu en ce monde, sachent que nos predecesseurs ont souffert auant que nous, et nous apres, et tousiours de degré en degré, à l'exemple de nostre Seigneur et Redempteur Iesus Christ, qui a souffert le premier, et plus.

Les Infidelles mescreans s'armerent et s'assemblerent d'autre costé en la ruë des Allemans, mais se trouuerent encore foibles, et n'oserent assaillir : aussi les Catholiques ne vouloient iamais cõmencer noise. Les Syndics de rechef ne voulurent permettre qu'ils fissent bataille : mais pour garder effusion de sang manderent (du consentement de leur Conseil) le Criant de la ville, commander aux deux parties que chacun se retirast sans se faire desplaisir les vns aux autres, sur peine de la vie. Les Chrestiẽs respõdirent que desia estoient trop ennuyez de tant d'esmeutes qui se faisoient sans coup ferir, et qu'il y falloit mettre ordre.

Les Catholiques ne se veulent retirer pour le commandement des Syndics.

La response entendüe par les Syndics, eux mesmes en personnes y allerent. Quand les Chrestiẽs les veirent venir, Messieurs leurs Capitaines leur allerent au deuant faire la reuerence, et presenter leurs iustes et honnestes excuses pourquoy ils ne s'estoient point retirez à leur commandement. Et

incontinent la trompette sonne par trois fois, faisant commandement de par Monseigneur de Geneue, et Messieurs les Syndics et Gouuerneurs, que chacun eust à poser los armas, et se retirer sur peine de la vie.

Depuis les deux parties furent vn peu pacifiez, mais tantost apres ces meschans se vont vanter de piller les Eglises, et que le iour de Noel ne se celebreroit point de Messe, ny aucun seruice en aucune Eglise : mais Dieu dōnoit encor si bon cœur aux Chrestiens qu'il les faisoient encor trembler : et malgré eux de vie d'homme n'auoit esté faict si bel office que ce iour fut fait à S. Pierre, et par toutes les autres Eglises, et grand nombre de peuple se confessa et communia : et apres disner le Pere Prescheur fit vne belle predication, au contentement de tout le peuple.

Les Heretiques ne peuuent garder les Catholics de dire la Messe et faire le seruice le iour de Noel.

La veille de Noel, par la subornation des Heretiques (qui desia auoient tiré de leur party les Syndics fauorisez) ce sainct Pere fut baillé en garde à quatre gens du Guet, tellement qu'il ne sortoit ni alloit nulle part sans eux, dont les Chrestiens furent bien marris.

Le iour de Sainct Thomas de Canturbie prescha ledit Pere fort constamment, touchant bien au vif ces chiens, disant que tous ceux qui suiuent ceste maudite secte, ne sont que gens lubriques, gourmands, paillards, ambitieux, homicides, et larrons, qui n'aiment sinon leurs sensualitez, et viuent bestialemēt, sans recognoistre Dieu, ni leurs Superieurs : mais veulent demeurer en leur liberté damnable, et autres propos contre eux, dont les

Chrestiẽs se resiouyssoient : mais ces caignes s'enfloient de grand ire et malice contre luy, et ne l'osoient demonstrer manifestement.

Apres ce sermon l'Escuyer de Poësme, Capitaine des bons va trouuer auec plusieurs des principaux de sa bãde, ledit Pere Reuerend, le remerciant de ce qu'il tenoit si bon propos contre ces Heretiqnes, le priant de ne point craindre, car ils le garderoient biẽ de leurs mains Le maistre Reuerend respond, Monsieur le Capitaine, ie ne fais que mon deuoir : car nous sommes tous tenus d'y trauailler chacun pour soi-mesme : Ie vous supplie et tous bons fidelles Chrestiens, que teniez bon à l'espee, et de mon costé i'employeray l'esprit, et ma langue pour ma vie, et pour maintenir la verité.

1531. Le Pere R.. ayant fini sa predication, print congé, dont le peuple estoit fort marry.

Le iour de l'An il fit sa predication en grande ferueur et deuotion, et à toutes gẽs de tous estats donna vne belle vertu pour Estreine, et puis print son congé du peuple si honnestement, et deuotement que chacun pleuroit : les remerciant de la bonne compagnie et assistance qu'ils luy auoient faict, les priant de perseuerer en deuotion, et de tenir bon contre ces Heretiques, et qu'ils se gardassent bien de les laisser dominer, car mal leur en pourroit venir, le peuple aussi le remercia. Puis leur ayant donné la benediction, print congé, protestant que sur sa vie il vouloit maintenir tout ce qu'il auoit presché, en tout et par tout, et deuant l'Vniuersité de Paris, dont il en estoit Gradué, et Grand maistre en Theologie. Quand il eut ce dit se partit et retira en sa chambre, mais nullemẽt

ses gardes ne le laisserent sortir de la ville : mais tantost (à l'appetit des Lutheriens) fut mis en prison, et grandement tourmenté et molesté pour le faire desdire de ce qu'il auoit parlé cōtre la Reuerence de Messieurs de Berne : et pour ce fut mis en vn cruel crotton sur la terre nüe, et estoit en la garde des Heretiqnes qui moult le tourmētoient, iujurioient, et persuadoient continuellement, dont les Chrestiens en auoient grande douleur et desplaisir, et principalement les Dames et Bourgeoises, lesquelles faisoient de grands vœus, prieres et deuotion pour sa deliurance, et par vn long temps venoient au Conuent par grosses trouppes faire dire des Messes de Nostre Dame à son intention : et apres la Messe les Sœurs chantoient le Salue Regina en grande deuotion; et tous bons Chrestiens prioient pour luy : mais nostre Seigneur l'auoit esleu pour souffrir et pour estre exemple au monde de ferme constance, et miroir de patience.

Iamais ne se voulut desdire, mais tousiours il maintint sa parole, qu'il n'auoit dit que verité, alleguant viuement la saincte Escriture. Plusieurs fois luy fut presenté de disputer auec le Sathā Faret, mais iamais ne le voulut accepter, disant qu'il ne vouloit point mettre sa scieuce diuine deuant si vil et si meschāt homme, et qu'il ne le daigneroit ouyr, de quoy le chetif cuidoit enrager, voyant qu'il le tenoit si vil, et se douloient fort qu'ils ne le pouuoient gaigner. Ils le tenoient cruellement au crotton, luy qui estoit hōme delicat, et de bonne maison : mais nostre Seigneur luy fit ce bien

que la femme du Soudan qui le tenoit en garde estoit Chrestienne, qui luy faisoit tous les biens qu'elle pouuoit : les Bourgeoises luy donnoient des confitures, et autre bien dequoy elle le suruenoit secrettement : mais par infortune elle fut decellee et accusee aux Heretiques, lesquels rigoureusement en firent reprehension à son mary, lequel la battoit et mal menoit cruellement : mais pour cela ne flechit oncques de sa bonté et deuotion.

Et pource que les Religieuses de saincte Claire auoient grand pitié de ce sainct homme, par le moyen de ceste bonne femme (seconde saincte Anastasie) elles luy escriuoiēt des lettres de toute consolation à leur pouuoir, et elle luy donnoit de lumiere secrettement, auec encre et papier dōt il rescriuoit aux Sœurs de sa consolation, en les exhortant à bonne constance, et patience : car bien sçauoit que le temps de leur persecutiō estoit proche, et est à croire pieusement que Dieu luy auoit reuelé : car ie ne fais point de doute que Dieu ne luy donnast de grande consolation, et qu'il ne le fist souuent visiter par ses Anges, combien que ie ne le sçay qu'occultement. mais ie l'afferme pour autant que purement pour l'amour de Dieu, pour garder verité, et maintenir la saincte Foy, il estoit priué de toute consolation, et en grande peine de sa personne.

Les Heretiques tousiours le persuadant, le voulurent faire prescher le Dimanche de la Septuagesime, et luy auoient commandé de crier mercy a Messieurs de Berne deuant tout le peuple, de ce

qu'il auoit mal parlé, et contre leur Reuerence, de les appeler Heretiques, ce qu'il ne voulut faire : toutesfois il consentit de prescher, et de ramenteuoir tous les principaux poincts qu'il auoit presché durant l'Aduent : car incontinent qu'il fut en chaire, il fit le signe de la croix, faisant dire l'Aue Maria, il fut reprins par vn Bernois, disant que s'il ne vouloit dire autre chose, qu'il se teust : car il n'auoit point charge de dire telles choses, et ainsi villainement le reprint, et rudement le tira hors de la chaire, et le traitta si mal que peu se fallut qu'il ne demeurast mort en la place, et luy firent tomber la chaire apres. Et a ceste mutation le peuple fut tellement scandalizé, et espouuanté, que tous les Chrestiens sortirent de l'Eglise, sans qu'aucun osast mot dire : et le bon Pere demeura seul entre les mains de ses ennemis (à l'exemple de Iesus Christ qui seul demeura au jardin d'Oliuet entre les mains des Iuifs, abãdonné de tous ses amis) car ie fus asseurree d'vn certain personnage de nos amis, et digne de foy, que iamais n'eut telle cognoissance de la Passion et prinse de nostre Seigneur, qu'elle fut renouuellee à celle tradition de ce sainct homme.

Le Predicateur en faisant le signe de la Croix est tiré de la chaire à bas, et la chaire renuersée sur luy.

Cela estant faict ils le retournent en ce cruel crotton, là où il fut detenu sept mois, et inhumainement traitté : et à la requeste des gens de bien fut relasché, et mis en vne chambre, mais assez petitement. Plusieurs grands Seigneurs et Dames se sont employez de tout leur pouuoir de le faire deliurer, mais rien n'a serui. Les Dames et Bour-

geoises de la ville en grand nombre, auec beaux presens l'ont requis en don, et supplié à Messieurs de Berne de le deliurer, mais rien n'y a vallu : car par vn infidelle nommé Michel Balthasard, pour lors Syndic, fut cōdamné mourir en prison, s'il ne vouloit se desdire de verité, et maintenir erreur, ce qu'il ne fera moyennant la grace de Dieu : car il est ferme comme vn rocher pour maintenir la verité de la saincte Escriture. Iusques auiourd'duy il est là en souffrance, le bon Iesus luy donne consolation et patience.

Le lundy de Pentecoste mesme annee, les Syndics dōnerent les articles d'erreurs a la Souldane, luy enjoignant de les luy presenter, et qu'il se disposast de disputer auec trois ou quatre Predicants, ou Docteurs diaboliques : car quand lon presenta la dispute a Messieurs de l'Eglise, ils dirent qu'ils ne l'acceptoient point si on ne leur deliuroit ce pauure captif, et qu'ils l'elisoient pour leur partie, et pour ce luy fut donné ce tillet.

La pauure Souldane, qui pour crainte de son mary, ne luy auoit ozé parler longtemps y auoit, luy fit tendre ces articles. Quand le bon Pere veit ces erreurs, et ne sachant pour quelle occasion ils luy estoient donnez, il se pensa que sa bonne hostesse estoit peruertie, et qu'elle luy eust faict donner cela pour le cuider tromper et deceuoir, et remis cela dehors. Elle sçachant qu'il ne l'auoit point voulu accepter, luy remanda par vne sienne petite fille, luy mandant que c'estoit Messieurs les Syndics qui luy enuoyoient, et qu'elle le prioit de sa part de le receuoir : mais encor ne le voulut

prendre, dont elle fut marrie : car elle sçauoit bien qu'il en seroit reprins, et elle ne le vouloit pas accuser de rebellion : parquoy subtilement par vne petite fenestre jetta cela en bas deuers luy, et il le releua et mis en pieces, et puis de grand courage le foula aux pieds.

Cedit Lundy de Pentecoste apres disner enuiron onze heures, les quatre Syndics menerent le Sathã Guillaume Faret, Pierre Uiret d'Orbe, auec vn grand Docteur de Paris, nommé Pierre Caroly, lequel auoit autrefois esté maistre dudit Reuerend Pere, et auec plusieurs de leur secte vont faire tirer du crotton ledit Pere, et venir deuant eux en vne chambre, lequel estoit si maigre, foible et debilité, que c'estoit pitié de le voir, et non sans cause : car desia avoit esté dixsept mois en prison, et longuement auoit esté malade, et gardé la fieure quarte.

Le R. Pere cheut pasmé à terre, quand il vit Caroly son Maestre qui estoit Heretique.

Quand il vit son maistre de Theologie, et qu'il estoit peruerty, tomba pasmé en terre, mais il fut reuenu : et ce Caroly luy va dire, et cõment Frere Guy? veux-tu mourir en ton obstination et heresie? iusques a maintenant auons esté en erreur, et a present sommes venus a la verité de l'Euangile, ne veux-tu point recognoistre ton erreur, et toy retourner a Dieu.

Adonc respond le Pere Reuerend, A Dieu ne plaise qu'auec mõ maistre i'aye querelle, si ce n'est pour maintenir la Foy, ie veux mourir en la verité de l'Ecriture Saincte, que i'ay apprins de vous, et si i'estois vn petit refaict de ma personne, et que i'aye liure pour estudier, ie ne refuse point à main-

tenir la Foy : ie veux mourir en la verité de l'Escriture saincte, que i'ay apprint de vous, et si i'estois vn petit refaict de ma personne, et que i'ay eliure pour estudier, ie ne refuse point à disputer pour maintenir la Foy; et s'il faut que ie dispute auec ce garçon, pauure idiot Faret, ie veux premierement que luy soit osté le logis de son maistre le diable, c'est a dire qu'il soit tondu et razé tout le poil de dessus son corps, et moy semblablement sois razé le premier, et que soyons en lieu patent, ayant loyaux arbitres : ie dōne ma vie si ie ne vainc les diables qu'il porte pour ses conseillers : mais ils n'en voulurent rien faire. Ils le trauaillerent iusqu'a quatre heures apres midy, que le cœur luy faillit tant estoit debile. Et voyant qu'if les vainquoit sans boire ni manger, fut raualle au crotton, qui estoit chose bien cruelle. Ie l'ay sceu à la verité par la propre Souldane, qui estoit singuliere amie de moy qui escris cecy.

Et l'an 1534. preschant le Caresme le Venerable Pere Gardien des grands Cordeliers de sainct François de Chambery. Le premier Dimāche, qui estoit le premier iour de Mars, apres le sermon du dit Reuerend Pere, les Lutheriens estoient assemblez au Conuent de Riue, ils se vont pendre à la clcche, et sonnent enuirō vne heure, et puis veulent ou non les Chrestiens, prindrent la possession de prescher, et depuis n'y faillirent nuls iours, et toutes les festes et Dimanches deux fois, dont les Chrestiens estoient bien marris : mais ils commençoient desia a estre lasche de courage, et de iour en iour s'en peruertissoit de nouueau, et nul

Les Lutheriens preanent possession du Conuent de Riue et y prescheut.

Chrestien n'osoit plus dire mot, qu'ils ne fussent mis a mort : Car vn iour vn peruers Heretique se mocquoit de la saincte Eglise, et des diuins Sacremens, disant paroles trop ignominieuses, vn vray Chrestien ne le peut endurer, tira son espee, et le tua sur la place : mais le Chrestien fut tant poursuiuy, qu'il fut prins dans l'Eglise au clocher de S. Pierre, et fut executé le iour de Saincte Agathe : il luy fut presenté que s'il vouloit estre Euãgeliste, c'est à dire Lutherien, qu'il ne luy seroit faict aucun desplaisir : il respondit que pour la vie transitoire ne vouloit estre sergent d'iniquité : mais il supplia que deuant qu'il mourust il pust auoir le Pere Reuerend qui estoit en prison, ce qu'il luy fut octroyé, et luy mena on en la prison : et quand ils se virent l'vn l'autre ne se peurent tenir de plorer. Adonc ce bon Catholique se cõfessa, et declara comment il estoit condamné au gibet pour l'amour de Iesus Christ, et se recommãda à ses sainctes prieres, et le Pere Reuerend le baisa, disant, Sire Claude allez ioyeusement vous resiouir est vostre martyre, et ne doutez de rien : car le Royaume des Cieux est ouuert, et les Anges vous attendent. Adonc fut reprins et mené au lieu où il deuoit estre decapité. Et quand il fut deuant le Conuent de Saincte Claire il tendit les yeux au Ciel, et puis dist à sa sœur germaine qui le suiuoit plorant, ma sœur allez dire aux Dames que ie les prie de prier pour ma pauure ame, et ne plorez plus, car ie m'en vay ioyeusement. Et tantost cela fut rapporté aux Sœurs, lesquelles se vouloient mettre à table, plusieurs d'elles demeurerent com-

me insensibles, et firent vn diner d'angoisse. Et quand il fut au lieu de son martyre il cria mercy a Dieu, et luy recommanda son ame, il auoit sa femme qui estoit preste d'accoucher, a laquelle il enchargea ses enfans, et qu'elle les nourrist en la crainte de Dieu, et ainsi en grãde ferueur et vertueuse patience, dist a l'executeur qu'il fist son office, et incontinẽt luy couppa la teste, et son corps fut mis au gibet.

Apres qu'il eut demeuré trois iours au gibet, on dit qu'il auoit la face aussi vermeille, et la bouche autant fresche comme s'il eust asté en vie : et fut dit que lon voyoit vne colombe blanche voltiger sur son chef, et autres signes euidens. Au bout de quelque temps aucuns de ses parens, et autres bons Chrestiens osterent son corps du gibet, et le mirent en sepulture solennellement a nostre Dame de Grace.

Signes miraculeux se voyent autour du corps d'vn Catholicq. pendu au gibet.

Ce bõ Chrestien icy auoit vn frere qui n'estoit pas moins ardẽt et zelé a maintenir la saincte religion Catholique, car desia auoit esté nauré, et les iarets couppez, qui le faisoit aller vn peu boiteux : ils faisoient bien leurs efforts de faire de luy comme de son frere : mais par le conseil Fiscal il se sauua chez vne pauure femme mendiante, que personne ne le sçauoit, sinon les Sœurs de saincte Claire, qui luy apprestoient et mandoient son viure en cachette, il eut conseil de se sauuer hors la ville, ce qu'il fit : vne nuict apres matines il vint au Conuent tout pieds nuds, qu'il geloit fort, il print congé en plorant amerement. Puis le matin si tost que les portes furent ouuertes sortit en habit

dissimulé, et les Conuers du Conuent luy porterent ses habillemens apres en cachette : et ainsi fut sauué moyennant la grace de Dieu, qui iamais ne defaut a ses amis.

Pareillement le dixiesme de Mars fut decapité le Secretaire de Pottery au lieu des meurtriers et malfaicteurs, parce qu'il auoit porté lettres de Monseigneur de Geneue, contenant que là où on trouueroit des Lutheriens on les pourroit prēdre, tuer, ou pendre à vn arbre sans nulle difficulté ny doute. Et pource fut martyrisé des mescreans à deux heures apres midy, et que iamais Iustice n'a-uoit sententié malfaicteur à Geneue apres midy, parquoy le monde fut fort scandalisé, et fut mené grand dueil de luy : car il estoit homme de bien, et cōme l'autre fit saincte fin, et auoit femme et enfant. Iamais ces chiens ne voulurent permettre qu'il fust osté du gibet : mais demeura ce sainct corps (comme i'estime) auec les meurtriers et pecheurs. Il fut dit que l'ō voyoit dessus luy de beaux signes euidents : mais ie n'en sçay rien au vray, par quoy ie ne l'escris point.

Vn Secretaire décapité, pour avoir porté des lettres de Monsieur de Geneue.

Ce iour fut executé vn grand ieune larron et brigand de la secte Lutherienne, lequel estant admonesté des Cordeliers pour le reduire, afin qu'il mourust repētant, et en la foy : mais il leur fut osté sur le chemin d'entre leurs mains, et fut donné à Faret, et à son cōpagnon pour le prescher, et mourut en ceste heresie.

Miracle arriué à Geneue, d'vne fem-

Il arriua chose miraculeuse le quinziesme iour de Mars, apres ce meurtre, d'vne femme qui auoit esté pēdüe au gibet depuis enuiron vn an, laquelle

estoit morte en la foy de nostre saincte mere Eglise, miraculeusemēt se retourne deuers ce garçon Lutherien, qui auoit esté mis au gibet aupres d'elle, et le mordoit par le menton a gorge ouuerte; et pour ce que c'estoit chose admirable, fut tātost publié par la cité, dōt plusieurs y coururent pour voir la chose, et prouuer la verité : les Lutheriens firent tant auec leurs picques qu'ils les desassemblerent, pource que les Chrestiens s'en moquoiēt; mais tousiours la femme se retournoit vers ce garçon. Ce iour y furent plus de quatre mille personnes, de tous estats, pour voir ce miracle.

me, qui auoit esté pendue et estranglée au gibet, rendit signe de vie.

Le Lundy apres vn des Messieurs les Syndics commanda audit Pere Prescheur de se presenter deuant le Conseil en la Maison de la ville, lequel n'y alla point : mais deux bons Chrestiens y allerent pour luy, et vouloient qu'il preschast selon aduis, et non pas selon l'Esprit de Dieu : luy, craignant d'estre mis en prison comme le bon Pere des Aduents passez, ne preschoit que par leur congé, et pource ce Mardy leur fit vne supplication contenant trois articles, assauoir, s'il plaisoit a Messieurs qu'il preschast de la Penitēce et Confession sacramentelle. Le second du S. Sacrement de l'Autel. Le troisiesme, des Pardōs et Indulgences. Il luy fut respondu par les Syndics, et des 25. principaux Conseillers, qu'il preschast simplemēt comme il auoit accoustumé, et se print garde de dire chose qui ne soit cōtenüe au sainct Euangile, et qu'ils luy promettoient de le garder de tous, et enuers tous, et pource il n'osoit toucher au diuin Sacrement, ny parler des perfections et vertus, si-

non bien obscurement, autrement il n'eust iamais acheué sa Caresme sans dãger de sa personne, ainsi que le premier des Iacobins.

Vn Lutherien donna vn coup de poing à son frere Religieux.

Le Vendredy deuant les Palmes au Refectoir des grands Freres, fut donné vn grand coup de poing sur le visage a vn des Religieux par son frere germain Lutherien, pource qu'il disputoit du sainct Sacrement.

On commence à batiser à la mode Lutherienne.

Et ce mesme iour ce maudit Farolus commença à baptiser vn enfant a leur maudite maniere, et y assista grand nombre de gẽs, et mesme des bons Chrestiens, pour voir leur façon.

La semaine saincte se passa en grande crainte, mais toutesfois (loüange soit à Dieu) ne se fit aucun scãdale, et le diuin seruice fut celebré par toutes les Eglises.

Le Dimanche de Quasimodo ce chetif Faret commença a espouser homme et femme ensemble, selon leur forme et tradition, et n'y font aucune solemnité, ni deuotion: mais seulement leur commandent de soy conjoindre, et de multiplier le monde, et dit quelques dissoluës paroles que ie n'escris point: car au cœur chaste est honneur de les penser.

Le Dimanche de Misericordia, vne riche Dame peruertie Lutherienne, ayant sa sœur germaine Religieuse au Conuent de Saincte Claire, vint pour parler aux Sœurs, et pour ce qu'elles n'estoiẽt encore certaines qu'elle fust du tout peruertie, elle fut menee à la treille, où elle salua les Sœurs assez honnestement, puis demanda à parler à sa tante, et a sa sœur, ce qu'elle fit: et apres quelque peu de

paroles honnestes, elles ne peut garder son venin, qu'elle ne le vomist aux cœurs des pauures Religieuses, en disant que le monde auoit esté en erreur iusques a present, et en idolatries, et que noz predecesseurs auoient mal vescu; et auoient esté deceus : car les Cōmandemens de Dieu n'auoient pas esté declarez à la verité. Incontinent la Mere Vicaire, qui assistoit au lieu de la Mere Abbesse, qui pour lors estoit malade, luy dit, Dame nous ne voulons point ouyr tels propos, si vous voulez deuiser auec nous de nostre Seigneur, et deuotion comme auez faict autrefois, nous vous ferōs bonnement compagnie, autrement nous vous ferons visage de bois, vostre peruersion est playe mortelle en nos ames : car nous cognoissons bien au vray que vous auez beu de la poison de ce maudit Faret, dont ce nous poise pour le salut de vostre ame. Ce nonosbstant la chetifue de rechef se print à dire paroles execrables du S. Sacrement, et que ce n'estoit qu'vn crible, et qu'elle n'y croiroit iamais. Adonc la Mere Vicaire, et sa compagnie luy remonstrerent qu'elle estoit deçeüe, et en peu de paroles, et amiablement, la priant de ne croire à ces messagers d'Antechrist : mais d'ensuiure l'honneste vie de son feu pere et sa mere, qui auoient vescu en gens de bien. Aussi sa tante et sa sœur luy parlerent honnestement de la saincte Ecriture, et en peu de paroles, et que nullemēt ne vouloient ouyr tel erreur : toutesfois ne laissa de continuer de dire paroles piquātes, et tantost la Mere vicaire et sa compagnie se dresserent deuant elle, et luy barrerent la porte au nez, en luy disant que leur

Prelat leur auoit deffendu de n'escouter point ces erreurs : ce neantmoins elle demeura là long tẽps tousiours parlant au bois, disant qu'elle croyoit bien que les Sœurs estoient obeïssantes au Ministre des Diables plus qu'à Dieu, et semblables iniures : mais ne luy fut donnee aucune response, de quoy elle fut fort courroucee, et depuis ne cessa de persuader les Heretiques contre elles, et de pourchasser à faire sortir sa sœur de la Religion.

Le Dimanche de Iubilate vne fille fut espousee à vn Lutherien, selon leur tradition : mais la mere de la fille, ni aucun de ses parens ne s'y voulurent trouuer.

Le premier iour de May vn Citoyen nommé Louys Chaneuard, apres le sermon entra en l'Eglise des Cordeliers, et de la pointe de son espee plusieurs fois en donna dans les yeux de l'image S. Antoine de Padoüe, en la presence des Religieux : et au partir de là il alla au marcher acheter les choses necessaires de la maison, et puis se mit à disner sain et ioyeux : mais chose merueilleuse des diuers iugemens, incontinent apres qu'il fut leué de table subitement il perdit la parole, et rendit l'esprit a quatre heures apres midy, et fut porté en terre comme vne beste.

Le iour de Saincte Croix, qui estoit vn Dimãche, vn Religieux de S. François ayant demeuré six ans en la Religion, posa l'habit deuant tout le monde apres le sermon, et despiteusement le foula aux pieds, chose qui resiouit grãdement les Heretiques.

Ceste mesme semaine vne bõne femme Catho-

lique accouchа d'vn enfant, son mary Heretique le fit baptiser au meschant Farel, dont la pauure dame se pasma quand elle le sceut, et subitement mourut de tristesse.

La veille de Pētecoste à dix heures de nuict les Heretiques couperent les testes à six images deuāt le Portal des Cordeliers, puis les jetterent dedans le puits de Saincte Claire, c'estoit chose piteuse de voir les corps sans teste

Vn Prestre seculier renonce à la Prestrise pour se marier.

Le iour de Pentecoste vn Prestre seculier, bel homme, et fort excellent chantre, qui estoit vn des douze habilitez de sainct Pierre, nommé Messire Louys Bernard, assista au sermon, et apres il cria à haute voix qu'il vouloit estre de leurs gens, et tout a l'heure despoüilla sa longue robbe, et vestit vne cappe Espagnole, et puis tous ceux de ceste secte hommes, femmes, et enfans en grande ioye lui allerent faire le biēuenant et la reuerēce, et puis apres le Predicant annonça le mariage de luy, et d'vne ieune femme veufue Lutherienne, et le mardy suiuant furent espousez dont les Chrestiens furent fort scandalisez, il auoit a deux cens florins de benefice, et plus.

Celle nuict arracherent deux beaux Anges du Cymetiere de la Magdaleine, et les jetterent dedans le puits de saincte Claire.

Le iour de la feste Dieu les Chrestiēs prindrent courage de faire la Procession ordinaire par la ville : plusieurs femmes Lutheriēnes portans le chaperon de velours, se mirent aux fenestres, afin que chacun leur veit filler leur quenoüille, et trauailler de l'esguille, et toutes les Festes passoient la iour-

nee en pleine rüe plus qu'és autres jours, dequoy les Chrestiens en estoient fort marris.

On dit que le lendemain de Pasques et de Pentecoste plusieurs lauerent et firent leur buée, et quelques bons personnages y allerent, et mirent leur beau linge par le Rosne courant, et ne labourerent pas sans peine, car elles trauaillerent beaucoup pour le r'auoir.

Ainsi que la procession passoit quelqu'vn alla tirer la quenouïlle du costé d'vne grosse Luthériēne, et luy en donna vn grand coup sur la teste, puis la jetta dans la fange, et mit le pied dessus, puis se mit parmy le peuple, et ne sçeut qui ç'auoit esté, tant qu'elle en cuida creuer de douleur de tel vitupere.

La surueille de S. Iean Baptiste les Lutheriens de nuict rompirent et briserent vne belle image de Iesus, et monsieur S. Christofle deuant l'Eglise de la Magdaleine, qu'il n'y auoit homme viuant qu'il luy eust veu mettre :

Vn Religieux de l'Ordre des Freres Mineurs du Conuent d'Orleans pose l'habit, puis s'en repent.

Et le Dimanche suiuant vn Frere Mineur Prestre du Conuent d'Orléans vint a Geneue, et posa l'habit publiquement, puis par le vouloir de Dieu eut regret, et vint au conuent de saincte Claire, et descouurit son péché au Pere Confesseur, et aux Sœurs, requerant aide pour le reduire, et retourner au giron de la S. Eglise. Les Sœurs en eurent pitié, et le Pere Confesseur alla raconter ce faict à vn bon Seigneur de la ville, et à plusieurs des Chanoines, et autres bons Catholiques, lesquels secrettement vindrent au Conuent, et deuant eux recogneut sa coulpe, dont chacun d'eux fit son de-

uoir de le corriger, et reprendre benignemēt : puis le bon Pere Confesseur pour le dernier luy remōstra très-bien, et apres (a l'exēple de Iesus Christ) le receut au giron de l'Eglise, et de l'autorité des Prelats de l'Ordre luy donna l'absolution generale, et fut trouué de bon vouloir, et contrit : et le lendemain de bon matin le Pere Confesseur le fit sortir de Geneue subtilement, et le mena à Nissy au R. Pere Custode, lequel le mena a Lyon, et le reuestit de l'habit, puis s'en alla a Rome, et le Caresme apres prescha a Mont real. Depuis ie ne sçay qu'il deuint. Il se nommoit Frere Michel des Garines. Les chiens furent fort courroucez de l'auoir perdu, car ils ne sçauoiēt qu'il estoit deuenu, et s'ils eussent sçeu le moyen, le Pere Confesseur en eust porté la peine.

Deffences faictes de ne sonner la Messe, pour n'empescher le Predicant.

Apres le iour de Saincte Anne, qui estoit le Dimanche, il fut deffendu de ne sonner la Messe, a fin de n'empescher le Predicāt miserable. Et apres ce maudit presche ils briserent plusieurs belles images, et abbattirent entierement l'Autel de la Chapelle de la Royne de Cypre, et briserent l'Image de nostre Dame, qui estoit grande, et excellemment belle et riche, entaillee en pierre d'albastre : et prindrent le Ciboire où estōit le sainct Sacrement, et l'emporterent, et ne sçait-on qu'ils en firent. Ils abbattirent aussi les quatre pilliers deuāt le grand Autel, dont les Religieux voyant cela, osterent le reste des Images.

Le penultiesme de Iuillet ceux de Geneue apperçeurent quelque compagnie de gens aupres de la ville, parquoy incontinent fut crié que chascun

fut en armes Chrestiens, et Heretiques ensemble, et toute celle sepmaine furent tenües serrees les portes de la ville, et fut faicte grosse garde, et fut deffendu par toutes les Eglises de ne point sonner de iour ny de nuict, ny mesme l'Horologe de la ville iusques a ce qu'il seroit commandé, et ainsi viuoit on a Geneue tousiours en crainte, et melācolie, et surtout les gens de bien, et principalemēt les pauures dames de saincte Claire : car tousiours à ces tumultes passoient par deuant leur Conuent, et elles oyant le bruit pensoient tousiours qu'on les venoit tirer dehors, ou faire quelque grand mal, et ne faut doubter que leur repos ne fust petit et douteux.

Deffence dans Geneue de ne sonner aucune cloche.

Vne nuict par cas d'auenture, vne des ieunes Religieuses en ses oraisons demeura endormie en l'Eglise, et par inaduertance la Mere Vicaire l'enferma dedans, et toutes les autres ensemble se retirerent au dortoir comme estoit leur coustume : sur le serain de la nuict entre dix et onze heure la pauure ieune Sœur se reueilla, et apperceut des trespassez allās par l'Eglise, dont s'estōna, et courut a la porte pour cuider sortir, et quand elle trouua la porte close n'oza crier de peur de rompre le silence, mais toute effrayee frappa vn grand coup contre la porte, incontinent toutes les sœurs se reueillerent soudain, et furent grādement espouuantees, et de rechef elle frappa deux ou trois coups de tout son pouuoir, adonc toutes sortirent de la couche si tres effrayees, et tremblantes que plusieurs demeurerēt cōme esperdues, et pasmees, estimant que ces Heretiques auoient desia rompu

le conuent, et paruenus iusques à l'Eglise, venoient pour accomplir leur maudite intētion, dont tant les auoient menacees, c'est ascauoir de les forcer et violler toutes vne nuict, et les pauures Sœurs ne sçauoient que faire, pensant ne pouuoir auoir secours de nul costé, elle ne sçauoient si elles deuoient demuerer toutes la encloses pour attendre le plaisir de Dieu, ou si elles deuoient sortir pour sçauoir ce que pourroit estre. La mere va dire mes cheres Sœurs, et mes chers enfans ie vous prie et requiers que soyez fermes, et constantes, et bataillez vaillamment pour l'amour de Dieu, et vous tenez ensemble a la benediction de Dieu, que ie vous donne de mon pouuoir, et quand à moy ie m'en voy scauoir que c'est, s'il vous plaist de venir auec moy, celles qui voudront viēdront : mais tout premierement ie veux scauoir si toutes les brebis sont au trouppeau, et puis d'vn vertueux courage visita toutes les couches, et regarda, et fit venir toutes les Sœurs vne par vne, et fut troué qu'il en falloit vne, dont fut l'angoisse plus grāde, nulle n'en scauoit dire nouuelle, et ne pouuoient estimer où elle estoit, et n'eussent penser l'aduenture, n'estimant iamais que ce fut elle qui frappoit tel coup. Or en ce entreualle, derechef elle frappa plus fort : adonc au nom de nostre Seigneur (dict la Mere Abbesse) sortons d'icy, et allons a l'Eglise : car mieux nous sera d'estre deuant Dieu, qu'au dortoir, et le mieux qu'elle peut ouurit la porte, et sortant droit a l'Eglise, vont trouuer celle pauure fille espouuantee, laquelle quand elle vit la communauté si esmeüe, et espouuantee, considerant

sa faute auecques la peur qu'elle auoit, tombe aux pieds des Sœurs comme transsie, et en eurent grãd pitié : plusieurs en tomberent fort malades, et biẽ souuent auoient de telle peur, et non sans cause se doutoient, car trop estoient menaccees.

Celle derniere Dimanche de Iuillet vn Religieux des Iacobins apres que le sermon fut sonné pour congreger les gens, deuant celle multitude il posa l'habit de sa Religion, et à l'instant monta en chaire, puis comme desesperé commença crier mercy a Dieu et au monde, et à se lamenter disant, que le temps passé il auoit mal vescu, et grandement deçeu le mõde, en preschant les pardons, en loüant la Messe, et les saincts Sacrements, et ceremonies de l'Eglise, et qu'il y renonçoit comme choses viles, et nulles; et puis commença a vilipender la saincte Eglise, et l'estat de Religion, et Virginité, et de paroles qui ne sont pas d'escrire, et puis faict le presche heretique : et apres son sermon il espousa vne femme de mauuaise renommee au dire de chascun.

Vn Iacobin quitte son habit, et tout à l'heure se marie, et presche à la mode Lutherienne.

La premiere sepmaine du mois d'Aoust suyuant le Monastere de sainct Victor fut tout pillé et furent donnez cinquãte florins aux pauures Gaignedeniers qui s'aiderent a descouurir l'Eglise pour l'abbattre entierement auecques tout le Prioré, et Monastere, ce que fut faict; et les Religieux se retirerent. Ie ne sçay bonnement où il fut dict que vne piece de temps quand on passoit par là que lon entendoit les pauures trespassez se plaindre, et lamenter manifestement iour et nuict, que c'estoit chose trop piteuse, et non sans cause : car

maintes personnes y estoient enseuelis, parceque c'estoit la plus ancienne Eglise de Geneue, et vne des sept Paroisses, auec le Prieuré S. Benoist.

La veille de l'Assomption de nostre Dame fut prins de nuict des Heretiques le sire Iaques Malbosson, grand homme de bien, et vray bō Catholique, et pour cela fut mis en prison, dont iamais n'en sortit que par mort prendre.

Celle nuict plusieurs Chrestiens se sauuerent, et sortirent dehors la ville: et ce pauure sire Iacques fut detenu cruellement en prison, combien que par force de finance il auoit la despense de sa maison, car il estoit riche marchand.

Le 17. de Iuillet de l'an 1535. il fut decapité au Molard dedans la ville, et son corps mis en quatre quartiers cruellement, et porté au gibet, et la teste esleuee au Molard vers le Lac, afin que chascun la veist. Sa femme ne pouuoit sortir de sa maison qu'elle ne la veist, et ne losoit faire oster de là. Et quand la pauure Dame, moult belle et decoree, alloit apres son mary que l'on menoit decoller, toute escheuelee, se lamētant piteusement alloit demandant misericorde pour sa loyale partie, estoit bien repoussee et rudement, l'appellant yurongne, et folle enragee, dont c'estoit glaiue tresperçant au pauure patient. Quand il fut au lieu de son martire il demanda licence de parler, et va dire, Messieurs, voicy donc que ie m'en vay mourir purement pour l'amour de mon Dieu: car ie n'offençay oncques pour mort desseruir, et si i'eusse voulu estre Euangeliste, ie ne mourusse point encor : mais ie proteste que ie meurs

en la foy de mes bõs predecesseurs, et cõme eux, reserué que ie ne suis pas muny des diuins Sacremens : mais ie les confesse vrays, et ie les aduoüe mentalement : i'ay tousjours mis ma personne et mes biens, comme ont faict mes predecesseurs, pour maintenir la ville, et les franchises d'icelle : ie confesse que i'ay faict mon pouuoir de mettre dedans la ville Monsieur de Geneue mon Prince, afin que par son moyẽ les heresies fussent chassees de la ville, et pour ce ie suis condamné, ie le prens en gré pour l'amour de mon Dieu, qui pour moy a esté crucifié ignominieusement, et pardonne de bon cœur ma mort : ie crie mercy a tout le monde, combien que ie ne fis iamais desplaisir a ceux qui me livrent a mort : car ils estoient mes freres, amis et voisins : ie prie mes freres Chrestiens d'auoir pour recõmandee ma femme : et luy dire que ie luy recommande mes enfans, et qu'elle donne vn teston à mon confesseur, qu'elle contente mes seruiteurs, et tous ceux a qui ie dois. Adonc vn grand Heretique se va aduancer, et dit, tu me dois vne telle somme. Il respondit, ie ne me recorde point que ie vous doiue vne maille : mais afin que mon âme ne soit chargee de rien, ie recommande que ladite somme vous soit donnee. Et puis recommandant son ame a Dieu, il fut decapité, et son corps mis en quatre quartiers. Chacun le ploroit, et mesmes le Syndic qui l'auoit iugé ne se pouuoit tenir de plorer.

Apres vn petit de temps fut veu sur le chef, qui estoit esleué au Molard, vne fort belle Colombe blanche comme neige, descendre subitement du

Ciel à la belle Aube du jour, et faisoit sept processions vollant a l'entour de la teste, puis se posoit dessus. battant des ailes en maniere de ioye, puis se retournoit au Ciel subitement, et demeuroit la face aussi vermeille, belle et fresche que s'il fut en vie : car c'estoit le plus beau filz de Geneue, et ieune non plus de 30 ans. Tātost ceste merueille fut publiee par la ville, et plusieurs gens de bien y prindrent garde, allāt le matin pour voir, et aperceurent la verité par plusieurs iours, et puis tout subitement celle teste si belle et fraische fut diminuee, et la chair esuanouye, et les cheueux, et ny demeura que l'os blanc et mondifié, ne iamais on ne sceut que deuint si soudainement, de quoy furent tous bien esmerueillés.

Le premier Dimanche d'Aoust fut publiee vne grande excommunication par tout l'Euesché, de par et de l'autorité de Monseigneur de Geneue, defendant a tous de son Diocese de rien apporter en la cité et ne point conuerser auec eux : de quoy ces heretiques s'enflerent de mal en pis, et menaçoient que pour le plus loing a Noel seroient les Eglises toutes vaques, et toute la ville vnie de foy : De tout l'Aduent ne fut faict sermon a Geneue que des chants, ce qui n'auoit esté de vie d'homme, et estoit bien estrange aux Chrestiens.

On commence à abbatre les Fauxbourgs de Geneue.

En la penultieme sepmaine de Septembre ceux de la ville de Geneue commencerent a derocher et abbatre les Fauxbourgs de la ville, sans espargner pauures ny riches; c'estoit chose fort piteuse d'ouyr lamenter les pauures : ils commencerent à fausser un iardin ioignant celuy de saincte Claire,

pour renforcer les murailles de la ville, et contraignoient les bonnes gens grands et petits à porter la terre festes et iours ouvriers. Et puis voulurent prendre le iardin des pauures Dames, rompre la muraille et closture : Et de faict le iour de sainct Ierosme a quatre heures du matin fut annōcé aux Sœurs de retirer ce qu'elles auoient au iardin : car tout pour vray Messieurs auoient commandé de le rompre, dont elles furent grandemēt desolees, et non sans cause, et n'auoient aucun reconfort de pouuoir recourir à personne pour les maintenir : car les gouuerneurs et Superieurs faisoient faire cela. Et quand elles escriuoient leurs doléances, n'auoient autre response, sinon qu'ils estoient empeschez pour les affaires de la Ville, et qu'ils ne pouuoient pas entendre a leur supplication, et pource n'auoient recours qu'à Dieu seul, par l'intercessiou de la Vierge mere, et de tous les benoists Saincts.

Ce mesme iour apres disner vint le Capitaine de Berne, nommé Triboulet: grād Lutherien, qui par commandemēt des Bernois ordonnoit par la Cité à son plaisir : il vint au Conuent parler a la Mere porticre, demandant d'entrer dedans. pour y visiter, car il auoit authorité de Messieurs pour aduiser la partie conveuable a rompre, pour aller et venir à leur plaisir, et que c'estoit pour la commodité de la ville.

La mere Portiere alla querir la Mere Abbesse, et sa Vicaire, qui apres l'auoir salué, luy exposerent leur maniere de viure, et comme elles estoiēt prisonnieres, recluses pour l'amour de Dieu, et

que personne n'entroit par deuers elles, luy suppliant de se vouloir deporter de rompre leur saincte clausure, et n'entrer deuers elles : mais il ne les voulût ouyr, dit furieusement que si elles n'obeissoient au commandement de Messieurs de Berne, comme Seigneurs et superieurs de la ville, il romproit, et les en feroit repentir. Adonc les pauures Dames, craignant plus grand danger, ouurirent les portes, entra dedans furieux comme vn Lyon, auecques sa compagnie de sa secte : et les pauures Sœurs ensemblement se retirerent à l'Eglise prosternees la face en terre, priant Dieu en grande abondance de larmes et angoisseusement. Et passant deuaut l'Eglise se va arrester à la porte, regardant les Sœurs, sans nullement entrer dedans, et en eut telle pitié qu'il se print à les reconforter, et pria la mere Abbesse de les faire dresser. Adonc elle, et sa Vicaire se dresserent, et de leur pouuoir luy recommãde ceste pauure desolee compagnie, et lors commanderent aux Sœurs de le salüer, et demander misericorde, qu'il luy pleust les laisser seruir à Dieu en claus ture entiere, et ainsi qu'il pleut à Dieu son cœur fut tout transmué de pitié, et ne sçauoit que dire, sinon de les reconforter, promettant que par luy iamais n'auroient aucun desplaisir, mais que de tout son pouuoir les contregarderoit que personne ne leur feroit dommage, et s'en retourna tout edifié, sans qu'aucun mal leur fut faict.

Vn de sa compagnie, citoyen de Geneue, nommé Claude Testu, se laua les mains en l'eau beniste par grande derision, mespris, et mocquerie,

et cracha dedans. Et quand il fut dehors les gens luy demandoient de l'estre des Dames, et qu'il auoit fait. Ce mauuais garçon se vãtoit d'en auoir baisé à face descouuerte, mais il mẽtoit faussemẽt: car iamais ne toucha Religieuse de leans, et ne leur firent aucun desplaisir.

Ceste semaine estoit trepassee vne riche Bourgeoise, bonne et fidelle Catholique, son mary qui estoit mauuais Lutherien, la fit enterrer en la sepulture des Heretiques, et selon leur tradition, malgré ses parens, dont chacun fut bien marry : car ils mettent les trespassez en terre tout fraiz, nuds, et sans nulle solemnité, et n'y assiste que ceux qui portent le corps, si ce n'est pour se mocquer de l'hõneur que se font les Chrestiens : et en les mettant en terre disent seulement, N. dors iusques à ce que le seul Dieu t'appelle.

Ceremonies que font les Lutheriens quand ils enterrent vn trespassé.

Le Vendredy suiuant vn Apothicaire Lutherien mourut soudainemẽt, sa femme estoit bõne Chrestienne, quand elle le veit frappé de mort fit son deuoir de l'admonester de se retourner à Dieu, et se cõfesser, mais il ne la voulut ouyr : ains demandoit, et prioit de luy faire venir le maudit Faret : mais elle dit que s'il y venoit, elle sortiroit de la maison, et qu'elle n'auoit que faire de telle compagnie, et mourut ainsi : et d'autant qu'il estoit mort en son erreur, son pere qui estoit Chrestien le fit jetter de sa maison, et porter au cimetiere de la Magdaleine, afin que ses complices le prinssent pour en faire à leur vouloir, car quant à luy il ne l'aduoüoit point pour son enfant, sa femme non plus n'en tenoit nul cõte non plus que d'vn

chien. Les Heretiques le prindrent et le mirent en terre selon leur coustume, puis se retirerent.

Les petits enfans Chrestiens, qui auoient bien aduisé comme ils auoient faict, dirent l'vn a l'autre, ces gens n'ont point donné d'eau beniste sur leur frere, allons luy en donner de telle qu'il merite pour refrigere a son ame, et tous ensemble allerent pisser sur sa fosse.

Au iour de la Dedicace de sainct Pierre fut desrochee l'Eglise du Temple hors la ville, qui estoit belle et deuote.

Le iour de sainct Denis fut descouuerte l'Eglise parrochiale de sainct Legier, hors la ville, et puis entierement rasee et abbatüe, et tous les Autels rompus et mis en pieces, aucuns en acheterent pour faire des lauoirs dans leurs maisons. Ils rompirent et briserent toutes les images, et prindrent tout ce qu'ils trouuerent dans l'Eglise. Il y eut entre les autres vn meschant et peruers enfant de la ville, nommé Iean Goulle, qui print la sacrée Hostie du precieux corps de Iesus Christ, et la porta en la gorge de son cheual, qui menoit la charrette: mais incontinent, par le vouloir de Dieu, la souffla de ses narines, en se reculant par maniere de crainte.

Vn Chartier Lutherien mist la saincte Hostie dans la gorge de son cheual : mais il ne veut pas la mordre.

Ce chetif courut au lieu où il l'auoit veu tōber, pour la prendre et la donner de rechef a son cheual : mais il ne la trouua point a terre, comme il pensoit, c'estoit pour demonstrer qu'il n'y auoit lieu digne pour se reposer. Et ce meschant chien desloyal se parforçoit de la prendre, mais soudainement fut esuanouïe deuant ses yeux, et tous les

assistans estoient en grand nombre (ainsi qu'il fut dit à moy escriuante d'vn homme de bien, qui le m'affermoit estre vray comme le Pater noster, sur la foy de bon Chrestien) et plusieurs autres le raconterent en ceste maniere.

Le Dimanche de l'Octaue de sainct François, vn ieune homme Heretique estant au sermon, tōba dessus les degrez et fut tout esceruellé, et oncques puis ne parla : et quand on l'emportoit les bons Chrestiens petits et grands crioyent à haute voix, autant en puisse aduenir à tous ceux de ceste secte.

Les Heretiques entrent dedans l'Eglise de S. Claire.

Le iour de sainct Simon et Iude ne cesserent d'abbatre Eglises, et maisons des Fauxbourgs : puis sur les vespres que les Sœurs de saincte Claire disoient le seruice, les portes de l'Eglise (par inadvertance) estant demeurees ouuertes, aucunes Bourgeoises y estoient allé visiter les Sœurs, vne compagnie de ces chiens entra dedans l'Eglise, et puis se retournerent deuers les Sœurs qui chantoient Vespres, et tous ensemble leuant les testes, et à pleine gorge se mirent à crier, hurler, et brasmer comme Loups enragez, que iamais tels cris en enfer, tant fust hideux, ne fust ouy, et le faisoient pour empescher le diuin seruice : mais nostre Seigneur fortifia le cœur des Sœurs, que sans faire aucun semblant de les apperceuoir; mais toutes ensemble, et de mesme accord hausserent leur voix, tellement qu'ils ne les peurent corrompre, ne faire cesser de chanter pour bruit qu'ils fissent, et allerent disant les Pseaumes iusques au Chapitre.

Quand ces Lutheriens virent qu'ils n'en pouuoient plus, vont descharger leur maudite intention sur vne croix de bois, qu'ils mirent par pieces, et les jetterent dedans le puits de deuant le conuët, et prindrent vne image de saincte Vrsule, qui auoit le pied enchassé de reliques, car ils y faisoient l'offertoire, et la derocherent par les degrez et par dessus le paué en la ruë pour la rompre, et la jetterent aussi au puits, dōt les Sœurs furent grandement marries.

Leur Pere Confesseur, et vn de ses cōpagnons estoient en vne Chapelle enclos, disant leurs Vespres, et veirent le tout, et cogneurent bien vne partie de ces gens, qui estoient de la ville, et l'autre partie Allemands, ils ne s'ozerent monstrer, ny faire semblant: car pour vray ils leur eussent faict dommage.

En ce mois de Nouembre fut tenuë vne iournee à Tonon, pour traitter la paix pour le bien du païs, et le tout à la despense de Monseigneur : lequel (comme vray Prince de paix) nullement ne vouloit respandre le sang humain, et luy mesme en personne y assista, auec grande et excellente Noblesse de son pays, comme Mōsieur le Viscon-te, son tres-noble Neueu, Monsieur le Mareschal de Sauoie, comte de Chaland, le Comte de la Chambre, et le Comte de Gruyere, Messieurs les Euesques, Monseigneur l'Archeuesque de Tarantaise, et de Bellay, et des principaux Nobles du païs. Et là conuindrent Ambassades de tous les Cantons des Suisses, et des alliez, chose qui apporta de grandes coustanges à Mondict-seigneur,

et ne se fit aucun appointement car les heretiques nullement n'y voulurent venir a raison, ny renoncer a leur heresie : parquoy sans nulle ordonnance chacun se retira de là, dont tous estoient marris, et pource ces Heretiques furent plus fiers, et arrogans que deuant, et incontinent cesserent de defigurer les Images. Et la premiere sepmaine de Decembre rompirent et osterent toutes les croix d'alētour de Geneue, et surtout y en auoit deux fort belles et riches de pierre, vne deuant nostre Dame de Grace, et l'autre aupres de l'Euesché, qui fust grand domage, et tout le demeurēt de l'annee fust de grande douleur, et tribulation.

Le iour de Noel, pour garder de scandale a Matines se despartirent les Sindicques par les Eglises auec certains guets en armes a la porte, iusques a ce que le diuin seruice fust acheué. Les Lutheriens ne firent aucune solennité, et s'habillerent de leurs plus pauures habillemens, cōme les iours ouuriers, et ne firent point cuire de pain blanc, pource que les Chrestiens le faisoient, et disoient par mocquerie les Papistes font leur feste, ils mangeront tant de pain blanc qu'ils en creueront. Ce sainct iour leur predicant leur annonça au sermon que le Dimāche suyuant se trouuassent tous ensemble au lieu assigné pour faire leur Cene, et fut faite en grand nombre de gens. Leur maudit predicant les admonesta de tenir bon, et ferme, et d'estre constans en leur loy nouuelle, car ils estoient au vray chemin de verité : et apres son presche il espousa vne seruante, auec le bastard de Iean de Geneue.

Le iour de sainct Estiēne les sœurs de saincte Claire manderent vne supplication a Messieurs les Sindiques, se recommandant tousiours a leur protection, et bonnes graces (comme grandement paoureuses de ces tribulations) les priant qu'il leur pleust permettre qu'elles peussent sōner Matines, et autres heures du iour, il leur fust octroyé : mais qu'elles sonnassent a petits coups, et depuis sonnerent matines iusques à ce que de rechef leur fut deffendu.

Le premier iour de l'an 1535. les Lutheriens laboure rent toute la iournee, et mesmes leurs boutique ouuertes, cōbien qu'il leur auoit esté deffendu par les Scyndiques.

Le Dimanche des Brandons 13 iour de Feurier vn maudit Religieux, apostat de sainct François, portant encore l'habit de la sacree Religion print possession de prescher en la paroisse de sainct Germain a la mode Heretique, dont les bons estoient marris, mais nul remede y estoit, car le Curé estoit de celle secte.

Puis le 19. de ce mois le Gardien de Riue vn Samedy attacha des tillets par la ville, publiāt que tout le Caresme apres disner prescheroit l'Evāgile courant au grand Refectoir du Cōuent, s'il plaisoit a Messieurs de la ville. La premiere sepmaine il prescha, et y assista vn grād nombre de gens hommes et femmes, Chrestiens et Lutheriens. Au commencement de son sermon il ne fit point le signe de la Croix, ny a la fin, dequoy les Chrestiens furent scandalisez, et onques puis n'y assisterent.

Par fortune vn Predicant nommé Pierre Viret

d'Orbe tomba malade, et vn hõme et vne femme furent accusés de l'auoir empoisonné, l'hõme fut deliuré, mais grande piece de temps apres, la femme fust defaicte par iustice.

Au mois de May suyuant, le Samedy de Pasque Florie fust pendu par ceux de Geneue vn bon Chrestien d'vn village, et iamais ne lui voulurent permettre de se confesser à vn Prestre, mais luy fust donné vn cousturier qui le prescha grand piece de temps, et luy fit dire son Pater noster en François, comme eux le dient, mais malgré eux il cria mercy à Dieu et au peuple, et en priant tous bons Chrestiens de luy dire vn Pater noster, et Aue Maria pour son salut, mourut en la foy.

Les Lutheriens contraignent leurs femmes d'aller faire la Cene auec eux.

Le lendemain Dimanche de Pasques Flories ces Heretiques firent leur Cene tous ensemble de matin au Conuent, les hommes mariez y menerent leurs femmes. Mais il y auoit beaucoup d'hommes Heretiques en Geneue que leurs femmes estoient bonnes Chrestiennes, et pour maintenir la saincte foy estoient plus que martyres, car elles ne la vouloient renoncer, dont en estoient fort greiuement battues, et tourmẽtées: teutefois les femmes se sont trouuees de tout temps plus fermes et constantes en la foy que les hommes, et surtout les ieunes filles, et femmes, se sont monstrees viriles contre ces ennemis Lutheriens.

Vne ieune fille fust cõtrainte de son Pere d'aller auec luy a celle Cene, mais elle cognoissant par inspiration diuine que totalement n'estoit pas obligée d'obeir en ce qui ne peut estre salutaire, pour menasses ny battures n'y voulut aller, pource

son Pere la mist hors de sa maison, en la desaduoüant pour fille, et elle alla seruir maistresse. Trois ieunes femmes pareillement n'y voulurent aller pour batteures ny tourmens que leur fissent leurs maris, parquoy comme felons tous trois d'vn complot a l'instance des autres Heretiques, mirent ces trois femmes en prison en vne forte Chambre fermee à double clef, disant, Dames Papistes vous n'auez voulu obeir, ne venir à nostre Pasque, et Cene solennelle, vous demeurerez la encloses sans auoir soulas de personne, iusques à ce que la solemnité des Papistes soit passeé, et ne mangerez pas la ryble, c'est le corps de Dieu, comme vous cuidez. Chose merueilleuse de la bonté de nostre Seigneur, qui ayde tousiours à ses seruiteurs au besoing. Ces trois championnes de la foy estant toute celle saincte Sepmaine en telle doleance, et agonie, principalement de ce qu'elles ne pouuoient faire comme bõnes Catholiques, comme Dieu voulut le Mercredy sainct apperçeurẽt que leurs Maris estoient allez au sermon, d'vn vertueux et ferme courage, se võt aualler l'vne apres l'autre par vne fenestre, et toutes trois s'en allerent receuoir nostre Seigneur en grande deuotion, et puis iamais ces chiens n'en sçeurent rien.

Trois femmes enserrées dans vne chambre descendent par vne fenestre, pour aller faire leurs Pasques.

Vne autre ieune femme d'vn riche marchand, ne voulut aussi iamais aller au sermon ny à celle Cene, dont les autres Heretiques hõmes et femmes se mocquoient de luy, disant que si sa femme estoit telle qu'elle deuroit elle luy obeiroit, et le suiuroit, comme de raison. De tout cecy l'homme

fut irrité, et l'alla prendre par les cheueux, la cuidant traisner par force : mais elle qui auoit fiance en Dieu, resistoit de tout son pouuoir : et faisant deuotement sa priere à Dieu, soudainement le feu se print en vne couche, tellement qu'il fut contrainct de laisser sa femme pour courir au feu, qui toutefois luy porta grand dommage. Il ne se tint pas content pour cela, mais iura Dieu que le iour de Pasques elle ne mangeroit point la ryble, mais qu'elle se trouueroit à leur Cene, elle ne tint conte de ses menaces, mais tousiours se recommãdoit a Dieu de tout son cœur.

Vn Lutherien print six hommes forts auec luy pour traisner sa femme faire la Cene.

Le iour de Pasques venu il print six forts hommes auec luy, pour la porter par force, et ainsi que ils la sortoient de la maison le mary fut soudainement saisy de si grande rage de ventre, qu'il pensa mourir, et dit hélas! mes amis, entendez a moi, car ie meurs : ils furent contraincts laisser la femme pour emporter l'homme en sa maison. Et me fut dit outre cela, et affermé par vn homme de bien son prochain voisin, qu'il perdit en vn iours a plus de cinq cens florins de marchandise.

Le Ieudy sainct, et le iour de Pasques firent aussi d'autres Cenes : le Ieudy, Vendredy, et Samedi saincts sonnerent leurs Presches, et plus longuement qu'en vn autre temps, pource que lors les cloches ne doiuent point sonner ces trois iours là, selon l'ordonnance, et coustume de la saincte mere Eglise.

Le sainct iour de Pasques, pensant que ceux de la garnison de Pigney fussent occupez au diuin Sacrement, et que facilement les pourroient auoir,

sortirent de Geneue bien trois cens hommes en armes pour courir dessus lesdits Chrestiens : mais ils trouuerent si bon rencontre de deffence qu'ils s'en retournerent sans faire aucun semblant. Ceux de Pigney voyant cela, vont faire sur les tours du chasteau vn grand feu de paille, comme pour dire que s'ils venoient plus pres, le feu les receuroit : mais de nul costé n'y eut autre mal. *Sortie de ceux de Geneue pour surprendre les Chrestiens.*

Le Ieudy sainct apres le sermon de quatre heures apres midy le Predicant espousa vn Lutherien auec vne seruante Catholique, qui estoit chose estrange.

Depuis ce sainct iour de Pasques ceux de Geneue firent plusieurs sorties de nuict sur le païs de Monseigneur, pour surprendre ceux de la garnison de Pigney.

La premiere semaine d'Auril prindrent vn Chanoine en sa maison, nomme M. Gonin d'Orsiere, et fut mis en prison auec son Prestre. Il auoit vne sœur mariee a vn riche Apothicaire, laquelle accoucha d'vn enfant, son mary heretique le voulut faire baptiser au satan Faret, et le fit venir en sa maison. Et ceste begnine fille ieune de quatorze ou quinze ans, voyant son premier fruict entre les mains de ces maudits chiens, confirmee en la foy et amour de Dieu, sortit de sa couche, et alla tirer son enfant d'entre les bras de ce chetif Faret, et tomba pasmee en la place, tant de la douleur et regret, que du trauail de l'enfantement. Son mary en ayant pitié la fit porter au liet, et fut contrainct de luy laisser son enfant, et elle fit venir le Prestre qui le baptisa deuant elle.

La veille de sainct George sortirent de nuict de Geneue sur le pays, et en vn village nommé Berney prindrent vn bon Prestre, et le menerent en prison, et par force de le tirer et desmembrer, il mourut à la corde, que chacun le tint à trop grande cruauté.

Le samedy suyuant sortirent au village de Coligny, et entrant chez le Seigneur André Gaut le prindrent dãs sa couche à neuf ou dix heures de nuict et l'ẽmenerent. La pauure Dame sa femme couroit apres criant piteusement, mais prenans plaisir d'affliger gens de bien le menerent iusques aux portes de la ville, puis luy donnerent congé, il en fut bien malade.

Faret et Viret se mettent en possession du Conuent de S. François et y preschent.

Le mois d'Auril le chetif predicant Guillaume Faret, et Pierre Viret d'Orbe prindrent possessiō et residence au conuent de sainct François en la chambre du Reuerend Pere Suffragan, et pource qu'il estoient pres du Conuent des pauures sœurs de saincte Claire ils leurs faisoient faire de grands ennuis par ses adherans, les recomandant en chaire à ses auditeurs; disant qu'elles estoient pauures aveuglees errantes en la foy; et que pour leur sauuement l'on les deuoit mettre dehors de prison, et que chacun les deuoit lapider, car ce n'estoit que toute paillardise, et hypocrisie, car elles font accroire qu'elles gardent Virginité, que Dieu n'a point commandé, pour ce qu'il n'estoit pas possible de la garder, et elles nourrissent ces caffarts Cordeliers à bonnes perdrix, et gras chappons, pour coucher de nuict auec elles, et que Messieurs de la Ville ne les deuroient

souffrir, mais les mettre dehors, et les faire toutes marier selon le commandement de Dieu : et d'autresfois ils disoient qu'elles mettoient diuision à la ville, qu'elles les gardoient de conuertir le peuple : car elles se mocquoient de tout ce qu'ils faisoient, et que iamais la ville ne seroit vnie de foy qu'elles ne fussent dehors, et disoient autres meschantes paroles et dissoluës d'icelles, et des Religieux que lon n'ozeroit escrire, tellemẽt que les Heretiques cõmencerent fort à les persecuter tãt en paroles qu'œuures Car les mauuais garçons se tenoient sur les galleries de la ville droit du iardin des Sœurs, et toute la iournee tenoient le ieu d'arquebuse, chantant chansons deshonestes : les Sœurs ne pouuoient entrer en leur iardin, qui les vissent, et leur crioient de grosses paroles deshõnestes, ou iniurieuses, et pource n'y osoient entrer qu'elles ne fussent plusieurs ensemble, et la face bouchee. Finalement voyant qu'elles ne respondoient, et ne leur faisoient nul semblant, ils se prenoiẽt à leur ietter des pierres pour les meurtrir et blesser, de sorte que plusieurs d'icelles furẽt frappees, et si Dieu n'y eust ouuré ils en eussent esceruellé, et furent contraintes de clore la porte, et de n'y aller plus pour quelque necessité qui fut, ny pour cultiuer, et labourer, ny pour cueillir herbes, ny autre chose necessaire, dont elles auoient grand faute.

Les Religieuses de S. Claire n'osent aller en leur iardin.

Le Vendredy dernier du mois d'Auril, le Gardien des Cordeliers, nommé Frere Iaques Bernard porta des conclusions (contenant cinq articles fort heretiques) qu'il distribua et en donna

par toutes les Eglises, Conuents, et Monasteres de ville, et mesmes personnellement au Chapitre de Messieurs de sainct Pierre, Eglise Cathedrale : et a toutes gens d'estat, Clercs et lais, seculiers, et mesmes par le païs de Mõseigneur, et maisons des Gentilshommes de la part de Messieurs de la ville, presentant, et enioignant a gens de tous estats de venir disputer le prochain Dimanche apres la Trinité audict Conuent a Geneue sur lesdicts articles, qu'il vouloit maintenir sur sa vie, dõt chascun fut bien esbahy, et en grande perplexité de ce qu'ils deuoient faire, car il estoit enioint par estroit commandement de Messieurs de la ville. Cela fust incontinent rapporté à Monseigneur de Geneue, lequel par bon conseil incontinent manda par son diœcese excommuniant et defendant a tous fidelles Chrestiens de ne se trouuer point a telles disputes, mais qu'on les laissast eux-mesmes en leurs erreurs, dont ils furent tous cõme enragez, et menasserent de piller les Eglises et Monasteres, et mesme du pais de Monseigneur, et conspirerent secrettemẽt entr'eux que la nuict de l'Ascẽsion de nostre Seigneur, ils iroient assaillir ceux du chasteau de Pigney, ce qu'ils firent, pensant les prendre au despourueu en la saincte solemnité : et les Chrestiens de Geneue ne sçauoient rien de celle entreprise, iusques a la nuict veille de l'Ascẽsion de nostre Seigneur, que subitement a onze heures de nuict fut faicte grosse crie par toute la ville, que toutes personnes estrãgers, sur grosse peine ne bougeassent, et ne sortissent de leur logis pour rien qu'ils ouyssent, dont

plusieurs pauures marchands qui estoient allez à la foire furent bien espouuantez. A celle heure furent mandez les Chrestiens de porte en porte que tous fussent de bout, prestz en armes, et se presentassent au lieu assigné pour faire ce que leur seroit commãdé de Messieurs qui les mandoient : dequoy tous furent bien scandalisez, toutesfois force leur fust obeir, nulles cloches ny horologe ne sonnoit.

Les pauures Sœurs ne sçachant rien de cecy simplement à l'heure de minuict sonnerent leur matines, dõt furent fort indignés : et incontinent auec impetuosité manderent les gens frapper à la grand porte si rudemẽt que tout le Conuent retonnoit, les pauures Sœurs qui estoiẽt en l'Eglise trembloient de peur, les meres Portieres bien espouuãtees descendirent et appellerent les Freres pour sçauoir que c'estoit, mais ils n'auoient pas moindre peur que les Sœurs : toutefois les Conuers allerent sçavoir que c'estoit. Adonc ces Satellites dirent que trop estoit campané, de par le grand Diable, et qu'elles se gardassent de plus sonner, sans licence.

Sortie de ceux de Geneue auec six pieces de canon pour assieger le chasteau de Pigney.

Apres celles assemblee d'armes, ils ordonnerent certain nombre à chascune porte pour garder la ville, puis sortirent enuiron douze cens tous armez auecques six pieces de grosses artilleries, et mirent les Chrestiens deuant pour receuoir les premiers coups. Et apres estre deslogé arriuerent deuant ledict Chasteau, enuiron trois heures apres minuict, et là assiegerent leur artillerie pour battre le Chasteau. Ceux de dedans qui

ne sçauoient rien de ceste trahison, estoiēt encore couchez : mais oyant le bruit furent tantost prests, et sans faire noise ny semblant du monde laissant assieger l'artillerie à leur gré, et plaisir, et se tenoient si coyement qu'il sembloit qu'il n'y eust personne dans le Chasteau, dont celle bande se resioüisoit : et de faict cuydoient desia auoir gaigné le chasteau, leur Canonnier va charger la plus grosse piece d'artillerie, et mettre le feu pour descharger contre le Chasteau : mais ainsi que Dieu voulut la piece tourna contre eux, et se fendit par le milieu, blessant grieuement son Canonnier et vn autre, toutefois elle rompit la porte du Chasteau : adonc ceux de dedās se monstrerent appertement, et redresserent incontinēt vne autre porte plus forte que deuant, et les Heretiques apperceurent alors que le Chasteau n'estoit pas sans gens, et bonne deffense, dont furent bien estrillez : et incontinent voulurent descharger vne autre piece, mais Dieu permit que nulle pierre n'en sortit, et fut perdu ce secōd coup. Tiercement en deschargerent vne autre, cuidant tirer contre le Chasteau, et elle frappa vne balle de laine qu'eux mesmes portoient pour faire vn rempart deuant-eux. Derechef en tirerent vn autre, dont la pierre rompit, et fut dict qu'ils furent si espouuantez qu'ils tomberent à la renuerse bien cent hommes de ceux qui estoient à l'entour auec le Canonnier, et toute leur munition de poudre fut bruslée. Adōc ceux du chasteau voyant leur obstination commencerent à descharger canons, et harquebuses sur eux, si vi-

uement, qu'il sembloit pleuuoir, et tiroient si à propos, qu'ils ne perdoient pas vn coup, qu'ils ne missent quelqu'vn à mort, ou blessassent griefuement, tāt que plusieurs demeurerent en la place, et autres s'en retournoient mourāt sur le chemin. Eux se voyant ainsi auoir du pire, et qu'ils perdoient la veuë du chasteau pour la fumee du canon, se jettoient à terre, et soudain retournerent bride contre Geneue. Et ceux du chasteau pour plus les mocquer et vilipender, monterent aux creneaux, et prindrent un grād verre de vin, puis deux à deux se promenant et criant à haute voix, Canailles de Geneue, allez, allez, ouïr vostre Messe parrochiale en ceste solēnité de notre redemtion, ou bien si voulez venir boire au chasteau de Pigney, serez plus pres: car voicy dequoy. Les autres cognoissant leur honte et deshōneur, perdoient toute patience, et eussent bien voulu pour grande somme, outre la perte qu'ils auoient faict, n'auoir iamais machiné l'entreprinse.

A dix heures du matin arriuerent à Geneue bien marris, car ils se doutoient bien que chacun se moqueroit d'eux, ce qu'on faisoit : car plusieurs d'eux estoient grieuement blessez. Et ce qui leur greuoit d'auantage estoit qu'il leur fut dict que lors il n'y auoit que seize hommes dedans le chasteau, qui tant auoient espouuanté vne telle armee de plus de treze cens hommes, et porté tant de dommage, qu'en rien n'auoient pu nuire ny greuer à ceste petite compagnie : car Dieu les gardoit. Quand ils furent tous deslogez, ceux du chasteau sortirent dehors, et vindrent en la place

pour prendre leur artillerie, et munition qui estoit demeurée là. Ils pendirent à des arbres par les pieds sur le grãd chemin les morts qu'ils trouuerent, mais il y en auoit vn qui n'estoit pas tout expiré qui parla à eux, et leur declara toute l'entreprinse de ceux de Geneue, et l'admonesterent de se retirer et reccognoistre son Createur, et les Sacremens de la saincte Eglise : mais il n'en voulut rien faire, et mourut en son Heresie, et fust pendu auec ses compagnons. Ceux du Chasteau loüerent Dieu de celle belle victoire, auec si petit nombre de gens contre ces canailles, qui furent fort vilipendez, et blasmez de chacun par tout.

Les Lutheriens despendent les cloches des Eglises.

Le Mercredy apres, ces chiens despendirent la cloche de nostre Dame de Grace, et la ietterent du haut du clocher pour la rompre, et fust dit que plusieurs de tout leur pouuoir frappoient dessus de coups de pierre, et de marteau : mais oncques ne la peurent rompre. Apres visiterent les cloches du Conuent, du Palais, et de la Parroisse de sainct Geruais : car ils en vouloient rabiller, et faire d'artillerie pour faire guerre contre Monseigneur et les Chrestiens, et iournellement faisoient quelque esclandre de nouueau.





L'ORDRE

QVI FVT TENV ET OBSERVÉ

A LA

DISPUTE QUI FUT CY DEUANT DENONCEE.



APPROCHANT donc le terme ordonné, les Syndiques en personnes commanderent au Pere Cōfesseur des Sœurs de saincte Claire de se trouuer le Dimanche infailliblement au Conuent de S. François à la dispute.

Commandement au Pere Confesseur de S. Claire se trouuer a la dispute.

Puis le Vendredy en l'Octaue de la Feste Dieu à cinq heures de nuict, les Sœurs estant congregees au Refectoir, pour faire collation, vindrent au Tournoir les Syndiques, et plusieurs autres grands Heretiques, disant à la mere Portiere que ils venoient pour annōcer aux Dames que le Dimanche prochain eussent à se trouuer toutes à la dispute. La mere Portiere manda incontinent ces piteuses nouuelles aux Sœurs, et que la mere Abbesse et sa Vicaire leur vinssent parler, et faire responſe, elles y allerent ensemble. Celles

qui demeurerent au refectoir pour tenir cōmunauté, furent abbreuuees en abondance du vin d'angoisse, et chanterent complies de pleurs lamentablement. La Mere Abbesse, et Vicaire les saluerent humblement, et ils leur dirent qu'infailliblemēt toutes fussent tenües par le commandement de Messieurs de se trouuer à la dispute : lesquelles respondirent humblemēt, Messieurs vous nous auez à pardonner, car à cecy nous ne pouuons obeyr, toute nostre vie auons esté obeissantes à vos Seigneuries, et commandemens, en ce qui nous estoit licite : mais à cecy nous ne deuons obtemperer, car nous auōs voüé saincte clausure perpetuelle, et la voulons obseruer.

Les Syndiques commandent aux Religieuses de S. Claire se trouuer à la dispute.

Respondirent les Syndiques, nous n'auōns que faire de voz ceremonies, il faut obeyr aux commādemens de Messieurs : toutésfois gens de bien sont conuoquez à ceste dispute, pour cognoistre, et prouuer la verité de l'Euangile, car il faut venir à vnion de foy. Et comment? (dirent la Mere Abbesse, et Vicaire) ce n'est pas le mestier des femmes de disputer, car l'estre n'est pas ordonné pour les femmes, vous ne trouuez pas qu'elles doiuent disputer, veu que mesmes il est defendu aux hommes non lettrez de ne se mesler point de declarer la saincte Escriture, et iamais femme ne fut appellee à dispute, ny en tesmoignage, pource nous ne voulons commencer, ce ne vous seroit pas honneur de nous y vouloir contraindre.

Alors les Syndiques leur respondirent, toutes ces raisons ne nous seruent de rien, vous y viendrez auec vos Beaux-peres, vueillez vous, ou non.

La mere Vicaire leur dit, Messieurs, nous vous prions au nom de Dieu, deportez vous de nous vouloir contraindre à telle chose, et ne nous empeschez point à faire le seruice diuin, nous ne croyons point que vous soyez Messieurs les Sindiques, attendu vos simples questions : car nous les tenons bien si sages, et aduisez, qu'ils ne daigneroiẽt imaginer de nous vouloir faire quelque ennuy ou desplaisir : mais ce sont les mauuais garçons qui n'ont autre passetemps que de molester les seruiteurs de Dieu.

Le Sindique dit à la Dame Vicaire, ne vous cuydez pas iouër de nous, ouurez vos portes, nous entrerons leans, et puis vous verrez qui nous sommes, et qu'elle authorité nous auons : vous auez leans cinq ou six ieunes Dames, qui ont demeuré en la ville, que quand elles nous verront, elles diront bien qui nous sommes : car nous sommes gens de bien, Gouuerneurs, et Conseillers de la ville. A la bonne heure, dit la Mere Vicaire : mais pour cest' heure ne pouuez pas entrer ceans, ny parler à celles que vous demandez, parce que elles sont à Complies au diuin seruice, et aussi y voulons aller, vous donnant le bon soir.

Les Sindiques respondirent à la Dame Vicaire, elles ne sont pas toutes de vostre cœur : car il y en a que vous entretenez leans par force, par vos traditions, et subornations, et qui se rendront tãtost à la verité de l'Euangile, s'il leur estoit presché. Et afin que nul ne pretende cause d'ignorance, Messieurs ont ordonné ceste dispute deuant tout le mõde, et veulent, que toutes ensemble y veniez.

Messieurs (dirēt les Sœurs) sauue vostre grace : car toutes sommes venuës inspirees de la grace du S. Esprit, et non par cōtrainte, pour faire penitence, et prier pour le monde, et non pour oisiueté, et ne sommes point hypocrites, comme vous dites : mais pures Vierges.

Alors vn des Syndiques respondit, vous estes bien descheuës de verité : car Dieu n'a point cōmandé tant de reigles, que les hommes ont controuué, et pour deceuoir le monde, et soubz titre de Religion sont minstres du grand Diable. et vous nous voulez faire croire que vous estes chastes, chose qui n'est possible en nature : mais vous estes femmes toutes corrompues.

Commēt? (dit la mere Vicaire) vous, qui vous dites Euangelistes, trouuez-vous en l'Euangile que vous deuiez mal dire d'autruy. Le diable en peut biē emporter ce qui est bien : mais il n'a nullement part en nous. Le Sindique dit, vous nommez le diable, et vous vous faictes si saincte, c'est à vostre exemple, dit-elle, car vous le nommez par plaisir, et moy par vn mespris. Le Sindique dict dame Vicaire taisez-vous, et laissez parler les autres qui ne sont point de nostre opinion : la Mere Vicaire dict ie le veux bien, mes Sœurs (dit-elle) dictes à Messieurs nostre intention. Adonc les trois portieres, la Despensiere, et deux Cuisinieres, et l'Enfermiere, et plusieurs des meres anciēnes qui se trouuerent la pour ouir la cōclusion, toutes ensemble crierent à pleine voix, nous disōs comme elle, et voulons viure et mourir en nostre saincte vocation. Adonc furent tous estonnez

d'ouyr tels cris, disãt l'vn à l'autre oyés Messieurs quel tumulte font ces femmes leans, et qu'elle crierie il y a. La Mere Vicaire respõdit Messieurs ce n'est pas grãd'chose, vous en ouyrez bien d'autre, si vous nous menez en vostre Synagoge : car quand toutes serõs ensembles, ferons telle noise que demeurerõs maistresses. Or (dirent les Sindiques) vous estes de terribles testes, mais vous y viendrez. Respõdit la Mere Vicaire, nous ferons. Nous vous y menerons (dirent-ils) et si ne retournerez iamais en vostre terre : car chacun de nous en retirera vne en sa maison, que iournellement nous menerons à la predication : car il faut changer sa vie mauuaise, et viure selon Dieu, nous auons vescu meschantement le temps passé. Ie suis (dict le Sindique) esté vn larron, brigand, et grand luxurieux, ignorant la verité de l'Euangile iusques à present. Respondit la Mere Vicaire toutes ces œuures sont mauuaises, et contre le diuin cõmandement, c'est tres bien fait de vous amãder, car c'est mal vescu a vous : mais ma cõpagnie ny moy, la mercy a nostre Seigneur ne fismes onques meurtres, ny telles œuures pour prendre autre vie, et pource ne voulons nullemẽt changer, mais continuer au diuin seruice : et leur parla si viuement auecques la mere Abbesse, et la Portiere que tous estoient esmerueillez. Dame Vicaire (dit le Sindique) vous estes bien arrogante, mais si vous nous faictes mettre en nostre cholere vous en ferons repentir. Messieurs (dictelle) vous ne pouuez que mettre mon corps en

peine, c'est ce que plus ie desire pour l'amour de mon Dieu : car pour la saincte foy, ma compagnie, ny moy, ne voulons point estre feintes, nostre Seigneur veut qu'on le confesse deuant les hommes, et si ie dis rien qui vous desplaise, i'en veux porter la peine toute seule ; et afin que sçachiez mieux que ie suis, et que les autres n'ayent desplaisir pour moy, ie me nõme Sœur Pernette de Montluel, ou de Chasteau-fort.

Voyant ces iniques qu'ils perdoient leur tẽps se departirent, disant furieusement pour fin de paroles, Nous vous enjoignons de rechef de par Messieurs que ne faillez à vous trouuer toutes, auecques vos Beaux-peres Dimanche prochain, et de bonne heure au Conuent de sainct François à la susdicte dispute, et n'entendons que l'on vous vienne querir, et ainsi despartirent.

Eux s'en estant allez, la Reuerende Mere Abbesse, la Vicaire, et les Portieres monterent à l'Eglise auec les autres, puis leuerent le drap de la treille pour adorer le sainct Sacrement, qui reposoit sur l'Autel, comme est la tres-loüable coustume, puis toutes ensemble à haute voix, prosternees en terre, se representant pauures pecheresses, demandant à Dieu misericorde, c'estoit assez pour fendre vn cœur pieux, requerant à ce bon Iesus, et au benoit Sainct Esprit grace de pouuoir eschapper ces dangers et perils. Puis la mere Abbesse, la mere Vicaire, et les Portieres descendirent au Tournet, pour demander le bon conseil et aduis à leur Pere Confesseur, et à d'autres notables Bourgeois Catholiques, qui estoient bien

marris de voir telles choses : mais ils ne leur pouuoient donner aucun conseil ny reconfort sur ceste citation : car eux mesmes y estoient tous citez, et n'y auoit autre conseil, que de se bien recommander à Dieu. Ces pauures Sœurs furent toute celle nuict en vigile, discipline, et oraison, en piteuse affection. Et le Samedy à quatre heures du matin, donnerent licence aux Beaux-peres et Freres Conuers de sortir hors la ville, et sauuer leurs personnes ; et sortit vn des Beaux-peres et deux Conuers, et sur le Vespre le Pere Confesseur deuoit sortir. Toute celle iournee furent si angoissees, que l'vne ne sçauoit regarder l'autre sans cœur faillir, et non sans cause : car elles estoient entre les dents des Loups rauissans, et par nul moyen ne pouuoient eschapper de leur mains, si Dieu ne le faisoit par euident miracle ; elles sçauoient bien pour vray qu'ils en cherchoient plusieurs à deuorer et de les seduire toutes, et disperser du diuin seruice.

Apres disner leur Pere Confesseur monta à la treille, pour prendre congé de toutes, se voulant retirer hors la ville. L'on ne sçauroit raconter les pleurs, et le douloureux congé : car d'vn costé ni d'autre ne pouuoient prononcer mot. Vn peu de temps apres la Mere Abbesse, et la mere Vicaire se refaigerent, disant, mon Pere voicy vos filles, lesquelles, et nous, voyāt le danger où vous estes, toutes consentent, et vous prient de sauuer vostre personne, car nous ne vous pouuons aider, et mieux vaut, que perissions seules, que vous perissiez auec nous, puisque vous le pouuez faire, et

priez Dieu pour nous, toutes tres-humblement vous crions mercy, si iamais vous fismes desplaisir, ou irreuerence, vous remercions de tous les seruices et bonne compagnie que nous auez faict.

Lors le bon Pere pareillement, pleurant amerement, cria mercy aux Dames, disant, Helas! mes Meres, et mes tres-cheres Filles, combien m'est dure ceste departie, angoisses nous sont de toutes parts : si ie vous laisse en tel peril et danger, ie serois infame, et desloyal, et mõ cœur ne le pourroit porter; si ie demeure, ie ne puis eschaper, car ie seray mãdé à la dispute, et le monde me tiendra pour excommunié, et suspect d'heresie, et par ainsi ie ne peux euiter angoisse, et peril, et ie ne sçay pas lequel ie dois eslire pour le mieux. Les Sœurs luy dirent de rechef, pour Dieu cher Pere, sauuez vostre personne, et adonc il leur donna sa benediction et l'absolution. Celles qui peurẽt luy dirent à Dieu, Helas! mon Pere, que ceste iournee est dure, vous nous laissez ensemble : mais iamais ne vous y verrez, ores est venu le iour de dispersion, et en cest attente prenons le dernier congé de vous : et ainsi il descendit fort triste : et se pourmenant seul par la nef de l'Eglise, il sembloit estre tout transporté, ne sçachant qu'il deuoit faire. Et estant en ceste agonie suruindrent, comme Dieu voulut, deux bons hommes païsans, qui l'interrogerent de sa tristesse, et il leur raconta tout par ordre. Sur ce le reconforterent, disant que pour le plus seur, et honneste ne deuoit nullement abandonner les pauures Religieuses en telle extremité, et que ce luy seroit grand blasme

deuant Dieu, et le monde, en lo priant de ne se douter de rien, et que le lendemain toute la iournee demeureroient au Conuent auec luy, ce qu'ils firent, dõt il fut accouragé, et print resolution de ne s'en aller point, et ainsi se passa celle iournee.

Le lendemain, qui estoit le Dimanche ordonné pour la dispute, le bon Pere dit Messe deuant les Sœurs, laquelle estant acheuee, il fut prins de quatre Sergens, et mené au Conuent de ladicte dispute. Les deux païsans demeurerent au Conuent pour voir la fin que l'on feroit des Dames, et pensoient parfaitement qu'ils les meneroient comme ils avoient deliberé, et promis le Vendredy precedent: mais nostre Seigneur leur fit oublier, de sorte que de ceste iournee personne ne leur fit desplaisir, combien qu'elles attendissent tousiours en grande douleur, et en continuelles prieres.

Le Pere Confesseur est prins par quatre Sergens et mené à la dispute.

Enuiron trois heures apres midy retourna le Pere Confesseur, et auant boire ny manger monta à la treille, et raconta aux Sœurs le premier terme de la dispute, comme au commencement ce maudict Iacques Bernard auoit mis en auant les statuts de Religion, en despitant l'habit qu'il portoit, sur quoy vn deuot religieux Iacobin, nommé M. Chapuisi, disputa viuement, et le confondit. Le lẽdemain retournerent, et proposãt d'autres folles questions, fut confondu par ledit Iacobin. Ils procederent toute ceste semaine, et Dieu y ouura tellement que tous les assistans cognoissoient bien leur feinte doctrine.

Voyant ces chiens, que Dieu donnoit victoire pour sa saincte foy, quand le Iacobin vouloit respondre aux questions, tous se prenoient à cracher et faire bruit, et les chiens hurloient, de sorte que l'on ne pouuoit entendre, dont les Chrestiens furent trop marris, et craignant que le dict bon Pere ne defaillit par ennuy, eurent conseil qu'il se retirast, et que nul Chrestien si trouuast plus pour disputer, dont ces faux Heretiques cuyderent enrager, mais pource ne laisserent de proceder entre eux mesme, et dura ceste disputate iournellement iusques à la S. Iean, exterminant grandement la saincte foy Catolique, et esleuãt et semant de grandes, dangereuses, et damnables erreurs : ils condamnerent entierement la saincte Messe estre nulle, et le diuin Sacrement de l'Autel comme fiente et chose abominable, et tous autres Sacrements de la saincte Eglise.

Les Heretiques tiennent la Vierge Marie pour femme pecheresse, et les Saincts comme les autres hommes sans autre puissance.

Ils diuulguerent et mirent la Vierge Marie comme femme de mauuaise vie, et qu'elle n'auoit nulle puissance, ne merite enuers Dieu; et aussi que tous les Saincts, et Sainctes de Paradis ne sont estimez par eux non plus que les hommes de ce monde, et encor moins. Derechef condãnerent qu'il n'y auoit aucun Purgatoire, et que apres la mort on ne doit point prier pour les trespassez, disantz qu'ils sont au partir de ce monde iugez et enuoyez en Paradis ou en enfer eternellement, et tant d'autres heresies que lon ne sçauroit escrire, et quant à moy i'ay grand horreur de les penser et escrire.

Apres ces maudites conclusions, Iacques Bernard du grand Ordre des Freres de S. François, Gardien du Conuent de Riue, prestre et prescheur, mesprisa et vitupera vilainement son ordre, et print l'habit seculier le vingtiesme de Iuillet, et tantost print à femme vne belle ieune fille d'vn riche Imprimeur.

Le iour de la Magdaleine, apres que la Messe fut sonnee solennellement en son Eglise, et que tous ceux de la Parroisse et autres bons Chrestiens de la cité furent là assemblez pour ouyr la saincte Messe en grãde deuotion, ce malheureux Predicant Faret mena tous ses auditeurs, puis estans assemblez en leur ordinaire, dans ladicte Eglise de la beniste Magdaleine, pour empescher la solemnité, et eux dedans fermerent l'Eglise, et se tindrent à la porte pour contraindre le peuple d'ouyr ces sermons, dont chascun fut esmeu, et troublé, et les femmes ietterent un grand cry, et firent telle noise que malgré eux sortirent de l'Eglise, et fut cessé tout le diuin seruice : mais apres que ces chiens furent sortis le peuple Chrestien retourna en l'Eglise, et les Prestres dirent la Messe plus solennellement que iamais, et en grande deuotion : et à Vespres ces canailles firent le semblable, et prindrẽt possession de celle saincte Eglise, et tous les iours depuis fut leur ordinaire d'y prescher. Puis en l'Eglise de sainct Geruais, et pareillement firent au Conuent des Iacobins le iour de leur Pere sainct Dominique, et en toutes les Eglises ne cesserent d'empescher le diuin seruice, mais sur tout persuaderent les

Les Lutheriens prennent par force toutes Eglises de Geneue.

pauures Sœurs de Madame saincte Claire, lesquelles pour auoir quelque bon conseil, et reconfort recoururent à leurs bons amis Catoliques, mais personne n'y sçauoit donner autre reconfort que de plorer auec elles piteusement.

Le Dimanche dās les octaues de la Visitation de nostre Dame vindrent les Sindiques auec le chetif Predicāt Guillaume Faret, et Pierre Viret, et vn miserable frere Cordelier, qui ressembloit mieux vn Diable qu'vn homme, et des principaux de la cité vne douzaine tous Heretiques, à dix heures de matin que les pauures Sœurs vouloient disner, vindrent au Conuent, demandant d'entrer par deuers nous, pour nostre bien et consolation, disant qu'ils estoient nos Peres et bons amis. La mere Portiere le va denoncer a la Mere Abbesse, et Vicaire qui le dirent à la cōmunauté pour recourir à nostre Seigneur, qui les inspirast à respondre à son honneur, et gloire, car elles pensoient biē qu'il y auoit de la trahison et tricherie. Les sœurs laisserent la table, et coururent à l'Eglise et la Mere Abbesse, et Mere Vicaire allerent au Tournet disant, Messieurs vous nous aurez à pardonner, car ce n'est pas nostre vocation d'ouurir noz portes : mais s'il vous plaist de mōter à la treille, nous vous irōs saluer volontiers. Le Sindique respōdit, nous sommes les Seigneurs de iustice, et voulons entrer, mais ne vous doutez, car nous ne vous ferons que tout honneur.

Les Sindiques et deux Predicans vevlent entrer dedans le Conuent de S. Claire.

La mere Vicaire respondit, Messieurs le cœur me dit que vous menez voz Predicants diaboli-

ques que ne voulons ouyr aucunement : le Sindique dict Dame Vicaire vous nous persuadez tousiours, et nous sommes gens de bien, et n'allons point par tricherie, et venons pour vostre consolation, et pource ouurez les portes : car nullement ne pouuez ny deuez refuser. Messieurs dit Mere Vicaire, or dites s'il vous plaist la cause qui vous meut d'entrer ceans ? faictes nous ceste grace de nous laisser seruir à Dieu sans plus d'empechement : le Sindique respondit par le Seigneur Dieu nous y entrerons, et si vous n'ouurez nous romprons voz portes et vous en repentirez : La Mere Vicaire dict si vous venez pour mal faire il sera mieux qu'ayez la peine de rompre, mais ie crois que vous estes gens tant bien aduisez que ne voudriez faire tel scandale. Le Sindique dict Dame Vicaire nous vous auons dict que venons pour bien, et ne voulons entrer que trois ou quatre de voz bons amis. Ce oyant la mere Abbesse et autres Sœurs dirent, il est mieux que leur ourōs de peur qu'ils ne vous facent autre meschef, dont pour euiter leur furent ouuertes les portes, ils promirent qu'ils ne meneroient point de Predicant, et qu'ils n'entreroient que trois, ou quatre, mais ils entrerent vne quinzaine auecque le Pere Confesseur qui donna conseil de leur ouurir pour crainte d'eux, et vn autre bon Pere son compagnon.

Puis entrerent tout droit au chapitre, et le Sindique dit, Mere Abbesse faictes venir icy toutes voz Sœurs ensemble, et sans contredict ny delay, autrement nous mesmes les irons querir,

par le conuent, lors la mere Vicaire dit, ha! Messieurs vous nous auez trahy; ie ne veux point ouyr vos sermons de perdition, et fit toutes les excuses possibles, mais la mere Abbesse, et le Pere Confesseur contraignerent par saincte obedience toutes les Sœurs d'y venir, ieunes et anciennes, saines et malades: et toutes estant assemblees les ieunes furent mises deuant ce maudit Faret, et les Euangelistes d'vne part et d'autres pres des ieunes pour les flatter et deceuoir. Silence fut donné, et ce Faret print son ferme desir, gens Maria abiit in montana; disant que la Vierge Marie n'auoit poiut tenu vie solitaire, mais estoit diligente à secourir, et faire seruice a sa Cousine ancienne, et sur ce passage degradoit la saincte clausure, et Religion, l'estat de saincte chasteté, et Virginité vituperablement, qui transperçoit le cœur des pauures Sœurs. Adonc la Mere Vicaire voyant que ces seducteurs parlementoient et flattoient les ieunes Sœurs, se leue droicte d'entre les anciennes disant Mōsieur le Sindique puisque voz gens ne gardent le silence ie ne le garderay non plus, mais ie sçauray ce qu'ils disent là à mes Sœurs, et s'alla mettre entre les ieunes deuant ces gallands, dont puisque vostre Predicant est si sainct que n'auez-vous sur sa personne eu reuerence et obeissance, vous estes de mauuais seducteurs, mais icy ne gaignerez rien: sur ce tous furent indignez, disant quel Diable de femme est cecy, Dame Vicaire avez vous le Diable, ou estes vous enragee, retournez en vostre place. Non fe-

ray, dit-elle que ces gens ne soyent ostez d'aupres de mes Sœurs.

Le chetif Predicãt estoit tant courroucé ou par le vouloir de Dieu si espouuanté qu'il ne scauoit tenir propos, mais trembloit en parlant, et n'auoit aucune contenance, et les autres deux Predicans n'en auoient pas plus, ne dirent mot.

Les Sindiques estant troublez, commanderent furieusement que la Dame Vicaire fust mise dehors, et elle dit vous me faictes grand grace : car ie ne desire autre que d'estre hors de vostre compagnie, et ne veux maintenant ouyr voz maudites traditions. Lors plusieurs la prindrent, et la sortirent hors du Chapitre, et toutes les Sœurs se leuerent pour vouloir sortir apres elle, mais la porte leur fut fermee, dont se prindrent à plorer, criant misericorde: mais derechef fut commandé silence par le Confesseur, qui craignoit plus qu'elles, et par la mere Abbesse qu'ils tenoient entr'eux. Et la pauure Mere, fort ancienne et malade, obtemperoit à leur commandement de faire assister les Sœurs : et vne d'entre elles dourant leur affection, se va cacher au Dortoir, fermant deuers elle : mais force fut de la faire reuenir, et mesmes d'y apporter les griefuement malades.

Alors vn Predicant reprint sa parole dissimulatiue du bien de mariage et liberté, auec propos de grands abus et damnables : et quand il parloit de corruption charnelle les Sœurs commēçoient à crier, c'est menterie, crachant par despit contre luy, et sur tout les ieunes Sœurs, qui estoient deuant luy, disant nous ne pouuons plus ouyr de ces

erreurs, dequoy le Predicant fut fort indigné, disant, et vous Pere Confesseur, qui tenez ces pauures aueuglees en ceste captiuité damnable, que ne les faictes vous taire pour ouyr la parole de Dieu, mais elles ne la peuuent pas ouyr d'autant qu'elles ne sont pas de Dieu, ains toutes corrompues de cœur, feignant de viure chastement encloses, et ainsi abusent le monde: cependant nous sçauons bien que plusieurs de ces pauures ieunes filles viēdroient volōtiers à la verité de l'Euangile, et au grand bien du mariage, si vous et les vieilles ne les teniez tant de court, et subiectes: le Confesseur tout espouuanté, et son compagnon, et la mere Abbesse de rechef cōmanderent silence, disant que sainct Paul commande à la femme de se taire.

Mais la Mere Vicaire estant dehors ne se teut pas, vint deuant le Predicant frappāt de ses deux poings contre la paroy, de grand force, criant hé chetif et maudit hōme, tu pers bien tes feintes paroles, tu n'y gaigneras rien. Ie vous prie, mes Sœurs, que vous n'entendiez rien à luy. De cela les Heretiques furent plus troublez que deuant: car elle faisoit tel bruit de ses mains, et crioit si fort que le Predicant perdoit sa memoire et propos.

Les Sindiques iurerent qu'ils la meneroient en prison, mais elle auoit si ferme son bon vouloir, qu'elle ne craignoit point la mort pour l'hōneur de Dieu: Aucunes des Sœurs āuoient bouché les oreilles de cire pour ne l'ouyr: dont voyāt, que nulle n'en faisoit estime le Predicant cessa, et

à voir sa contenance il eust voulu n'estre iamais entré leans, et ne cuidoit assez tost estre dehors, et moy qui escry cecy, estant presente, et aduisant curieusement sa contenance (en ferme propos de ne varier en l'amour de Dieu, et de ma vocation), i'apperceu tres-bien que le Diable, et tous ses adherans ne peuuent endurer la compagnie des vrayes espouses de Iesus Christ, et le signe de la saincte Croix, que continuellement les Sœurs faisoient malgré et en despit de luy, et de tous ses semblables.

Les Sindiques, et autres vouloient parler aux Sœurs, et disputer auec elles, mais la porte du Chapitre fut ouuerte, et la Mere Vicaire rappellee à la requeste de la Mere Abbesse, et tousiours les redarguoit, ne voulant point auoir longs propos auec eux. Aucunes des ieunes se cuyderent cacher à l'Eglise, mais quatre ou cinq de ses marchands les allerent trouuer, car ils cherchoient principalement les deux de la ville, et celles qui y auoient esté à lescole, desquelles ils auoient cognoissance; Et moy estant du nombre fus cogneüe d'vn d'iceux qui par force me vouloit descouurir, et voir en la face, et pource que ie ne luy voulus permettre se despita, disant qu'il ne me feroit autre violẽce pour lors: mais dans peu de temps, ie vous verray, (dit-il) à loisir en pleine rüe, qui fut parole transpersant mon ame, et de mes pauures compagnes: et autant en dit le meschant Viret Predicant à la pauure Sœur d'Orbe qu'il persuadoit bien pour la deceuoir, et sur tout desiroient de parler en secret à celles de Geneue,

mais la Mere Vicaire les en gardoit bien. La paure apposfate fut de bon propos pour ceste heure, et les meres anciennes leur respondirent constāment de la saincte escriture : et furent les pauures Sœurs trauaillees ceste iournee douloureusement, despuis dix heures de matin iusques à cinq de soir, et plusieurs, sans boire ny manger, fors qu'abondance de larmes.

Or voyant ces heretiques qu'ils ne profitoient ny gaignoient que de grandes iniures, se retirerent dehors, et ce maudit Faret commença le premier, et s'alla lauer les mains hastiuement pour se refraischir, croyant qu'il brusloit de rage, et en descendant les degrez ce meschant Cordelier, tout chargé de rongne, estant hydeux à voir ne pouuoit deualer, et demeura derriere; et vne Sœur allant apres le frappoit de ces deux poings sur les espaules, disant, chetif Apostat haste toy, et t'oste de deuant moy, mais il n'en fist aucun semblant, ny oncques dict mot. Ie croy qu'il auoit la langue amortie et liée, et en sortant le Syndique dict, nous retournerons souuent pour vous annoncer la parole de Dieu, la Mere Vicaire respondit, n'y reuenez pas pour le pris, car iamais ne vous ouurirons les portes.

Despuis voulurent bien retourner souuentefois, mais Faret oncques ne le voulut, ny aucun autre Predicant, disant que tout estoit perdu de prescher à ces hypocrites : mais mettez les dehors de leurs tanieres (disoient-ils) et les contreignés de venir aux sermons publics en tant que cela est en vostre puissance.

Quand ils sortirent du Conuent il y auoit bien trois cens personnes deuant la porte, attendant si aucune religieuse sortiroit auec eux, et ne cuydoient pas moins qu'elles ne fussent peruerties, et plusieurs mauuais pensoient en retirer en leur maison. pour les marier à leur gré, et mesme vn Cordelier renié auoit iuré d'en espouser vne.

La Sœur de nostre pauure apostate cuydant la faire sortir, estoit là en attendant, et pour la faire venir, et peruertir, estoit leuee de gesine d'enfant, et n'auoit que huict iours qu'elle auoit enfanté, et son mary Heretique auoit porté son enfant en son giron, et le tint en baptesme sans autre parrain: voyant, dis-ie celle malheureuse femme que sa Sœur ne sortoit point, alla monter à la treille auec d'autres dames Bourgeoises, faigneant vouloir parler aux Sœurs en bonne amitié pour sçauoir que leur auoit esté faict par ces predicans, puis demanda de parler à sa sœur, la Mere Abbesse auec plusieurs discrettes leur parlerent deuotement, et lors vne fauce langue serpentine, predicante par douces paroles, cuydant plus faire que les susdicts Predicants, va cōmencer à parler de l'Euangile disant pauures Dames, vous estes bien obstinees et aueuglees, ne sçaués vous pas que Dieu a dit que son ioug est doux et soüfue, dit venez à moy tous qui labourez, et estes lassez, et ie vous deschargeray : Et n'a pas dict que l'on s'emprisonne, et tourmente par des austeres penitences comme vous faictes. Et puis du S. Sacrement disant des parolles que i'aurois horreur d'escrire, aussi ses parolles faintes sont

toutes contraires au salut. La mere Abbesse sçachant bien de la saincte Escriture, luy respondoit viuement, aussi faisoit cette pauure apostate: mais toutesfois demonstroit grãde amitié et priuauté à sa sœur, qui donna grand soupçon aux Sœurs, dont aucunes allerent prier la mere Vicaire d'y aller pour mettre fin à leur propos: laquelle incõtinent alla prendre la mere Abbesse par les bras, disant, ma mere voyant que ces bonnes Dames ont changé de loy, et ont prins le contraire à salut, et à nous, vous ne les deuez pas ouyr: et puis dit à ladite Dame, si vous voulez deuiser icy de nostre Seigneur, et de propos honnestes, comme autrefois, nous vous parlerons volontiers. mais de ces innouations de loy n'en voulons point ouyr parler, parcequ'il nous est deffendu: puis sans autre congé ferma la porte, et leur fit visage de bois, dont furent fort faschees, et crierent là plus de demie heure, disant, Ha fausses caffardes! vous desprisez la parole de Dieu, et voulez obeïr à vos caffards, et ministres du Diable, et puis ceste malheureuse disoit, vous voyez comme elles traittent ma pauure sœur, et tiennent tant subiette, que la pauure fille n'a ozé declarer son courage, combien que volontiers elle entendroit à nous.

Et depuis ceste iournee ne cesserent seulement vn iour qu'ils ne fissent venir quelqu'vn de leur secte pour espier et trauailler les pauures Religieuses, et souuent disoient paroles infames et detestables: mais la mere Portiere estoit attrempee et discrette, et ne leur tenoit point long pro-

pos, qu'elle ne fermist son Tournet, et si force luy estoit de respondre, elle faisoit venir la mere Abbesse, et la mere Vicaire, et les Sœurs se mettoient en oraison, et nostre Seigneur permetoit que tousiours respondoient efficacement, et les rendoient vaincus et confus. Vray est que souuentefois ils menaçoient la mere Vicaire de prison criminelle, et craignions quelquefois que de faict ils ne le fissent: mais aucuns doutoient disant elle est de trop grande parenté, et pourroit estre cause de quelque grande esmotion contre la ville; aussi le Duc de Savoye les soustient, et pource elles ne prient que pour luy: et aussi nous seroit reproche de nous prendre à vne femme idiote.

Plusieurs gens de bien nous venoient aduertir des menaces qu'ils faisoient de venir prendre les ieunes Sœurs pour les marier, et principalement la pauure peruertie, et que iournellement sa sœur en faisoit supplication à Messieurs de la ville, et au Conseil, dont plusieurs Bourgeoises Catholiques, et mesmes de ses parentes, venoient pleurer, en les exhortant d'estre constantes, et d'auoir bonne patience et perseuerance: car pour le vray estoit resolu de nous oster du Conuent et separer l'vne de l'autre en bref.

Les pauures Sœurs, conseillees de nostre Seigneur, s'assemblerent vn iour toutes en chapitre, au son de la cloche, inuoquant l'aide de nostre Sauueur Iesus Christ, et du benoist S. Esprist, de la sacree vierge Marie, et tout le celeste Exercice, et en telle abondance de larmes que l'vne n'en-

tendoit point l'autre, et fut demandé aux ieunes Sœurs si elles vouloient perseuerer, ou se sauuer par quelque bon moyē, ainsi qu'il plairoit à Dieu les inspirer : car certaines bonnes Dames auoient presenté de les retirer secrettement, et sauuer en habit dissimulé.

Adonc toutes prosternees en terre, et à haute voix et abondance de larmes dirent aux anciennes, Ha tres-aimees Meres, ayez pitié de nous, et nous aidez comme à vos pauures enfans en ce douloureux danger, angoisse nous est de toutes parts: car nous ostant et separant de vostre compagnie ne sommes pas asseurees que ne tombions entre les mains de nos ennemis: et demeurant, ne pouuons euiter le peril de nos personnes, sinon par l'aide diuine, et pource vous plaise prier pour nous, et nous aider de vostre pouuoir, car nous auons propos de mourir pour Dieu, et ne craignez pas, (s'ils nous vouloient prendre par force) de nous retirer de vostre pouuoir, nous aymons mieux estre desmembrees par pieces que de consentir à eux, et vous promettons la foy de tout nostre pouuoir: les pauures anciennes entendant cecy pleuroient amerement. et aucunes defailloient.

Toutes se promirent et donnerent la foy hors la mal-aduisee Sœur Blesine qui fust pensiue, et puis se rioit et n'en fist pas grand estime, il luy fust demandé ce qu'elle pensoit de faire, si elle n'estoit pas d'aussi bon vouloir que les autres; et que si elle vouloit on la sauueroit bien, car elle auoit deux tantes en la ville bien estimees et

vrayes catholiques, qui la demandoient pour la sauuer, et mettre hors la ville en seureté en la maison de Mōsieur le Iuge de Gets, qui auoit espousé sa sœur, et dès lors ils la vouloient conduire en vn conuent de Viuey bien honnestement, et qu'elle condescendit à cecy, car pour vray elle seroit prise des peruers loups rauissans; mais elle respondit qu'elle n'auoit que faire de ses tantes, ny beau-frère, et qu'elle scauoit tres-bien ce qu'elle deuoit faire: Et en ce les pauures Meres cogneurent bieu son mauuais propos, et la dissuadoient de leur pouuoir, et tant benignement qu'il estoit possible : et les ieunes luy disoient, hé très-aimee compagne, ayez pitié de vostre pauure ame, croyez le conseil des bōnes Meres, car vous estes en grand peril, et aussi nous toutes par vostre moyen. Elle respondit en riant, vous auez grand doute, et desirez de vous deffaire de moy, mais ie ne feray pas par le moyen que pensez de vous mesmes.

Ce voyant les Sœurs mãderent querir ses tantes, et leur dirent toutes ces paroles, dont elles en pleuroient amerement, et la firent venir parler à elles, mais n'y voulut venir iusques à tant qu'on luy dit que c'estoit sa sœur heretique; alors incontinent y alla toute ioyeuse, et ses pauures tantes la prindrent si doucement et prudēment qu'il fust possible, luy promettant de ne luy iamais faillir, mais de tout ne tenoit conte, dont l'vne luy va dire auec grande affection, Ha Sœur Blasine ie voy bien vostre fole opinion, et que vous marierez, et serez cause que nous serons

toutes en grand reproche, mais elle s'en partoient deuant elles riant sans congé, dequoy les pauures Dames furent merueilleusement angoissees, et la Mere Vicaire leur dit, mes Dames et noz bõnes Meres, vous voyez le danger auquel nous sommes au moyen de ceste fille, et nous serez tesmoing, comme auons cherché et mis auant tous les moyens à nous possibles pour la sauuer, elle voit bien la bonne et ferme constãce de ses compaignes que vous cognoissez bien, qui sont tant pauures Religieuses, et pour elle sont en grand danger. Vrayment vous dictes vray (dirent ces Dames) car nous scauons bien que les mauuais ont grand enuie d'auoir vne telle et telle, et les prendront par force si nostre Seigneur ny met de sa grace.

De ces paroles furent les Sœurs plus dolentes que deuant, et y auoit angoisse qu'aucunesfois l'vne ne cognoissoit l'autre, disant les vnes aux autres, Hé Dieu! quel conseil vous plaist il nous dõner, nous auez vous tiré du monde pour nous perdre, si nous cachõs les ieunes ils martirizeront les pauures anciennes par despit, et s'ils treuuent les ieunes ils les separeront par violence, et ne sçauõs quel moyen tenir sur ceste angoisseuse departie et tribulation, et disoient aussi, hé! tresaimees Meres de la religiõ, sçauez-vous point l'angoisse pitoyable, et douloureux danger où sont voz pauures Sœurs, si vous le sçauiez au moins nous aduertiriez par vos prieres, et ainsi il n'y auoit entre les pauures Sœurs que crainte, pleurs, et douleurs, et n'y auoit moyẽ de le faire sçauoir

à personne, car ils n'osoient escrire aucune lettre, veu que la ville auoit mis trẽte six hommes d'armes en la maison de Monsieur de Cudre tout deuant le Conuent, faisant le guet iour et nuict, afin que nulle Religieuse sortit, ny les biens et les meubles, et ne passoit pas vn petit enfant, ny autre qu'ils ne le visitassent par les lieux de tout le corps, et qu'ils ne sceussent l'intention pour quoy ils alloient et venoient, et si aucun par pitié portoit l'aumosne aux Sœurs ils la retenoient, et empeschoient les bonnes creatures de leur faire du bien, et par ce moyen furent destituees de tout reconfort, et conseil humain.

Toutefois par subtil moyen, à l'aide de nostre Seigneur auoient faict signifier leur danger et defortune à Monseigneur le Duc qui leur portoit grand amour et pitié, et Madame pareillement, qui manderent audict Iuge de Getz qu'il nous fit preparer son monastere d'Anissy, et que ne doutissions de rien, qu'il le nous donnoit pour nous retirer d'entre ces canailles, et que n'eussiõs pensement que de sauuer noz personnes qu'il nous fourniroient de meubles, et toutes nos indigences, qui fut vn grand reconfort, et cõsolation pour nous : mais helas! nous ne pouuions sortir sans danger en nulle sorte, pource que le Conuent estoit enuironné de tous endroits de gardes et toutes les portes de la ville, et ne sortoit ny entroit personne que de leur gré : et pource doutions qu'à la sortie ne fussions prinses, et separees par force, comme de faict les mauuais auoient déliberé, et pource le meilleur estoit d'attendre

ensemble le diuin plaisir de nostre Seigneur, qui iamais ne delaisse ses amis.

Le iour de l'Octaue de Petri ad vincula, par vn Dimanche ces Heretiques firent de grandes insolences à l'Eglise de sainct Pierre, et interrompirent le diuin seruice que Messieurs du Colege faisoient, ils les battoient, et deschiroient leurs surplis, et firent de grandes injures et vilennies, et y prindrent leur possessoire damnable pour prescher, et le lendemain prindrent tous les meubles, et thresors, qui estoient estimez plus de dix mille escus, rompirent les Images, et belles portraitures ouurees de beaux et excellens ouurages, n'y laissant aucune entreseigne de deuotion : et depuis ce iour nul seruice se faisoit en aucune Eglise de la cité, fors au Conuent de saincte Claire, où les pauures Sœurs maintenoient tousiours les heures canoniales, mais à portes closes. Les beaux Peres disoient tous les iours la Messe, et beaucoup de gens y venoient secrettement, qui estoit bien dangereux pour les Sœurs. Et la veille de saincte Claire fut mandé par grande deffence de ne plus sonner ne dire Messe, ny aucun office, qui fut glaiue transperçant leurs ames : toutefois elles disoient tousiours l'office, mais tout bas au milieu du Chœur, et quelquefois le disoient dedans, le Refectoir.

Le iour de l'Assomption nostre Dame, apres Matines les Freres dirent la saincte Messe, et puis le Pere Confesseur communia toutes les Sœurs, pour la derniere fois, et y furent portees les pauures malades en grande peine, et pleurs, et puis

commanderent à Dieu leur Pere Confesseur, qui se vouloit departir pour se sauuer hors la ville, et ses compagnons, craignans d'estre mal traittez, sortirent hors la ville, et demeurerent les paures Sœurs bien desconfortees, sans conseil ne confort de creature humaine, que d'vn seul paure Conuers, qui estoit bien griefuement malade, et ne pouuoit aller gueres loin. Elles estoient en pitoyables amertumes et angoisses, et n'attendoient iournellemēt que douleurs et perils : et n'y auoit en ceste pauure Congregation que pleurs et lamentations.



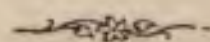


S'ENSUIT

LA VIOLENCE QVI FVT FAICTE

AU CONVENT, ET AUX RELIGIEUSES

DE SAINCTE CLAIRE.



Les Lutheriens par finesse entrent dedans le Conueut de S. Claire.

Le iour de Monsieur Sainct Bartholomy Apostre vindrent grādes compagnies tous en armes, et bien embastonnez de toutes sortes d'armes, et tout paisiblement ils vindrent heurter à la grand'porte du Conuent, et le pauure Conuers va s'enquerir qui ils estoient, et qu'ils demandoient: vn mauuais meurtrier va feindre sa parole, se pronōçant amy de la Religion, ouure moy sans doute: car ie suis vn de tes bons amys, et viens pour la consolation des Sœurs.

Le pauure Frere Conuers, en bonne intention ouurit la porte, tantost toute ceste multitude fut dedans, dont le pauure Conuers demeura comme transsi, et tantost vont courir par le Cōuent és chambres des Freres, rompant et brisant tout

ce qu'ils trouuerent, images, liures, et Breuiaires, et firent pis qu'il n'auoient faict en aucune autre Eglise, et pource que les images estoient ostees, et retirees, ils presenterent les gresillons aux mains du pauure Frere conuers s'il ne leur monstroit, le pauure frere craignant leur ouurit la chambre où tout estoit retiré, et eux cōme Loups enragez vont rōpre auec grosses haches, et marteaux ces belles images, et principalement du benoist Crucifix qui estoit merueilleusemēt beau, et de nostre Dame, et n'y laisserent piece entiere.

Puis monterent auec vne eschelle à vn grand Crucifix de merueilleuse beauté, et pitoyable a regarder, et y firent grand effort et tumulte auec grosses haches, et troquoises et tous instrumens, et estoient à l'entour plus de cinquante, mais ne le peurent iamais endōmager ny despendre, dequoi furent bien troublez.

Les pauures Sœurs oyant ce tumulte, furent dolentes, et pleines de craintes, et s'allerent toutes retirer à l'Eglise, demandant l'aide et secours de nostre Seigneur, et ces iniques Sataniques, apres auoir faict leur despit dehors, s'en vōt droit au tornet des Sœurs, et Pierre Vandelly, et Baudichon Capitaine de celle pestiferee compagnie, se prindrent à frapper de grosses barres de fer que ils portoient pour rompre toutes serrures, et auec gros hachōs abbattirent le tornet qui estoit beau, et fort de bon noyer. La mere portiere voyant tombé et escartelé le Tornet, va barrer la porte contre, l'appuya de son dos pour garder de l'ouurir : mais l'vn d'eux va frapper de son hachon si

fermement qu'il le mit bien auant, et peu s'en fallut qu'il ne le mist au dos de la portiere, mais Dieu le Créateur la recula miraculeusement, et sortit auec ses compaignes de la chambre du Tornet, et fermerent la porte de la chambre qui estoit double et forte, et vn autre porte qui estoit encore apres la premiere porte, et toutes bien composees et fortes, et puis coururent à l'Eglise, et toutes vnies ensemble saines et malades, se mirent bien ioinctes en vn monceau prosternees en terre les faces couuertes au milieu du Cœur, en pitoyable douleur et souspirs incōparables attēdant la mort corporelle, ou le peril de l'ame, et sans espoir ny reconfort humain; cependant les iniques eurent tantost rompu le tornet, et les trois portes, et entrez se vont esparpiller par le Conuent à gros troupeau, car ils entrerent plus de cent cinquante, tous forcenez à mal faire, et ne delaisserent images, ny forme de deuotion au dortoir, à l'enfermerie, ny en aucun lieu du Conuent, et venant au chœur où estoient les pauures Sœurs, vōt deschapeler les belles images deuāt leurs yeux, faisant voler les esclapes par dessus elles, qui leur donnoient des mauuais coups. Ce voyant les pauures Sœurs d'vn ardant cœur, commençant la mere Vicaire toutes d'vne voix et hauts cris, vont crier misericorde sans cesser, et fut tel le cry, et si espouuātable qu'il fut ouy bien loing, dont tout le Conuent retonnoit, auec la violence que les iniques faisoient, qui estoient bien estonnez, et crioient aussi à pleine voix cōtre les Sœurs disant, taisez vous de par le

grand Diable, mais la mere Vicaire respondit, nous crierons à nostre benoist Dieu iusques à ce que de luy ayons secours et grace, mais vous qui faictes œuures diaboliques, de quel authorité faictes vous telle violence? sont-ils point icy Messieurs les Sindicques et Gouuerneurs, nous leur supplions raison et iustice, et qu'ils nous disent qui nous meut à nous tant tourmēter sans raison, dequoy aucuns furent aucunement esbahis, mais les autres ne laisserent comme Loups rauissans à deuorer tout ce qu'ils trouuoiēt de deuotion : plus chapelerent les formes et chaires des Sœurs, qui estoient belles, et de bon noyer, comme aussi ne laisserent entier le pulpitre du lettrier, et le liure qui estoit dessus. Ie croy que iamais ne fut faicte si grande insolence, vitupere, et dissolution : Et ne fut oncques ouy si piteux cry, et lamentation que faisoient les pauures Sœurs, et plusieurs d'angoisse se pasmoient et perdoient la parolle.

La pauure apostate estoit alors auec les Sœurs, et la mere Abbesse la tenoit aupres d'elle pour luy donner bon courage, et quant les Sœurs crioient misericorde elle crioit au contraire, paueāt illi, et non paueam ego, de quoy celles qui estoiēt aupres d'elle furent bien esbahies, et pource que la mere Vicaire constāment demandoit les Syndiques pour sçauoir leur totale intention qu'ils vouloient faire de nous : pour celle heure les iniques ne firent aucun semblāt de nulle des Sœurs, mais se rassemblerent, et sortirent dehors vnis ensemble, et laisserent tout le Conuent ouuert, que chacun y pouuoit entrer.

Se voyant les pauures Sœurs tant fatiguees et affligees, ne scachant que faire, nostre Seigneur inspira deux notables Bourgeoises Catholiques, (l'vne femme de leur Apothicaire, nommé Amy de la Riue, et l'autre estoit femme d'vn riche Marchand, nommee Léonarde Vindret) de les venir consoler, et entrerent dedans constamment, et quand les Sœurs les virent recommcẽrent leurs cris, misericorde, pensant que derechef fussent de ces canailles, mais les pauures Dames toutes chargees de larmes crierent, ne vous doutez de rien, car nous sommes vos amies, et venons pour bonne intẽtion. Alors les pauures Sœurs se dresserent toutes vers elles en piteux souspirs, et lamentation, et furent long temps sans pouuoir dire mot, monstrant par signe l'insolẽce et violence, et ces pauures Dames disoient: Certes trescheres Dames il nous desplaist grandement. et s'il estoit en notre pouuoir nous amanderions bien tout: mais vous sçauez que force n'est pas droict; Les mauuais sont maintenant en puissance sur les seruiteurs de Dieu, et les bons n'ont refuge qu'à bonne patience, consolez vous en nostre Seigneur, et nous dites priuément s'ils ont point touché à vos personnes: Nenny, dit la Mere Vicaire, ie croy que nostre Seigneur ne leur a pas permis. Or prenez bõ courage, dirent ces Dames, car ce n'est que commẽcement de douleur. Et vous autres ieunes, telle et telle, prenez bon cœur, et vous confiez en nostre Seigneur, car vous aurez de la bataille.

Et ainsi qu'elles s'en retournoient veirent ve-

nir et entrer dedans la malheureuse Capitaine de malice, auec beaucoup de ses plus infectees adherantes, et la multitude des forsenez, qui fut renouuellement d'angoisses incroyables aux pauures Sœurs, disant aux susdites deux Dames, Hé noz vrayes meres et amies, pourquoy retournent ces malheureux? vous voyez qu'ils ont desia faict tout au pis qu'ils ont peu, et que nous veulent-ils plus? Recourez à nostre Seigneur, dirent ces Dames, et ils ne vous delaissera point, et quãt à nous vous y aiderons de nostre pouuoir ; et vous Sœur Blaisine, ayez bon courage, car vostre sœur guide ceste troupe pour vous auoir. Et sur ce la mere Abbesse la print par la main disant, mon enfant si vous faictes resistence, nous vous aiderons toutes iusques à la mort, et ie vous tiendray au milieu du troupeau, et s'ils vous cherchent vous serez au giron de vostre pauure mere.

La mere Vicaire en gardoit vne entre ses iambes soubs son habit, qu'elle donna en garde à l'vne de ces deuotes Dames, qui la print volontiers, et la cacha aussi dessoubs sa robbe, et se tenoit là comme toute esbahie, et les pauures Sœurs vont crier comme deuant de voix enroüees pitoyablement misericorde, dequoy ces pauures gens estoient grandement esmeuz, et ne pouuoient s'entendre l'vn l'autre, et n'osoient mettre la main aux Sœurs, car elles se tenoient si serrees ensemble, qu'ils ne cognoissoient ieunes ny vieilles, et la Dame Catholique leur remõstroit de son pouuoir, disant, Helas Messieurs, que voulez vous à ces pauures Sœurs qui ne nuisent à personne? Da-

me Hemme regardez bien que vous faictes d'oster vostre Sœur, gardez que mal ne vous aduienne. Elle respondit nous ne la voulons pas forcer, ny d'autres aussi, si ce n'est de leur gré : mais ie scay bien qu'elle voudroit estre dehors, et que la pauure fille y demeure en grand regret, et nostre Seigneur donne à chacun son arbitre de bien et de mal : quand nous luy aurons parlé vous verrez bien son vouloir, et comme ces caffardes la contraignent, et les autres aussi. Et puis se prindrent à chercher, et crier Sœur Blaisine monstrez vous, et parlez à nous, ma Sœur ne vous doutez, car ie ne cherche que vostre bien et consolation : mais la malheureuse n'osoit respondre. Aussi le cry et lamentation des Sœurs donnoit tel espouuantement que l'vn n'entendoit l'autre.

Adonc Vandelly va dire, taisez vous de par le grand Diable, et faictes silence : mais de tant plus se parforçoient à crier misericorde. La sœur de la malheureuse va dire, Messieurs laissons-les crier et enrager, cherchons seulement ma sœur, et pour la trouuer et cognoistre descouurõs les vne apres l'autre veulent elles ou non, ce qu'ils vouloient faire : mais la mere Vicaire estant la premiere, se va dresser droicte sur ses pieds, et va dire de grand courage, Messieurs, de toucher à nos personnes, aduisez bien que vous ferez : car ie vous dis que s'il y a homme qui m'approche pour me faire violence ie demeureray en la place où luy, et ce furent esbahis, et se võt regarder l'vn l'autre sans mot dire, mais firent signe aux femmes qu'elles se missent entre les Sœurs; ce qu'elles firent, et

vont demandant à l'vne apres l'autre estes vous Sœur Blaisine? respondoient nenny, et ne le voudrions estre, allez la chercher autre part. Et finalement la vont choisir au milieu de toutes aupres de la mere Abbesse, qui luy va dire Sœur Blaisine mon enfant, iusques à maintenant ie vous ay preseruee, ie vous prie gardez bien de vous separer du troupeau, et vous monstrez bonne championne de nostre Seigneur : car en ceste bataille ie ne vous peux secourir, vous avez vostre arbitre du bien et du mal, nostre Seigneur soit en vostre cœur, et pensee. Et sur ce sa malheureuse sœur va crier Messieurs, nous auons trouué ma sœur : mais ces caffardes l'empeschent de vous venir parler, et descouurir son vouloir, venez vn peu parler à elle. Adonc la vont embrasser et tirer d'entre les autres, et la mirent à part pour lui parler. La mere Vicaire, et plusieurs autres les suyuirent, disant Sœur Blaisine gardez vous bien de consentir, et vous monstrez maintenant Cheualiere de nostre Seigneur, et ne parlez point à eux : mais les mauuais vont dire retirez vous, et nous laissez parler à elle : car si elle ne veut sortir de sa bonne volonté, nous ne le luy ferons point de violence, et pource retirez vous, de peur que ne soyez cause d'vn plus grand mal et de quelque meurtre, car nous sçauons bien que ne pourriez tenir vos langues de parler.

A ces paroles les deux bonnes Dames Catholiques prierent les Sœurs de se tenir quoyes pour euiter plus grand malheur, et elles mesmes faisoient tout leur pouuoir de rappaiser ces faux

Heretiques, lesquels parlerent à part à la dicte Blaisine, ie ne scay quelz propos, mais tant fut qu'elle se laissoit emmener sans aucune resistence, les bonnes Dames Catholiques vont dire hé! Messieurs que faictes vous? bien vous en aduiēne. Adōc les principaux dirent Dame Guillaume, et vous toutes scachez qu'elle est icy malgré elle, estreinte, et de long temps nous scauons son vouloir, et vous monstrerons les lettres escrites de sa main, par lesquelles nous sçauons son intētion, et pour ce nous sommes requis et priés de sa Sœur de ce faire, car nous sommes tenus d'aider les vns aux autres à cognoistre la verité du sainct Euangile: il y a long temps que la pauure fille en a la cognoissance et inspiration, mais elle ne l'osoit demontrer, et pour ce nous ne la prenons pas à force, mais de son gré, et en ce disant la menoient deux par dessous les bras.

Adonc les Sœurs leuerent vn grand cry piteux criant ha Sœur Blaisine vous laissez vous deceuoir, helas! mere Abbesse elle s'en va et vous perdez vne de voz brebis. Mais la mere Vicaire courut audeuāt, et plusieurs Sœurs disant Sœur Blaisine reuenchés vous et si vous voulez nous voulons bien mourir pour vous retirer, et la vouloient oster à force d'entre leurs mains, mais sās mot dire elle se retiroit plus deuers les mauuais, lesquels prindrent de grosses esclapes des formes et cuyderent fendre la teste à la mere Vicaire qui la vouloit retirer à toute force, et vne ieune Sœur print celle piece de bois, et la ramenoit par les espaules d'vn d'iceux, mais il retint le coup et

eust frappé la Sœur si l'vne des Dames ne la retirast, et mere Vicaire, et plusieurs autres y fussent mortes, car elles retiroient de grand force celle malheureuse : la mere Portiere y fut renuersee par terre et foulee aux pieds vilainement, et par force chargerent la pauure malheureuse et la sortirent par le tornet qu'ils auoient rompu, et la mirent en la maison d'vn pauure Sauetier pour luy oster l'habit de la religion. Ces pauures Dames Catholiques furent tant trauaillees que plus n'en pouuoient, nostre Seigneur les auoit bien là menees, car si ne fut leur bonne prudence, il y eut grand mal et meurtres.

Apres que toutes celles peruerses compagnies furent sorties, et qu'ils eurent faict telle violence ; ces Dames tant trauaillees se regardoient l'vne l'autre en grande abondance de larmes, et tant eschauffees que l'vne enceinte deffailloit toute, car elle auoit tousiours esté entre celle meslée, et vertueusement trauaillé pour preseruer les Sœurs, et plus hardiment se mettoit entre eux disant, Messieurs, ne regardez pas à moy, mais au peu que ie porte, et pour ce auoient honte de la frapper rudement : mais elle estoit si lasseé que plus ne pouuoit respirer mais deuenoit là demy morte, et l'autre hastiuement la deslassa de robbe, et de cotte pour alleger le petit que lon luy voyoit bouger iusques à l'estomach, et pensoient qu'à celle heure elle voulsit deliurer en celle place, et à paine se pouuoit reuenir, qui estoit nouuelle playe transperçant les pauures ames des Sœurs, et auec ce n'y auoit espoir ny

reconfort en aucune creature du monde, et fondoient en larmes prostornees deuant Dieu, disant, O Dieu debonnaire, ne veuillez abandonner vos pauures ancelles, qui pour vostre amour endurent ceste peine et douleur. O glorieux Pere sainct François, Madame saincte Claire ne nous laissez point perir en vostre Religion. Helas! si nos bonnes Meres, et Sœurs de la Religion sçauoient le peril où nous sommes, elles fondroient en larmes pour nous implorer vostre misericorde et toutes creatures de deuotion en auroient pitié. Hé tres-douce Vierge Marie secourez vos pauures ancelles, et nous donnez aide et cōfort, car toute cōsolation humaine nous est faillie; tels et autres piteux regrets faisoient sans cesse, et la mere Vicaire demādoit tousiours ces Sindiques. Ils y vindrent quand tout ce mal fut accomply et meschante entreprinse, et trouuerent encor ces deux bonnes Dames Catholiques se reposant en reconfortant les Sœurs.

Adonc les Sœurs se prosternerent deuant eux, demandant iustice, et sauue-garde: et la mere Vicaire print la mere Abbesse par les bras, disant Mere demandez vostre brebis, qui violentement vous a esté ostee de vostre giron, et leur dist, Ha Messieurs, vous auez consenty à nous faire telle violence et insolence, vous que nous tenons pour noz peres et protecteurs? et n'a pas encore suffit de nous rompre toute clausure, et le dommage de tout le thresor du Conuent: mais ont violentement rauy vne de nos Sœurs. Vn Sindique respōdit, certes belles Dames il nous desplaist grande-

ment de vous voir ainsi affligées, ce n'est pas de nostre consentement, ce sont les enfans de la ville qui ne se gouuernent pas par nous, et Messieurs de Berne ont cōmādé qu'il nous faut tous viure en vnion de foy, et à la verité de l'Euangile, vous n'estes pas vnies vous tenant icy recluses, et faisant tant d'hypocrisies : de vostre Sœur prenez en patience, car elle n'a pas esté prinse par violence, mais de son bō gré : car sa sœur nous venoit tousiours supplier de la faire sortir, et que la teniez recluse outre son gré, autant en voudrions faire de celles qui voudront venir à la droitte lumiere de verité.

La mere Vicaire respondit, quant à nous, nous le tenons à grande violence, et vous supplions en l'hōneur de Dieu que n'y retourniez iamais pour tel cas, et croyez certainement qu'il n'y en a aucune de ceste compagnie qui n'ayme mieux mourir que permettre d'estre separee : mais nous vous supplions nous vouloir maintenir et cōseruer en nostre estat et saincte clausure, ou de nous donner sauf-conduit de sortir de vostre ville toutes ensemble, sans violence de nos personnes. Et comment dirent les Syndiques, et où voulez vous aller? la ville vous permettra bien de demeurer en vostre maison, moyennant que ne soyez plus prisonnieres, et que chacune aye liberté d'entrer et sortir à son plaisir, mais vous chāgerez d'habit, et ne direz plus d'office, ny Messe, et ne pensez pas qu'il vous soit permis de sortir hors la ville à vostre plaisir, qui fut parole bien douloureuse aux oreilles des Sœurs.

La Mere Vicaire dict encore. helas Messieurs pour l'amour de Dieu ayez pitié de noz pauures filles, vous voyez cōme nous sommes desarmees et sans nulle serreure: si ces marmailles venoiēt de nuict pour nous mal faire qui les gardera, plaise vous ordonner quelque seurté de sauue-garde. Or bien dirent les Syndiques nous aduiserons de vous garder: mais ces femmes papistes, qui sont icy pourquoy y sont-elles venues? Incontinent les deux dames se mirent à genoux, disant Messieurs pardonnez nous, car nous y sommes entrees avec la multitude: sortez dehors hastiuemēt (dirent les Syndiques) car vous serez plustost cause du mal que du bien, ce que firent incontinent, et sans congé, car leur cœur ne pouuoit respirer, et furent les pauures Sœurs abandonnees et priuees de tout confort, et consolation, plongees en l'abisme de toute affliction.

Deux Sergens de ville furent ordonnez au cōuent dans la closure pour garder les Sœurs, et le conuent, ce disoient-ils, mais il est à croire qu'ils le faisoient plus pour garder que les meubles ne fussent pillez, que pour la consolation des Sœurs: et outre ceux cy estoient tousiours les susdicts Archers deuant le conuent veillans iour, et nuict, et estoient aucune fois quatre vingts, ou cent en ladicte maison de Monsieur de Coudré: et furēt les pauures Sœurs par six iours entiers sans portes ny clausure, seulement en la garde, et confiance de nostre Seigneur: de iour se tenoient en l'Eglise, et le repos de nuict estoit de crainte, et inestimable douleur, et estoient soustenües du

pain d'angoisse, et abbreuuees d'abondance de larmes, à tout dire n'y auoit espoir ny moyen de reconfort, car en nulle maniere ne pouuoient signifier leur doleance à personne, et quand bien l'eussent faict scauoir, n'en fust esté autre chose, car personne de noblesse, ny bon catholique n'osoit entrer en la ville sans danger de sa personne, et par ce moyen n'y auoit que d'attendre la grace de Dieu. Le lendemain la pauure peruertie Blaisine, et sa malheureuse Sœur vont demander aux Syndicques, et conseillers de la ville vne petition, demandant de luy faire payer du conuent son mariage, scauoir deux cents escus, robbes, et cottes, chaisnes, carquãs, et bordures, alleguans que son pere l'auoit baillé au Conuent, ce qui n'estoit pas vray, car de la cognoissance de toutes les Sœurs n'en auoit pas dõné vne seule maille. Elle demandoit partie en tous les meubles de la Religion. Puis demandoit quatre ou cinq de ses compaignes, dõnant à entendre qu'elles estoient de son mauuais propos de sortir comme elle, et qu'elles auoient plusieurs fois eschellé les murailles pour sortir, et que pour crainte des anciẽnes qui les tenoient subiectes n'osoient declarer leur vouloir, ce que du tout mẽtoient faussement, comme moy qui cecy escris le tesmoigne, et me nommoit la premiere. Et pour les autres mes compagnes, qui sont tant vertueuses, et de grande deuotion, iamais ne fusmes ses compagnes en mauuaises intentions, et se gardoit bien de donner à cognoistre le venin de sa pẽsee : et par ce moyen elle procuroit tout le malheur

qu'elle pouuoit aux pauures Sœurs, et en parloit en mẽterie et fauceté pour couurir son hypocrisie : mais nostre Seigneur que iamais ne delaisse ses amis à l'extremité, et qui ne veut pas nier verité permit estre verifiees toutes ses malices au cõtraire, comme ie mettray cy apres au plus vray qu'à moy sera possible, ainsi que fut determiné. Et tout ce Mercredy entendirent tant à elles et à leur conseil qu'ils ne firent aucune moleste aux Sœurs pour ce iour, mais elles estoient à portes ouuertes comment est dit en la garde de ces deux sergens seruiteurs de ville, qui toutesfois estoient bons Catholiques, et demonstroient grande pitié aux Sœurs, et se tenoient dans le tornet au lieu de la portiere pour garder l'entree et l'issuë de toutes gens, et ne scauoient les pauures Sœurs que faire, ny que lon feroit d'elles, et n'attendoient que d'estre separees, et peries doloreusement, et leur estoit plus languir que viure, et trop plus chere leur eust été la mort.

Et pource que la bonne mere Abbesse estoit fort ancienne, et que par grand esbahissement, et douleurs estoit fort malade, elle et toutes les Sœurs prierent la venerable Mere Vicaire (qui tant et si vertueusement se tenoit ferme, et ne doutoit exposer sa personne pour maintenir l'hõneur de Dieu, et ses compagnes) de vouloir prẽdre la charge d'elles, et de respondre pour elles, et que toutes se vouloient tenir à sa bonne conduite et discretion.

Le Ieudy estant venu apres leur conseil Iudaïque vindrent dans le conuent les Sindiques auec

vn gros Pharisien Conseiller de Berne vestu de velours, Claude Bernard, et plusieurs autres, et la sœur de Blaisine, à la maniere accoustumee toutes les Sœurs coururent à l'Eglise, et Mere Vicaire tenant l'Abbesse pres d'elle : Ces Rabbins Pharisiens vont faire leur proposition de par la mal-heureuse, demandant pour son mariage les choses susdictes : Comment, dict mere Vicaire, la Blaisine scait bien que n'auons iamais reçeu vne maille de son pere pour son mariage, et aussi la Dame Hemme sa seur qu'est icy le scait bien : A quoy respondit l'effrontee, si auez, car mon pere vous l'a baillé quand ma sœur entra ceans, et que la pauure fille par le moyen de vos flatteries, ignorant la verité de bien viure, se rendit, et puisque le seul Dieu l'a illuminee de vraye cognoissance luy faut auoir son bien pour viure, et d'auantage, demande partage à tous les biens de la Religion, qu'elle a seruy par l'espace de quatorze ans, et y a bien employé son temps.

Comment (dict Mere Vicaire) les biens de la religion ne sont point à elle, ny à moy, mais à la Religion, les bonnes Religieuses trespassees les nous ont laissez pour les laisser aux autres, ce ne sont pas bien acquis par vsure, ou par nostre trauail, et labeur, mais sont les aumosnes de bonnes gens pour intention qu'ils seruiront à faire le diuin seruice. Le Liutenãt tout courrocé rompt son cœur en ces parolles, Dame Vicaire que ne laissez vous prendre la parolle à Madame l'Abbesse, et ne sonnés mot ; Ie le veux bien respondit elle, mais la pauure mere est par trop mal de

sa personne. Messieurs, dit la mere Abbesse, moy et mes Sœurs tenons et affermons ce qu'elle fera, et elle sçait mieux la verité de ces choses que moy, car elle a esté plus de quinze ans Portiere, et l'estoit du temps que Dominique Varembert mit sa fille ceans, et tout ce que venoit au Conuent luy passoit par les mains.

Or pour abbreger paroles, dirent-ils, faut que donniez deux cens escus qu'auez receus d'elle. Monsieur le Lieutenant, dit la mere Vicaire, puis qu'elle et sa sœur afferment que les auons receus qu'elles le monstrent par escrit, et lors se regarderent l'vne l'autre sans mot dire. Adonc le Lieutenant dit, Dame Hemme, la dame Vicaire parle raisonnablement, le scauriez vous monstrer? La menteresse respondit que non, que les droicts de son pere auoient esté portez à Chambery. Adonc ce malheureux Sindique, nommé Michel Balthasard, va porter faux tesmoignage disant, Dame Vicaire, comment osez vous maintenir contre verité? Ie vous dy certainement qu'vne fois venant de Lyon auec Dominique Varembert, il me mōstra vne bourse où il y auoit deux cens escus dedans, et me dit, Seigneur Michel, cecy est pour ma fille Blaisine, et luy sera donné quel party qu'elle prenne. En bonne heure, dit la Mere Vicaire, bien les pouuoit monstrer : mais pour le vray il ne les donna pas ceans. Le Sindique va iurer le precieux sang de Dieu, vous me desmentez, et ne semblez pas femme pourueüe de sens, et si pensois qu'il ne me fust reproché de me prendre à vne femme, ie vous ferois repentir. Ie ne vous

cuyde point iniurier, ny faire desplaisir, dit mere Vicaire, mais ie vous dis verité.

Il est vray que Rambert a faict faire vne Chapelle ceans, s'il entendoit y employer ledit mariage, qu'elle le recouure sur les pierres, nous ne l'auons pas en thresor. Il a garny aussi l'Autel de sa chapelle d'habillemēt, nous voulons bien qu'il luy soit donné. Vous estes pleine de malice, dit le Sindique et le Lieutenant, mais si payerez vous ce qu'elle demande; vous auez mis dehors vos thresors et meubles, mais vous rendrez compte de tout.

Comment, dit mere Vicaire? quels thresors demandez vous, qui viuons seulement de mendicité? par quel moyen le pouuons-nous assembler? Nous sçauons bien, dirent-ils, que vous auez caché du bien en plusieurs maisons, et mesme en vne telle maison auez vn beau pugeal. Et comment, dit Mere vicaire, cuidez vous que nous nous aidions de poignard, nous n'auons pas glaiue à meurtre. Dame vicaire, dit le Lieutenant, ne faictes pas tant l'esbahie, nous scauons bien qu'vsez de tricherie. Sauue vostre grace, dit-elle, car tricherie n'est point trouuee en gens de foy, et m'esbahis si vous croyez que nous ayons poignard, mais de quoy nous en seruiriōs nous, à batailler contre les mouches? ie ne crois pas que le disiez à bon escient.

Par Dieu, dit le Lieutenāt, Dame Vicaire vous estes bien obstinee, mais pour vous faire entēdre que nous scauons bien vostre malice. vous l'auez bien voulu mettre en vne telle maison, auec vn

fardeau : mais tout est en la Maison de la Ville, et voicy le pugeard dont ie vous parle. Hé beau Dieu, dit mere Vicaire, vous me parlez d'vn poignard, et c'est l'anneau de l'Euesque : mais puisque l'auez, et le tenez en si grande estime, gardez le bien pour le mariage que demãdez; car ie pensois en bõne foy que me demandiez vn poignard, et de faict elle et toutes les Sœurs l'entendoient, et cela faisoit respõdre Mere Vicaire, tant qu'elle leur dit que iamais ne fit bataille qu'aux pulces, et aux mouches : de quoy leurs aduersaires cuydoient perdre patience, estimant qu'elle parloit en mocquerie. Et elle respondoit de bonne affection, entendant qu'ils parlassent de poignard, et c'estoit d'vn pugeard d'Euesque, qui ne valoit pas trois sols : mais pour reuerence du sainct Euesque à qui il auoit esté, l'auoient donné en garde à vne bonne bourgeoise, comme ie pense le Diable leur reueloit tout, et incontinent faisoient porter tout à la Maison de ville, et pource ne pouuoient conseruer leurs pauures besongnes necessaires. Et pour conclusion fut ordõné que l'on prendroit ces deux cens escus sur les meubles et vtensiles de la Religion.

Depuis le Conseiller de Berne voulut entendre de la maniere de faire ceste Religion, et l'entendant il dit, toutes ces choses ne sont pas hypocrisie, mais faut toutes venir à vnion de foy. La Mere Vicaire respondit c'est bien dit, quant à nous, nous ne voulons point de loy nouuelle, mais nous voulons viure et mourir comme nos ancestres. Nous le voulons bien, dirent-ils, mais

ils ne tenoient pas qui leur enseignast la verité, et n'estoient pas illuminez de la grace de Dieu comme nous sommes.

Certes, dit-elle, Messieurs vous estes aueuglez, et non illuminez. Mais, dirent-ils, vous autres pauures simples femmes, qui soubs l'ombre de garder virginité et chasteté, chose qui est impossible à nature, estes toutes corrompues de pensees. Ils ne l'a pas commandé, dirent la Mere Abbesse, et mere Vicaire, mais il nous l'a monstré par exemple.

Et comment, respondirent ils, Dieu ne sa mere ne se tenoient pas reclus; mais alloient par le mõde preschant et enseignant, et ne portoient pas tel habit que vous.

Pourquoy portez vous ces simples habits de telle couleur et façon? Pour ce qu'il nous plait, dit Mere Vicaire; et pourquoy estes vous ainsi vestu pompeusement de ceste robbe? Ce n'est pas respondit-il pour orgueil, mais pour mon plaisir. Et aussi fais je moy, dit Mere Vicaire : car ceste couleur me plait entre les autres, et la façon comme à vous la vostre, et parce que chacun a sa liberté gardez la vostre, et nous laissez la nostre : car de toutes les choses que nous faisons ne sõmes point contraintes, mais chacune y est de son gré, sans y estre forcee, et si ne nous voulez permettre de viure en vostre ville en la sorte qu'ont vescu nos bonnes meres trespassees, permettez nous d'en sortir ensemble sans danger. Mais où voulez vous aller, dirent-ils, là ou Dieu nous conduira, dit la mere Vicaire.

Nous vous ferons conduire, et rendre chacune à vos parens si ne voulez demeurer auec nous selō nostre maniere de viure : mais celles de la ville y demeureront, et celles qui y ont esté escolieres, et pour ce faites nous parler à la Sœur Collette, et à la Sœur Iussie, qui a des parens en ceste compagnie. Vous pouuez bien parler à elle, dit mere Vicaire; mais n'y mettez pas la main pour en faire comme de l'autre, car vous nous mettriez plus tost toutes par pieces, veu qu'elles ne sont pas du vouloir de l'autre.

En celle compagnie estoit vne Moine Abbesse fausse, riche, et langue diabolique, ayant mary et enfans, nōmee Marie d'Entiere, de Picardie, quī se mesloit de prescher, et de peruertir les gens de deuotion. Elle se va mettre entre les Sœurs pour trouuer Sœur Collette Mesuere, et demandoit à l'vne, puis à l'autre, estes vous sœur Collette, ma fille, nous voulons vous parler : et la premiere à qui elle s'adressa c'estoit elle mesme : mais elle la repoussa du costé disant, ie ne suis pas celle que tu cherches, va la chercher autre part : et de chacune auoit quelque reproche disant, vat'en Moine reniee, et langne enuenimee. Mais pour l'enuie qu'elle auoit d'en peruertir aucune, ne faisoit conte des reproches, et disoit, hé pauures creatures! si vous sçauiez qu'il fait bon estre aupres d'vn ioly mary, et comment Dieu l'a aggreable ; I'ay long temps esté en ces tenebres et hypocrisie où vous estes, mais le seul Dieu m'a faict cognoistre l'abusion de ma chetiue vie, et suis paruenüe à la vraye lumiere de verité. Considerant que ie viuois en

regret : car en ces religions n'y a que cagoterie, corruption mentelle, et oysiueté, et pour ce sans differer ie prins du thresor de l'Abbaye iusques à cinq cẽs ducats, et me suis retiree de ce malheur, et graces au seul Dieu, i'ay desia cinq beaux enfans, et vis salutairement.

De ces paroles d'erreur et deceptiues les Sœurs auoient grand horreur, et luy crachoient contre en detestation : mais elle repliquoit, ha fausses hypocrites, vous mesprisez la parole de Dieu, car vous n'estes pas de luy, nous sçauons bien quelle vie vous menez, vostre Sœur de Dieu illuminee nous a bien dit vostre vie diabolique et dissoluë, et la pauure fille ne l'a peu endurer. Disant ces abominables propos la malheureuse entendoit à en pouuoir tirer quelqu'vne dehors.

Le chetif Predicant Viret faisoit demander Sœur Claude de Pierre-fleur d'Orbe, disant que il auoit charge de la retirer, pour la rendre à ses parens, et de faict la cherchoient : et voyant qu'ils n'en pouuoient voir aucune en la face, ils dirent à la Mere Abbesse, faites venir Sœur Collette, et ne doutez que nous luy fassions desplaisir : mais seulement voulons sçauoir sa volonté, faites la parler à son parent, vous ne luy pouuez rien, et si ne le faictes vous vous en repentirez.

La pauure mere Abbesse, se confiant à leurs paroles de menteries, leur commanda parler à eux. Sœur Collette estant aupres d'elle, et de mere Vicaire, luy vont demander si elle ne vouloit pas faire comme sa compagne la Blaisine, et retourner à ses parens, nous sçauons bien (dirent-

ils) que vous estes icy mal menee pource que estes de la ville, et elles ne sont que pour le Duc de Sauoye, et pource qu'elles sont toutes Gẽtiles femmes vous n'aurez iamais bon temps, nous sõmes bien aduertis cõme la Blaisine et vous estiez dejettees. Respondit la pauure fille en tremblant de peur, et disant iamais desplaisir ne me fut faict en la saincte Religion, et y suis autant cher tenüe que ma Reuerende mere Abbesse, et n'y fut onques battue, ny mal traittee, et suis en vouloir de continuer au diuin seruice, en leur saincte cõpagnie. Eux respondirent, et comment? elles demandent de sortir de la ville, hé! pauure fille elles vous delaisseront sur les champs, ou feront seruante, car elles seront bien contraintes de retourner chez leurs parens, et pauures filles que ferez vous nous ne permettrõs point que sortiés: mais vous remettrons à voz Sœurs, et ne vous doutez pas que vous trouuerons bon party: et ce disant deux mauuais garçons, Iean Pecolet, et Amy Perrin la vont prendre, et tirer à force, et la pauure fille se va ietter au giron de la mere Abbesse, criant mes bonnes meres et Sœurs, ie me rend a vostre misericorde, et la mere Abbesse la tenant, et disant le Pseaume IUDICA ME DEUS ET DISCERNE CAVSAM, vn d'iceux mauuais luy va frapper vn rude coup qui luy endormit le bras, disant ceste fauce vieille l'a enchantee, et tantost mere Vicaire et vne ieune et forte Sœur la retirerent d'entre leurs mains, disant Messieurs pour Dieu laissez nous, car vous n'en

aurez point que toutes ne demeurions en la place, et pource la laisserent, comme toute pasmee de peur.

Et cependant ledit mauuais Claude Bernard sermōnoit; et preschoit Sœur Ieanne de Iussie qui estoit bien griefuement malade, luy disant qu'il auoit charge de par le Conseil de la ville de luy presenter, que si elle vouloit on luy donneroit party suffisant, luy en nommant plusieurs, et vn tel mariage comme à la Blaisine, et que iamais la ville ne luy faudroit, et que pour autāt qu'elle auoit esté leur escolliere, et estoit leur circonuoisine ils l'auoient autant chere que les filles de la ville. Et d'auantage, qu'il auoit charge de son oncle seigneur Pelicier de la retirer.

Adonc respondit ladicte Sœur Ieanne, le Seigneur Guillaume Pelicier estoit autrefois mon oncle pendant qu'il a esté homme de bien : mais puisqu'il a changé de Loy, i'aurois honte de l'appeller qu'il fut mon oncle, et si ma tante a espousé sondit frere, ce n'est pas parentage pour auoir si grand cure de moy, il ne m'a pas mis en ceste compagnie, ne aussi pour luy ny pour d'autres semblables à luy n'en partiray, et Messieurs de la ville ne doiuent pas auoir tant de cure, ie ne suis pas de vostre ville, et ne voudrois estre. I'ay encore ma tres-honoree mere, femme d'honneur, de bonne reputation, et des freres aussi à qui ie dois honneur et obeyssance : mais i'ay renoncé à toutes choses mōdaines et voluptueuses de mon gré pour seruir à Dieu, et s'il estoit maintenant

à faire ie le ferois, car ie ne conuoitit onques mary autre que d'estre espouse à mon Dieu, à qui i'ay donné, et donne ma foy, et tout le courage de ma pensee, et tout l'auoir du monde, ny aussi les tormens ne m'en feroient aller au contraire.

Adonc ce malheureux reprint la parole de propos de flatterie, et douces admonitions, et puis de paroles si tres-dissolües, et abominables que i'ay grand horreur de les ramenteuoir, et ne l'oserois escrire : il dit encore qu'elle, et toutes les autres estoient corrompuës : et elle luy dit vous auez prins vne belle maniere de viure, qui ne sçauez parler que de corruptiō, et en faictes vostre Dieu, retirez vous de moy, car vous me foulez et estouffez le cœur de votre puante halaine, et vous faictes autant de me prescher, cōme si vous battiez la mer, pour en faire beurre, ne ma compagne ny moy ne sçauons que c'est de corrruption.

Et sur ce vont venir ceux qui auoient laissé Sœur Collette disant, Sire Claude cōment va, auez-vous failly à la proye aussi biē que nous ! il respondit i'ay trouué ma parente obstinee, mais le seul Dieu la vueille illuminer, elle pensera au bien, et grand honneur que Messieurs luy presentent, et demain me dira son heureuse responce. Ladicte Sœur Ieanne respōdit vous en auez autāt auiourd'huy comme demain, et d'icy à mille ans, et ne retournez ia pource, de m'auoir trouué pour vostre parente, ie m'en fusse autrefois bien cher tenue, mais pour l'infection de vostre loy, ie le nie aussi si ma tāte a espousé l'oncle de vostre femme pource n'estes pas mon parent.

Qui voudroit reciter les propos infames, et pleins d'abbus qui furent faicts ces iours, toute vne grande rame de papier, ne suffiroit. Ce meschant se va dresser contre ses Compagnons, en rechignant les dentz de douleur comme Loups affamez qui ne peuuent trouuer proye, et se regardant l'vn l'autre par ennuy, car la nuict approchoit, aucuns vont dire qu'ils se vouloiẽt retirer, et tous s'en vont sortir de l'Eglise : et cõme Dieu voulut en sortant vont voir vne grande picque, que les Sœurs gardoient pour nettoyer le dessus de l'Eglise, ces gens tressaillirent tous de peur, disant, ha ! cõment est ce? vous auez des bastons meurtriers; à quelle intention les auez vous icy mis? et les Sœurs qui n'y pensoient ne sçauoient rien dequoy ils parloiẽt : et derechef dit le Lieutenant, hé! Dames Bigottes vous auez de l'intelligence, et de peur muerent tous de face, et aucuns aualerent les degrés deux et quatre, doutans que les Sœurs eussent quelque intelligence de les frapper, seulement de voir celle picque couchee par terre, et aucuns disoient le Diable emporte qui plus y retournera, et qui se fiera en elles : car il n'est malice, ny cautele que de femmes, dequoy les Sœurs n'estoient pas marries, et en tel proces malheureux fut employé tout ce iour en peine, et regret inestimable, et n'est pas possible escrire la quatriesme partie des propos et menaces, et trauail.

Le Vendredy pour augmẽtation de douleurs, va venir la pauure malheureuse conuertie accompagnee de sa chetiue Sœur auecques les dessus

nommez Sindicques, et Gouuerneurs de la Ville; elle estoit vestue de robbe mondaine et plus dissolue que femme vulgaire abandonnee, et de premiere face n'entrerēt pas dedans mais à la treille, et furent coniurees les Sœurs d'y assister: mais ne parloit que Monsieur le Lieutenant, et les Sindicques, et la mal heureuse se tenoit sur les degrés oyant les propos. Le Lieutenant print la parole disant or ça belles Dames, la Dame Blaisine, se recommande à vous, et est tousiours à nous importuner de luy faire raison, auez vous aduisé de luy donner ce qu'elle demande, et d'auantage nous à faict grandes plaintes, que l'auez battue, emprisonnee, et mis les gresillons és mains, et fers aux piedz, et sans occasion, et pource il faut sçauoir pourquoy vous l'auez ainsi tourmentee, ce sont œuures de meurtrier et de larron. Aquoy respōdit mere Abbesse, comment luy auons nous mis fers, et gresillons, veu que n'en auons point, ny de mauuaise prison aussi, et à ce ne deuez pas croire. Le Lieutenant respondit, nous la croyons mieux que vous, car elle est veritable, et scauons pourquoy vous vsez de si cruelle iustice. Lors mere Vicaire, print la parole disant, Monsieur le Lieutenant croyez que ne luy a esté faict point de rudesse, la prison luy a esté bonne, car ie vous fais iuge du bon portement de sa personne. Quant à battre, et discipline vous sçauez que partout est necessité de correction et amandement, et aussi bien en Religion qu'autre part, et n'a iamais esté disciplinee sans bonne occasion, et de ce ne vous deuroit parler, mais se deuroit accuser elle

mesme, elle s'est plus disciplinee d'elle mesme que ne luy a esté dōnee, mais ie crois que mettez ces propos auant pour maniere de passe-temps, plus que par information d'elle, et ne pourrois croire qu'elle soit encore tant vulgaire : le Lieutenant respondit Dame Vicaire vous ioüez vous à me faire menteur, ie le vous monstreray, Dame Blaisine venez auant et dites vostre raison, adonc s'auança la pauure chetiue disant pour le premier salut, mere Vicaire vous auez toutes menty par vostre gorge, car la Sœur de Gento, celle de la Frasse, et de Bardenenche me battirent tant vne fois qu'elles me meurtrirent toute la chair. Pourquoy vous battirent elles? pource dit elle, que ie n'auois voulu prendre la Bible auec elles, et que ie fillois ma quenouille le iour de la feste Dieu, c'estoit mal faict à vous (dit mere Vicaire) en telle solennité.

La Sœur de l'apostate respondit alors ha! caphardes que vous estes, la pauure fille estoit desia illuminee, et vous la tourmentiez : ouy dit elle et m'ont tenue en prison pource que ie ne pouuois pas endurer leur mauuaise vie, et infame, et de nuict couchoient les Conuers auec elles, et pource de moy et de la pauure folle se cachoient. ha! Blasine (dit mere Vicaire) vous faillez à dire vray, mais vous mentez (dit-elle) et mangiez les bons morceaux en dernier de moy, et menez meschante vie, et viuez pauurement. Vrayement tu dis vray (dit la mere Vicaire) que nous viuons fort pauurement de viure, et bons morceaux, et autres

tu nous les fais engloutir douloureusement pour la perdition. Il est vray, dit-elle, que souuēt vous auez de la pauureté, et necessité, mais aussi vous faictes souuent des bonnes cheres, et viuez tousiours en rancune et noise entre vous, et ie ne le pouuois endurer, et pource que ie vous reprenois vous m'auiez enferree, et emprisonee, et tenu comme vne folle : et cōment (dit mere Vicaire) ozerois tu dire que nous ne mangions toutes en vne table esgalement, en silence et bonne vnion, et pareillement en l'Eglise, faisant ensemble le diuin seruice, couchons toutes indifferemment en vn dortoir. Ouy (dict elle) et donc il n'est pas comme tu dis que sommes tousiours en noise, cela prouue le contraire : et si par ton moyen aduenoit quelque parolle entre nous, de quelle humilité nous reconcilions nous, recognoissant nos coulpes en Chapitre, et receuant humblement, est ce vie mauuaise ? mais vrayement tres-mauuaise pour toy qui n'en voulsit iamais rien faire, et pour ce ne te seroit pas bien seant de la loüer, ce qui n'est pas à toy de faire : mais ie te dis present la bonne compagnie, que tu ne scaurois mesdire de la Religion qu'en mensonge. Respondit l'Apostate vous estes des grandes hypocrites, et deceuez les pauures gens, et disoit infinies autres parolles dissolues, tant que la compagnie ne les pouuoit plus endurer, tant que le Lieutenant luy dict taisez vous, et allons voir celle prison, et descendant de la treille, toute celle compagnie entra dedans, et celle mal-heureuse Blaisine les alla mener droit en la chambre en laquelle on

luy auoit faict vne couche haute toute clause cõme vne chambrette chaude, et vne porte serrant à la clef, et vne fenestre bien iolie, ferree d'vne croisee de fer, et dedans son coffre, et vne table au dessus de sa couche, et treuuerent dedans vn pain entier qu'elle y auoit porté le iour de Sainct Bartholomy, de beurre, de fromage de deux sortes, de vin dans des phioles, sa couche bien garnie de toutes appartenances, et bon oreiller de plume, tout en la mesme sorte qu'elle y auoit laissé, car nulle Sœur n'y auoit esté, dequoy furent bien esbahis, et dirent dame Blaisine est ce vostre prison? certes (comment dict Dame Vicaire) elle est bonne, et la voudrions bien auoir semblable en noz maisons pour le soulas et aide de noz personnes.

Puis monterent les degrez, pour aller treuuer les Sœurs, et aucuns se tournerent, disans Dame Blaisine lesquelles demandez vous que nous faisions sortir? la malheureuse respondit ie veux auoir ma chere compagne Sœur Ieanne de Iussie, Collette Massure, Françoise Rambo, et Guillaume de la Frasse; Quoy oyant mere Vicaire, cuida pasmer, puis se corrigea, et dit hé! fauce chatte il ne sera pas ainsi, et vous Messieurs n'y venez pas à telle intẽtion : car vous ne les sortirez pas viues, mais toutes mourrons pour elles, puis se hasta criant mes enfans Sœur Ieanne, Sœur Collette, Sœur Frãçoise, Sœur Guillaume monstrez vous cheualieres, et à Dieu loyales, car ceste malheureuse a demandé de vous faire prendre à ces gens, iusques à maintenant nous vous auons

gardees, et garderons de nostre pouuoir, si vous estes constantes.

Ce fut angoisse pitoyable, et transperçant les ames des pauures desolees Sœurs, et n'y auoit conseil ny reconfort qu'à Dieu seul, et fondoient en larmes et souspirs : mais nostre Seigneur (comme ie croy) mua leurs fureurs, et ne firent aucune violence, ny force à aucune, sinon de parolles deceptiues.

Et reprenant leur propos de mariage, pour conclusion falloit donner ces deux cens escus, et fut ordonné à la ditte de quatre ou six arbitres, que chacune partie pouuoit eslire que mieux luy plairoit. Et fut esleu pour les Sœurs le sire Iean Ballard, ancien, et homme de foy, et le sire Estienne Pecolat, vray Catholique et Thresorier de la ville, et tenoient les Sœurs pour fait ce qu'ils en ordōneroient. L'apostate et sa sœur prindrent pour elles Michel Baptisard, et Claude Bernard, mauuais Lutheriens, gens pariures et de faux tesmoignage, et qui mettoient toutes deuotions à perdition, ils tindrent plusieurs propos tousiours à nostre desaduantage : cette apostate les conduisoit par tout le Cōuent, et print ce qu'elle voulut sans contredit, et estoit plus effrontee que femme commune et abandonnee, elle s'alla présenter deuant sa tante, pauure mere ancienne de plus de quatre-vingts ans, nōmee Sœur Claude Lignot, et luy dit, Tante Lignotte, regardez moy comme ie suis belle fille, ne me trouuez vous pas plus belle, maintenant que i'ay trouué la voye de verité ? Certes si vous estiez ieune, ie vous conseil-

lerois de venir auec moy : mais l'on ne sçauroit que faire de vous, sinon que vous seriez conuecendres, et pource vous pouuez bien faire bonne chere.

Et la pauure mere la cuydoit retraire par douces paroles, disant ouy ma fille tu es belle : mais encore plus belle auec l'habit de religion : scaches mon enfant que tu es en grand danger, et ceste bonne mere luy donna du fillet, et d'autres mignotises qu'elle auoit. Elle parla aussi à Sœur Ieronyme de Villarseil, et nulle autre ne voulut parler à elle, mais s'en esloignoient comme d'vne charongne infecte.

Apres grande contrarieté, et affliction sortirent, et se passa ce iour en telles douleurs, et en crainte inestimable, comme pieusement se peut entendre.





LES

ACTES ABOMINABLES

QUE FVRENT FAICTS

Aux Religieuses de Saincte Claire.

Le iour de Monsieur Sainct Augustin, retournerent le Lieutenant, auec dix huict de ces plus fermes Heretiques, et tous gens d'apparence, et sa sœur l'apostate qui menoit la femme de Hemme Leuet Apoticaire, qui se mesloit de prescher. Et les pauures Sœurs, à leur maniere accoustumee, se vont toutes retirer à l'Eglise, demandant secours et aide à nostre Seigneur. Et apres plusieurs propos douloureux, les Heretiques vont dire à celle langue diabolique, Dame Claude faictes vostre devoir : et tantost se print à sermonner ne tenant propos qu'en vilipendant la Vierge Marie, et Saincts, et Sainctes de paradis, et l'estat de Virginité, et de toute deuotion, et autres propos, que ie tais, pour hõnesteté, et ay horreur de les ramẽteuoir,

loüant l'estat de mariage, et de liberté, alleguant que les Apostres auoient tous esté mariez au College de Iesus, et mesmes sainct Iean, et sainct Iaques, et sainct Paul, et que luy mesme a dit que c'est bonne chose d'estre marié et d'estre deux en vne chair, et peruertissoit la saincte Escriture tout à rebours, et chãgeoit le doux miel en venin amer, et tant que les Sœurs ne le pouuoient endurer, mais luy hochoient la teste, criant ô la grande mẽteresse, et fausse Diablesse incarnee, et mere Vicaire leur dit Messieurs ostez nous d'icy ceste Iangleresse et la faictes taire, car toutes auons grande horreur de l'ouyr, hà! Dame Vicaire gardez vous de l'iniurier (dirent-ils) car c'est vne saincte creature illuminee du seul Dieu, et qui fait de grãds fruicts par ses sainctes predications et diuines doctrines, conuertissant les pauures ignorans, et pour le desir du sauuement de leurs ames prend grãd peine, et voudroit bien que vous fussiez du nombre : comment (dit mere Vicaire) appellez vous conuertir, c'est peruertir de salut à perdition, et je m'esmerueille de la pauurcté horrible de son langage deguisé, et s'il n'estoit pour reuerence de vous, ie luy presenterois vn pigne pour la pigner de mon pouuoir, et toutes les sœurs la decrachoient, de quoy se voyant ces Messieurs baissant les testes combien qu'ils fissent du fier, mais elle et sa compagne ridoient laidement de grand ire.

Or ça dit le Lieutenant vous mesprisez la parole de Dieu, et nous, mais nous scaurons d'vne à vne ce que vous auez dans le cœur, et ferons de vous cõme bon nous semblera, et sans recalciter,

consentez à venir comme nous ordonnerons, et si ne le faictes, ie iure que vous tirerons par force et vous en ferons repentir : sur ce fut l'angoisse des Sœurs irremediable.

Adonc vont cōter si toutes y estoient, et trouuerent qu'il en manquoit vne, c'estoit une pauure debile du cerueau que l'on auoit enfermée au Refectoir, puis se mirent en deux parties, vne partie demeura à l'Eglise, et l'autre s'en alla asseoir au Chapitre pour tesmoings auec les deux femmes : et deux estoient ordonnez pour mener les Sœurs deuant le Lieutenant au chapitre vne apres l'autre. Ils prindrent premier la Mere Abbesse, chose pitoyable, car elle ne sçauoit qu'ils vouloient faire d'elle, et à voix piteuse crioit misericorde, helas Messieurs quelle chose voulez vous de moy d'auantage? ostez moi la vie et ne me separez pas de mes aimees Sœurs. Pareillement Mere Vicaire prosternee à genoux, demandoit misericorde, disant hé Mere qui gardera vos brebis, puisque le Pasteur est le premier assailly? pour Dieu Messieurs permettez que nous suyuions nostre Mere, et toutes faisoient pleurs et lamentations : mais de bouger n'estoit question, car ils se mutinoient blasphemant le nom de Dieu, et son sang, qu'il nous en aduiendroit mal.

Les Sœurs voyant telles cruautez se fondoient toutes en larmes d'amertumes estimant estre à la fin de leur vie, et de iamais se reuoir l'vne l'autre : et fut menee dehors la Mere Abbesse à grād force, et la mere Vicaire qui la vouloit suyure, fut bien rudement repoussée et la porte fermee. Pas

vne ne sçauoit où ils la menoient : ils la menerent deuant le Lieutenant, assis en Chapitre comme vn autre Caïphas : elle fut examinee et interrogee de plusieurs choses, que ie deporte d'escrire pour euiter prolixité : mais apres l'auoir tenüe vn lõg tẽps, ne la retournerent point vers les Sœurs, mais la descendirent en la cuisine, qui fut augmẽtation de douleur, car la pauure Mere cuidoit qu'on l'allast sortir, elle estoit demy morte, et ne sçauoit que penser qu'on feroit de ses pauures filles, ni les filles de leur mere.

Apres, pour augmenter douleur, sans faire semblant qu'ils en auoient faict, vindrent prẽdre Mere Vicaire, qui leur dit, hé Messieurs ie vous prie en l'hõneur de Dieu dictes moy ce que vous voulez faire de nous, et si me voulez mettre en prison, ie ne le refuse pas pour le nom de mon Dieu ; si par tourment ou menaces me cuidez gaigner, vous estes bien deceus : faictes nous ceste grace de nous occire ensẽble, et ne nous separez pas ainsi. Ils se fascherent fort de ces paroles, disant, nous estimez vous meurtriers, ou si vous mocquez de nous ? venez comme l'autre vieille, puis nous aduiserons ce que nous ferons de vous.

Ces paroles furent bien picquantes au cœur des pauures Sœurs, disant, hé mere Vicaire nous laissez-vous? et qui nous conduira ? Pour l'amour de Dieu Messieurs permettez que nous suyuions nos bonnes Meres, et que nous mourions ensemble : Hé que douloureuse nous est ceste departie ! et disoient l'vne à l'autre, Ores est venu le iour d'angoisse, et de separation. Hé nos tres-cheres

meres de la Religion de saincte Claire quād vous sçaurez ceste dure separation, que pourrez vous faire, et quand oyrez dire comment voz pauures Sœurs sont deuorees des loups rauissans. Lon ne sçauroit escrire les piteux regretz et lamentatiōs d'icelles, et le piteux congé que prindrent l'vne de l'autre, et tant qu'aucuns d'eux ne les pouuoient endurer.

Mere Vicaire dont fut repoussee, et tiree cōme la mere Abbesse : toutesfois les supplia de conforter les Sœurs, et pria les Sœurs d'auoir bonne patience, et ferme constance, et quand elle fut presentee deuant le Lieutenant, voyant ces femmes assises pour tesmoings, va dire Monsieur le Lieutenant si vous voulez auoir responce de moy faictes sortir ces iangleresses, car ie ne les pourrois endurer en ma presence, de quoy elles furent indignees disāt voicy merueille qu'elle hypocrisie, elle n'a pas honte d'estre entre vous hommes, et ne peut voir nous autres femmes, ma Sœur Blaisine dit bien vray que c'est vne merueilleuse femme, toutesfois le Lieutenant les fit sortir disant qu'il vouloit entendre le cœur d'vne chascune en secret, ou en la maniere que luy plairoit, et puisque la Dame Vicaire ne veut parler qu'à nous sortez d'icy. Et adonc retournerent à l'Eglise encore se pener d'en pouuoir peruertir quelqu'vne, et sans intermission repetoiēt ses premieres damnables paroles, puis alloient par l'Eglise s'inclināt à l'oreille d'vne chascune, mais elles perdoient leur peine : car toutes les Sœurs vnanimement les rebuttoient, les apellant iangleresses, incensees,

menteresses, ce nous est grand horreur de vous ouyr, et en estoient bien despiteuses.

Entre les autres il y en auoit vne, nommee Claude Paffé qui de renommee et d'œuure estoit l'vne des pires, et plus infectee Lutherienne, qui neãtmoins par le diuin vouloir fut esmeüe à pitié voyant les Sœurs affligees, dont s'approchant d'elles leur dit pourquoy est ce que vous estes tant desolees? ne vous tourmentez pas tant, car ie vous dis en foy que nul desplaisir vous sera fait ny separation, sinon de celles qui voudront de leur gré : mais à vous dire le vray vostre Sœur est cause de cecy, car elle dit que vos ieunes Religieuses voudroient bien estre comme elle, mais elles ne l'ozent declarer pour crainte des anciennes: Pour ce nous a commis le conseil de faire, et d'en scauoir la verité d'vne par vne, sans le sceu des autres, car celle vieille ne permettroit iamais que sortiez sans scauoir le courage dvne chascune et sans nous remonstrer la voye de verité: Car c'est grand dommage de plusieurs belles ieunes filles qui perdent leur ieunesse en oysiueté, qui pouroient faire de grands fruictz au monde, cecy fut vn petit de reconfort aux Sœurs, pensant que puisqu'ils nous laissoient nostre arbitre n'estoit pas encore la fin, et separation, car toutes se monstroient de grand vouloir, et constance. Cependant mere Vicaire fut interrogee, et examinée comme la mere Abbesse, et descendue en la cuisine auec elle, et se voyans s'entrebrasserent de ioye de s'estre trouuees, mais la ioye n'estoit pas grande, car elles ne scauoient que seroit d'elles,

ny de leurs pauures filles, les recommandant à la garde de Dieu, et qu'il leur pleust leur dõner vne parole, et vne bonne parfaite volonté.

Et suyuãt leur intẽtion furent toutes les Sœurs en telle sorte presentees, et bien examinees toutes par ordre vne apres l'autre. Le proces de l'examen seroit trop long à escrire. Le principal qu'ils demandoient aux anciennes sur foy de Baptesme, et de croyance estoit, comment elles auoient vescu en pureté de pensee, et de volonté, et si elles contraignoient les ieunes, et les retenoient outre leur gré, et comment la Blaisine auoit esté traittee et qu'elles manifestassent leur Thresor de religion, car elles l'auoient caché, et pourquoy ne se vouloient vnir à la ville (qui si longtemps les auoit nourries) et qu'elles deliberoient de faire.

Aux ieunes fut presenté mary et mariage, grãd honneur et profit, et que iamais bien ne leur faudroit, et qu'elles ne doutassent de priuément declarer leur vouloir, et autres propos qui ne sont pas à escrire : car ce ne seroit qu'horreur, et empescher aux liseurs. Mais nostre Seigneur, et le S. Esprit y ouurerent miraculeusemẽt, ainsi qu'il fut demonstré : car toutes furent d'vne mesme volonté, d'vne mesme response, et consentement comme s'il fut party tout d'vn cœur, et d'vne voix, sans nulle différence; dequoy les aduersaires furent grandement esmerueillez de les voir toutes d'vne mesme parole, sans rien sçauoir l'vne de l'autre, tellement qu'aucuns en estoient ennuyez et faschez, disant, maudit soit qui vous a fait icy venir, nous pouuons bien nous en retourner de

par les Diables, car aussi biẽ n'y faisons nous rien, on amolliroit plus facilemẽt vne enclume d'Orfeure, que nulle d'elles, il semble que toutes parlent par vne mesme bouche, le seul Dieu maudisse qui pour tel cas y retournera, et en se promenant faisoient de grandes admirations entr'eux, toutes auoient esté interrogées et preschees a part, et se retrouuerent toutes ensemble à la cuisine, où elles reprindrent vn peu de consolation.

Cependant ces satellites voulurent parler aussi en secret à la pauure debile de cerueau, mais elle se mit entre deux fenestres au Refectoir, et ne la peurent point tirer de là pour belles paroles, ny par force, et se couchoit à terre, et quand ils la cuidoient prescher, leur repliquoit tousiours, mais le diable, mais le diable vous porte, fieure quartaine laissez nous en paix, vous feriez mieux de donner refection à mes pauures Meres, que vous faictes languir par affliction. L'vn deux luy dist Sœur Iacquemine, le Seigneur Mulleton vous a demandé à Messieurs de la Ville, et fera son aumosne de vous nourrir, et luy auons promis vous y mener. Elle se print à plorer amerement, criant grand diable, menez luy le diable semblable à vous, et me laissez auec mes Meres. Nous les emmenons toutes, dirent-ils, et leur ferons prendre de beaux marys. Vous en auez mẽty, dit-elle, mais la fieure quartaine vous soit espousee à femme, et leur parla si fermemẽt, qu'elle ne sembloit pas folle, mais de Dieu illuminee. Et de ce furẽt encor plus esbahis, car elle ne leur respondit à chose qui en pouuoit mal venir, et se taisoit comme muette;

si est-ce qu'elle n'estoit pas saine de son entendement, dont les Sœurs la doutoient : et appert que Dieu y auoit mis sa main misericordieuse. Et toute celle iournee fut ainsi employee.

Alors le Lieutenant va dire, Or ça belles Dames vous estes bien aueuglees, qui ne cognoissez la verité de l'Euangile, et estes obstinees en vostre erreur : mais ie vous enjoint de par Messieurs de la Ville que plus ne dites aucun office, haut ny bas, et ne vous attendez de iamais ouyr Messe dans la ville, ny de plus estre icy encloses, partant aduisez que voulez faire, et trouuez deux cens escus pour contenter la Blaisine, et d'auantage qu'elle ait part en tous les biens de la Religion, comme raison le porte. La mere Vicaire respondit, les biens de la Religion ne sont point à elle, ny pour estre partis : mais sont donnez des bonnes gens pour faire le diuin seruice : nos bonnes Meres trespassees les nous ont laissez, et nous les laisseront à celles qui viēdront apres nous, et la Blaisine n'y a rien apporté, mais sont tous des aumosnes des bonnes creatures : et en telles angoisses fut employé tout ce iour, iusques à la nuict, qu'ils sortirent. Ce n'estoit pas la nuict de repos pour les pauures Sœurs, car à peine se pouuoient mot dire l'vne à l'autre, tant il y auoit de piteux sanglots, larmes, et douleurs comme Dieu sçait.





LA CONCLVSION

DE LA

DOVLOVREVSE DEPARTIE

Des Soeurs de Saincte Claire.

Le Dimanche, assez matin, retournerent le Lieutenāt auec grande compagnie, et les arbitres de la malheureuse, demādant tousiours deux cens escus, et grand nombre de ioyaux, accoustremens, et autres choses, narré par escrit, auecques partie de tous les biens et meubles de la Religion. Mere Vicaire ayant commission, à grand requeste de toutes les Sœurs, se mit à genoux, suppliant croire la verité, qui par les deux arbitres qu'elles auoient esleu, (gens de foy et bons citoyens) leur sera dicte : car elles leur diroient en verité tout ce que elles pensoient de faire.

Sur ce se vont retirer en Conseil auec la malheureuse sœur de la pauure peruertie, et les deux arbitres des Sœurs vont demander en bōne foy

que leur eussions à dire verité de tout ce qu'on auoit receu de la Blasine, et que nous gardissions bien d'estre de deux paroles : car il touchoit sur la bonne foy, et loyauté demandant de parler vne par vne, mais toutes d'vne voix respondirent, pour Dieu Messieurs oyez mere Vicaire, qui sçait la verité totale, toutes ces paroles nous vous tesmoignons vrayes : adonc elle leur dit, sachez noz aimez Peres, que le Pere de la Blasine n'a iamais donné vaillant vne maille d'argent à la Religion, et sa fille fut la plus mal pourueue, que oncques fut religieuse, et les accoustremens qu'elle portoit du monde, le pere les nous demanda, pour donner à sa sœur la iugesse, vray est qu'il a fondé ceans vne belle Chappelle pour la sepulture, et la garnie d'vne chasuble de gros satin blanc, et ne sçauons pas ce qu'il a despendu, et quãt à nous n'en auons point de profit : ce oyant ces bons Seigneurs se vont presenter deuant l'aduerse partie pour declarer leur charge, et les aduersaires se vont mutiner disant qu'il n'estoit pas vray, et que il falloit restituer le bien de la pauure fille, puisque Dieu l'a illuminee de cognoistre la verité, et qu'il falloit maintenir son droit : et retournant en conseil d'vne part et d'autre, eurent grand noise ensemble. Voyant les deux grands loyaux arbitres que tous les autres ne pouuoient venir à bonne raison, et scachant bien tout de ce cõme estoit passé l'affaire, le conseil des mauuais vont demander en si grande crainte, et tres grande douleur l'intention des Sœurs.

Mere Vicaire, inspiree de nostre Seigneur va

respondre Messieurs vous estes noz peres et amis ie crois que vous nous cōseilleriez tousiours pour le mieux : Ie suis d'aduis que nous demandions congé et sauf conduyt à Messieurs les Sindicques, et que sortions de la ville, puisque plus n'y pouuons obseruer nostre estat ny faire le diuin seruice et en si grand danger de noz personnes, agreant de perdre tous les biens de la Religion. Certes (dirent-ils) vous estes bien inspiree, et sera pour le mieux à ce que pouuons entendre, combien certes que vostre despartie nous sera trop amere, mais encor plus grief s'ils vous faisoient violence, comme entendons par leur cōplot. Or sus au nom de Dieu (dit mere Vicaire) faictes venir Messieurs qui sont là, et leur dites nostre vouloir. Adonc les appellerent disant Messieurs voicy ces pauures Dames qui pour vray ne nous sçauroient donner argent, mais sont contentes vous laisser tous leurs meubles et auoir, et elles aller autre part. Comment, dit le Lieutenant, belles Dames où voulez vous aller? là où Dieu et la vierge Marie nous cōduira, dit mere Vicaire, seulement nous vous supplions de nous donner quelqu'vn qui nous conduise sans outrage de noz personnes hors de vostre ville, et prenez lé Conuent, et tous noz meubles, qui sont de grande estime, tant de l'Eglise qu'autres, lesquels seront visitez et estimez par vous et par voz arbitres, et mis par inuentaire, lequel sera remis entre les mains de Monsieur le Lieutenant, pour le contregarder et pour contenter la Blaisine.

Cōment, dit le Sindique, Dame Vicaire par-

lez pour vous, et laissez dire le courage des autres : car celles qui voudront demeurer outre la Blaisine auront leur partie, et le Conuent. Toutes sont de mon vouloir, dit mere Vicaire, respõdez mes Sœurs, et toutes d'vne voix crierẽt, nous ne desirons que d'estre hors d'icy pour seruir à Dieu en paix, et vous supplions de nous mettre hors la ville en seureté, car nous voulons suyure Dame Vicaire comme nostre mere quelque part qu'elle aille, et tenons pour faict ce qu'elle fera.

Or donques belles Dames, dit le Sindique, aduisez le iour que voulez partir, et dites comment vous pensez de faire. Certes, dit mere Vicaire, nous vous supplions que ce soit demain à la pointe du iour, et vous plaise nous octroyer seulemẽt nos cottes, et manteaux pour nous garder du froid, et à chascune vn couure-chef pour nous reblanchir. Nous le voulons, dit le Sindique. Adõc se vont auãcer Michel Baptisard, et Claude Bernard, disant, comment l'entendez vous? par les playes de Dieu elles ne sortiront que la Blaisine ne soit contente. Comment, dit mere Vicaire, elle et vous vous pouuez bien contenter, quand nous vous laissons le Conuent, et tous les meubles, et viures qui sont dedans. Ouy, dirent-ils, mais vous auez desià retiré le meilleur. Vous nous en auez bien gardé dit-elle, mais auons amassé tout le viure à nous possible, et demandé à nos parens, ne pensant iamais sortir de nostre clausure, laquelle vous nous auez violentement rompue. Et sur ce propos prindrent toutes les clefs du Conuent, et

visiterent par tous les lieux bien menuement et quand ils trouuerent la Secretanerie bien meublee. et le grenier bien garny, et de tous autres meubles de mesnage, ils furent bien ioyeux, et serrerent tout fermement à la clef, hor mis le Dortoir, et l'Enfermerie, où les pauures Sœurs se retiroient.

Mere Vicaire se mit à genoux, suppliant de rechef grace que les Sœurs eussent leurs cottes. mãteaux, et couuertes pour leur pauure necessité, et qu'il leur pleust de sortir auec elles. Ha belles Dames, dit le Sindique et le Lieutenant, faictes vos pacquets chascune de ce que vous voudrez, et les mettez à la porte, et nous vous prepareros huict charrettes pour porter tout vostre cas, et vous promettons la foy de vous conduire seurement iusques au pont d'Arue, hors nos franchises.

En ce fascheux proces se passa toute celle iournee iusques apres Soleil couché; et cōbien que les pauures Sœurs n'eussent desieusné, nul ne leur presentoit à manger ny à boire. Et eux estans sortis les pauures Sœurs ne sçauoient que faire: toute fois la Mere Vicaire les fit vn peu manger, puis permirent à chacune de faire son fardeau: et toute celle nuict fut employee en gemissement, peine, et labeur.

Apres minuict s'assemblerent toutes à l'Enfermerie vers la Mere Abbesse, qui estoit bien foible, malade, et ancienne, qui les benit toutes en deuotion auec larmes, disant, mes enfans soyez de ferme courage, et obeissez a ma mere Vicaire, laquelle i'ay prié et supplié de prendre la cōduite

et pourōt prendre quelque peu de refection corporelle auec la benediction de Dieu, et le merite de l'obedience : mais à peine nulle peut passer de viande. Mere Vicaire les confortoit, disant mes cheres meres et Sœurs ayons bon espoir en Dieu et ne pensons que de sauuer noz ames, noz personnes toutes nuës, ie me confie tant de sa bonté qu'il nous fera misericorde en ce besoing, et en toutes noz indigences. Mettez vous toutes en belle ordonnance, et deuotion, prestes à partir quand ces gens viendront, et vous mettez deux à deux par la main fermement, tant pres l'vne de l'autre que nul ne vous puisse separer, et tenez bon silence sans parler pour chose que l'on dise, et en ce propos promirent la foy l'vne à l'autre que nulle n'espargneroit sa vie, pour garder l'autre. La pauure debile de teste nommee Sœur Iacquemine Lille estant encore en son lict, fut mandee querir, laquelle nullement ne vouloit sortir, iusques à ce que l'on luy dit que mere Abbesse estoit desia perdue. Adonc se print si fort a pleurer, que nul ne la pouuoit appaiser, qui estoit si grand pitié.

Entre tant vindrent les arbitres des Sœurs bien effrayez disant, pour Dieu, Dame Vicaire, hastez vous de sortir d'icy, et ne vous souciez de rien : car en verité tous les iouuenceaux de la ville ont deliberé de vous venir trouuer ceste nuict, et de couper les habits aux vieilles, et emmener les ieunes à leur plaisir, et ont iuré qu'ils ne les laisseront point sortir de la ville au moins les six plus

ieunes, et de ce sommes bien informez. Par quoy ne contredisez à chose que Messieurs vous demãderõt, et vous gardez de faire semblant que nous vous ayons parlé : car voz gardes sont bonnes gens, et noz amis qui n'ont garde nous deceler.

Eux estants retirez voicy les autres auec noz ennemis, et la sœur de l'Apostate qui tantost va tastonner les fardeaux des pauures Sœurs disant hà ! Messieurs aduisez, aduisez comment ces caphardes ont tant amassé, et quels tresors elles ont assemblé, certes si vous les laissez ainsi, ma pauure sœur sera fraudee, Mes loyaux arbitres prenez y garde, à tant mirent la main sus. Adonc dit mere Vicaire Messieurs ne vous repentez point de nous auoir donné nostre congé, mais vous plaise vous haster à nous mettre dehors de bon matin auant la presse des gens, nous sommes toutes preparees, et quant à noz biens nous vous delaissons tout à vostre pouuoir, et conscience, Monsieur le Lieutenant s'il luy plaist il en prendra la charge, ce qu'il reçeut fort volontiers, et ce pendant que ledit Notaire escriuoit, les Sœurs se retirerent pres du cloistre, disant le De profundis, prenãt le dernier congé des sainctes meres trespassees, les priant à mains ioinctes, et à grand sanglot d'impetrer, et implorer la grace de Dieu que ce bon Conuent ne fut iamais gasté ny violé d'insolence, qui estoit chose pitoyable à voir, et ouyr sanglotter toutes ces pauures Sœurs. Et ce estant faict, vindrent ces gens oyant comme ces pauures Sœurs prindrent ce piteux congé

des Sœurs trespassees, comme si elles leur deussent bien parler, se reculerent cōme espouuantez et fremissoient iusques les Sœurs eurent faict leur deuotion, qui leur mouuoit tellement le cœur, qu'ils ne pouuoient contenir leurs larmes et sanglotz piteux.

Adonc mere Abbesse, et Vicaire s'auancerent pour confirmer ce qu'ils auoient escrit, et fut ordonné qu'apres que lon auroit donné à la valeur de deux cens escus à la Blaisine, toute la reste seroit gardee, et restituee aux Sœurs, mais ils n'en firent rien, car iamais n'en rendirent vne maille vaillant, et les pauures Sœurs se confiant de leur promesse, qu'ils leur rendroient leur petit affaire, ne prindrent rien que leur Breuiaire soubs leur bras, et le plus leger vestement que pouuoient: et quand la mere Vicaire demandoit les charretiers qu'ils luy auoient promis le soir, il ne s'en trouua point, car ils n'auoient pas intention de leur laisser rien sortir.

Le bon seigneur Estienne Pecolet courut aux oreilles de mere Vicaire, disant en secret, pour Dieu mere Vicaire hastez vous de sortir, car mō frere qui est le souuerain Capitaine des mauuais m'a dict que pour certain ils sont plus de cinq cens qui ont iuré de vous perdre, et mettre en diuision ceste nuict, et que ne sortirez iamais de la ville; Croyez qu'à ceste heure Dieu gouuernera le cœur de ces Messieurs qui vous veulent conduire hors la ville en seureté: et luy mesme alla parler hautement, disant, Seigneurs, Ces pauures Dames ne peuuent plus viure ainsi en moleste, pource supplient que les mettiez dehors,

et puisqu'il le faut faire, le plus tost sera le meilleur, auant qu'il soit publié par la ville : à quoy par le diuin vouloir de Dieu furent tous d'accord.

Et encor que cela se faisoit le plus secretemēt à eux possible, neantmoins le bruit fut tantost espandu par tout, et s'assembla tant de mōde par les ruës ou elles deuoient passer, et deuant le Conuent, et se pressoient l'vn l'autre petits et grāds.

Ce cognoissant Mere Vicaire se va mettre à genoux deuant le Sindique, disant, Messieurs nous auons deliberé de sortir en silence, sans mot dire à personne, plaise vous faire estroit commandement à toutes personnes, que nul ne soit si ozé de nous parler, toucher, ny approcher, de quelque qualité, ou condition qu'ils soient, ny pour quelque intētion qu'ils ayent, pour garder le tumulte qui en pourroit aduenir.

Certes Dame Vicaire, dit le Sindique, vous donnez tres bon-conseil, et se fera ainsi, ne vous doutez de rien : car nous vous conduirons auec la garde de la ville, qui estoient enuirō trois cens hommes bien armez, et moy mesme vay faire la deffence. Il alla commander sur peine d'auoir la teste trenchee tout à l'heure, et sans mercy, que nul ne dist mot à l'issue des pauures Religieuses de saincte Claire pour bien ny pour mal : dequoy les bonnes creastures cuydoient defaillir de pitié et douleur. Et beaucoup de gens de bien sortirent occultement de la ville pour garder la saincte foy, sans plus y retourner, et disoient entr'eux mesmes, Helas! la ville de Geneue perd auiourd'huy tout son bien, et toute sa lumiere, et n'y fe-

ra pas bon demeuré. Le Sindique retourné, leur donna congé de s'en aller, et les vouloient faire sortir par la porte du Tournoir qu'ils auoient rō-pu, mais les Sœurs ne pouuoient voir l'insolence qu'ils auoient faict à l'entour de l'Eglise à toutes les remembrances de Dieu et de sa Mere, et de tous les Saincts et Sainctes; dont Mere Vicaire dit, Messieurs permettez nous de sortir par la porte du Conuent, dequoy furent contens. Et quand tous y furent, la porte fut ouuerte, plusieurs des Sœurs cuyderent pasmer de peur, mais Mere Vicaire print courage, et dit, sus mes Sœurs faictes le signe de la Croix, et ayez nostre Seigneur en vos cœurs, et vous tenez bonne foy et loyauté.

Puis prenant sa sœur (Sœur Catherine) qui estoit la plus maladiue, et tant foible que merueille, auec vn bastonnet en sa main, Sœur Cecile l'Enfermiere la soustenant d'vne part, sortirent les premieres de grand courage. Apres Mere Abbesse bien debile d'ancienneté, douleur, et maladie, auec vne forte Sœur qui la soustenoit par dessous les bras. Puis print Sœur Ieanne de Iussie par la main, et la donna à mere Portiere Sœur Guillaume de Villette, disant tenez sœur Guillaume ie remets vostre niepce entre vos mains, ma mere Abbesse et moy l'auons bien gardee iusques à present, faictes en tant bonne garde, que vous nous la rendiez sauue,

A ceste parole la pauure mere la print estroittement par le bras, disant, Mere Vicaire, croyez que i'en feray aussi bonne garde que de ma pro-

pre personne, et ne l'abandonneray pour mort ny pour vie. Sœur Collette fut donnee à Sœur Françoise, la plus forte de la compagnie. Sœur Guillaume de la Frasse fut donnee à sá bonne Sœur Ieannette, et consequemment deux à deux par la main, toutes ayant la face bouchee et bien religieusement ordonnees, et composées en silence, qui fut cause de grand bien : car iamais ne fussent sorties pour la grand foule et tumulte du peuple, qui estoit chose pitoyable à voir, et ouyr les gemissents et sanglots, qui se iettoient sans faire semblant de rien.

Chose admirable, miraculeuse, et digne de grande memoire pour la diuine loüange, et pour estre plus certain de la bonté, et misericorde de Dieu, que iamais ne laisse ceux, qui de vray cœur le seruent, et se confient en sa bonté : car à celle heure furent tellement changez, illuminez, et meus de pitié les mauuais, que plus ne desiroient la perdition des Sœurs, ains furent leurs conducteurs, et les gardoient des autres ennemis heretiques.

En ceste sorte les pauures Sœurs n'auoient de leurs parens ny amis creature quelconque, ny reconfort qu'en Dieu seul, et en vn pauure Conuers nõmé Frere Nicolas des Arnaux, qui estoit encor tant malade qu'il ne se pouuoit soustenir; toutesfois il print courage de faire cõpagnie aux Sœurs, et d'en regarder qu'il en seroit faict d'elles : car la chose estoit bien pitoyable de les voir seules entre les ennemis de Dieu, et la saincte foy,

et ceux, qui parauant en tous endroits auoient procuré leur perdition. Voyant le Sindique, plusieurs qui ne pouuoient aller, les fit mener par hommes puissans pour les ayder à soustenir, et d'vn costé, et d'autre le Sindique, le Lieutenant, Baptisard, et Pecollet, qui veilloient subtilement sur les Sœurs que dõmage ne leur fut faict : car luy seul de toute leur compagnie estoit bõ Chrestien occultement. Et puis au deuant, et à costé bien trois cens Archiers bien embastonnez, pour la garde des Sindiques, que bien en print : car quand les mauuais enfans de ville, qui desia auoient ordonné de piller, et violler les Sœurs la nuict ensuyuant, entendirent leur sortie, ils s'allerent assembler hastiuement bien cinq cens en nombre, et se vont mettre en la rüe de sainct Antoine par où les Sœurs passoient, pensant tirer et retenir les ieunes, adõc s'allerent presenter audeuant, et l'vn d'eux se tira pres de la pauure simple, que mere Vicaire auoit remis à sa partie, pour garder qu'elle ne s'esquartast d'vne part ny d'autre, luy disant à l'oreille Sœur Iacquemine venez ça auecques moy, ie vous feray comment à ma Sœur : mere Vicaire respondit, ha ! mauuais garçon vous auez menty, criant Monsieur le Sindique aduissez comment vous estes mal obey, faites reculer ces garçõneaux arriere de la voye. A ceste parole s'arresta ferme, et le Sindique voyant ceste bande de mauuaise marmaille, par le diuin vouloir fut iré grandement, et d'vne voix furieuse et horrible, iura le sang de Dieu disant, s'il y a homme qui bouge, il aura tout à l'heure

la teste trenchee sans mercy en la mesme place, disant aux archiers, gentils compagnons soyez hardis de bien faire vostre office, s'il est de besoing, dont par le diuin vouloir, furent espouuentez, et rechignant les dents reculerent, et regardoiēt les Sœurs de loing qui cheminoient, tout tremblant de peur, (et n'en faut pas douter) et quand elles furent au pont d'Arue, qui finoit les franchises de la ville, se vont tous arrester, et les vns par mocqueries crioient comme apres nostre Seigneur, où est ceste grande noblesse, pour les receuoir, et les tentes, et les pauillons pour les garder de la pluye, et les autres par derision faignāt de pleurer disoient, helas! Geneue qui te gardera? tu pers ta lumiere, les autres crioient à Dieu les souris, elles sont sorties du nid, et vont par les champs comme pauures esgarees. Mais les bons pleureroient amerement à grands sanglots, et mesme le Sindique quand vint à la departie fut meu de telle pitié, qu'il sanglottoit tout haut, et larmoyoit amerement, et toute sa compagnie prenant les Sœurs par ordre, les mettant sur le pont, prenant congé et disant, or à Dieu belles Dames, certes vostre despartie me desplait, et disant entre luy (comme vn autre Caïphas) hà! Geneue à ceste heure tu perds tout biē et lumiere. Et quand toutes furent sur le pont il frappa ses mains disant il est tout conclu, or il n'y a plus de remede, et plus n'en faut parler.

Et furent les Sœurs sur ce pont toutes seules ne scachant où tirer : car nul de la ville n'osoit passer, pource qu'il estoit à Monseigneur de Sauoie,

doutant qu'il ne se trouuast quelque embuscade de gens pour les massacrer : toutefois voyant que plusieurs pauures anciennes, et malades ne pouuoient plus aller donnerent congé à six ou huict de ceux de la ville, de les mener hors du pont, ce qu'ils firent volontiers, tant pour pitié que pour espier qui seroit d'elles, et qui en prendroit la conduite.

Sœur Colette auoit vne sœur bōne Catholique pour lors qui demanda congé de faire compagnie à sa pauure Sœur faignant qu'elle la suyuoit pour essayer de la retirer, mais en vérité elle luy donnoit le meilleur courage qu'elle pouuoit. Et quād elles eurent passé le pont ne trouuerent encore personne qui les peut reconforter, ce neantmoins auoient grande consolation de se sentir hors des franchises de la ville, et riere la terre de Monseigneur; lors la mere Vicaire prie ceux qui les auoient conduites, qu'ils se retirassent en la ville, pour toute seureté, les remerciant de leur bon seruice, faignant que bien tost auroient grande compagnie de gens pour les conduire, et qu'elles n'estoient pas loing de là, qui leur donna crainte de n'aller plus auant.

Or de là le pont il y auoit vn Hoste nommé Burdet grand hōme de bien, qui saillit au deuāt des Sœurs, et les fit entrer seurement en sa maison, leur presentant de se reposer leans, attendāt que nostre Seigneur leur enuoyast quelque secours, mais helas leur ennemis estoient si pres d'elles, qu'encore ne se pouuoient tenir seures, pource le remercioient humblement, les priant de

les mettre au chemin de sainct Iuliain, mais le bō homme iura qu'elles ne sortiroient point qu'elles n'eussent prins quelque peu de refection pour cō-forter les pauures Sœurs tant desolees, et donna à chascune vne bonne miche de pain blanc, et de bon fromage vieux, et a chascune vne bonne tace du meilleur vin qu'il peust trouuer, disant māgez et demandez si voulez autre chose : car il ne vous sera pas espargné, iamais ie ne fis aumosne de si bon cœur. et vous dy sur ma foy que i'ay senty vne consolation indicible à vostre venue, et m'a semblé que Dieu et la sacree vierge Marie fussent icy presentalement, qui fut grand reconfort, et cōsolation aux pauures Sœurs. Et ceste est la manière au vray de la pitoyable sortie des pauures Sœurs Religieuses de leur Conuent, et de la cité de Geneue. qui fut ce mesme Lundy iour de Sainct Felix, le 29 d'Aoust 1535 à cinq heures du matin.





COMMENT

NOSTRE SEIGNEVR

CONDVIT

LES SOEVRS DE SAINCTE CLAIRE.

Ensemble l'honneur, et le bon recueil qui leur est faict par où elles passent.

PENDANT que les Religieuses estoient en ceste Hostellerie, nostre Seigneur fit entendre leur departie à vn bon Pere, deputé à leur seruice, nommé Frere Thomas Garnier bō et deuot Religieux, qui se promenoit par les villages d'alentour de Geneue, pour voir ce qu'il aduiendroit des pauures Sœurs : et tant chemina qu'il les vint trouuer en ceste hostellerie, dont elles furent bien ioyeuses, et luy aussi, rendant grandes graces à Dieu quand il sceut que toutes estoient sauues sans violence de leur personne, ce que nul ne pouuoit estimer. Le pauure Frere Conuers auoit tant cherché, qu'il trouua pour argent vn charriot pour mettre les

pauures anciennes et malades, qui defailloient en chemin, dequoy furent bien ioyeuses : car elles ne demandoient que d'auãcer chemin, pour s'esloigner de leurs ennemis, et disoient, Mere Vicaire puisque Dieu nous a donné aide hastons nous : car il ne seroit pas seur ny honneste de sejourner à la tauerne, encor que l'hoste soit hõme de bien, et nous a faict grande misericorde, que ne deuõs pas oublier. Et en le remerciant vouloient prendre leur chemin à sainct Iulian, et en sortant apperceurent bien deux cens hommes en armes, de mauuais Lutheriens, qui espioyent ce qu'elles feroient : il fut dit qu'ils cherchoient de desrober les Sœurs, qui les rendit fort espouuantees, ainsi qu'il est pieusement à croire, que nostre Seigneur les garda, qu'ils ne peurent venir plus auant : toutesfois les ieunes Sœurs furent mises tout deuãt, et les anciennes et pauures malades sur le char, cheminant le plus hastiuement qu'il leur estoit possible, accompagnees seulement du bon Pere, et d'vn ieune garçon fils du sire Amy de la Riue Apoticaire, qui menoit par dessous le bras vne pauure malade, et vne bonne femme de village, nommee Louyse des Hermites, et le Charreton. Le Frere Conuers se mit deuant pour aller annoncer leur venüe à S. Iulian.

C'estoit chose piteuse de voir ceste saincte compagnie en tel estat, tant affligee de douleur, et de trauail, que plusieurs defailloient et se pasmoient par le chemin, et auec ce qu'il faisoit vn temps pluuieux, et le chemin fangeux, et n'en pouuoient sortir, car toutes estoient de pied, hors mis quatre

pauures malades, qui estoient sur le charriot: il y auoit six pauures anciennes qui auoient demeuré plus de seze ans en la religiō, et les deux passé soixante six ans sans auoir iamais rien veu du monde, qui se euanouissoient coup à coup, et ne pouuoient porter la force de l'air, et quand elles voyoient quelque bestail és champs cuidoient des vaches que fussent ours, et des brebis lanües que fussent loups rauissans. Nul ne rēcontroient en la voye, que mot leur peut dire tant estoient surprins de compassion, et combien que Mere Vicaire auoit faict donner à toutes de bons souliers pour les garder de fouller les piedz, la plus part n'y sçauoit cheminer, mais les portoient attachez à leur ceinture, et en tel estat cheminerent iusques pres de la nuict depuis cinq heures de matin qu'elles sortirent de Geneue iusques à sainct Iulian qui n'est qu'vne petite lieüe loing.

Et l'heraut de Monseigneur le Duc, nommé sieur Iean Faulcon, Monsieur le Chastelain, son Frere estās aduertis par le Conuers de leur venüe firent hastiuement assembler le Clergé, et toute la Paroisse qui estoient belle cōpagnie pource qu'ils faisoient la feste, et solemnité de Monsieur sainct Felix, et y auoit grand peuple, venant auecques la Croix, et le cōfaron, et clochettes sonnant en grāde deuotion processionnellement au deuāt des Sœurs, et lesdicts sieurs Heraux firent disposer leur maison, et vindrent au deuant à faire les harangues pour leur Paroisse, et faire la reuerence avecque leurs femmes honnorables Dames, et autres nobles gentils femmes, et leurs seruiteurs

menant de beaux Cheuaux bien ornez pour faire monter dessus celles qui voudroient, ils auoient desia faict retourner le Conuers hastiuement mãdant qu'elles attendissent la Paroisse qui leur vouloit faire honneur, et reuerence suyuant l'intention de Monseigneur le Duc qui auoit donné commandement par tous les mandemẽs et Parroisses de son païs, que si le cas aduenoit qu'elles sortissent de Geneue, qu'elles fussent reçeües, et recueillies comme son Excelẽce, et personne en toute deuotion processiõnellement : mais quand les veirent en tel point, se cuyderent pasmer de pitié, il y eut vn tel cris que le Clergé perdoit l'vsage de leuer leurs voix ploreuses.

Et les pauures Sœurs comme reuestues d'vne nouuelle lumiere se vont toutes retirer en terre à deux genoux les mains tendues au Ciel, et adorerent la saincte Croix en regraciant nostre Seigneur Iesus Christ, qui les auoit reduictes entre les bons Chrestiens, et furent grand piece sans pouuoir mot dire d'vne part ny d'autre, et l'Heraut honnorable Seigneur print la mere Abbesse, son frere, mere Vicaire et puis consequẽment les autres Seigneurs, et Dames, d'vne part, et d'autre conduisirent les Sœurs les soustenãt par dessous les bras, suyuant la procession iusques dans la maison desdicts sieurs Faulcons, qui les reçeurẽt en grand honneur, et reuerence, et les logerent, et prierent reposer celle nuict en la chãbre qu'ils auoient faict leans, seulement pour l'Excellence de Monseigneur le Duc de Sauoye, et firent faire grand feu pour la recreation des Sœurs, et furent

fort bien traittees de viure, et de toute recreation, et puis les deux Sieurs vindrent seuls en la chambre auec les deux Dames leurs femmes, demandant la maniere de leur sortie, et si Dieu leur auoit fait grace de sortir toutes sans violence de leur personne, dequoy rendirent grand grace à Dieu, car le mõde le tenoit à chose impossible, veu le mal talent que les Heretiques auoyent sur elles: apres interrogerent qu'elles deliberoient de faire, Seigneurs (dit mere Vicaire) nous pensons aller iusques à la premiere maison de Monsieur le Baron de Viry, mon Cousin germain. Ie me confie tant de sa bonté, qu'il nous lairra le Chasteau, qui est bonne forteresse pour vn peu de temps, et y pourons bien faire le diuin seruice dans la Chappelle qui est tant belle; et cependãt nous ferons scauoir à Monseigneur le Duc nostre defortune, affin qu'il luy plaise nous faire conduire en son monastere d'Anissi qu'il nous a presenté autrefois : c'est tres bien aduisé dit l'Heraut faites icy voz lettres narrant à Monseigneur toutes voz intentions, et mettez y aussi comme nous vous presentons ceste maison, et tous noz biens, comme à son Excellence, et comme suyuant son bon plaisir, et commandement ceste Paroisse, et tout son mandement de Ternier vous a receuës en tout honneur, et deuotion, et conduit honorablement iusques à ce que soyez hors de ce mãdement : et estant faicte vostre lettre ie despescheray vne poste de grãd matin pour la porter à Mõseigneur en Piedmont : et ainsi fut fait celle nuict sans dormir. Sœur Ieanne de Iussie l'escriuit, qui

toutefois estoit fort malade de fieure, et sortie d'vne maladie mortelle, et narra en ceste lettre tout le proces de leur douloureuse departie, et cōment la diuine bonté miraculeusement les auoit toutes preseruees de toutes violences de corps, et d'ame, et n'y auoit demeuré que la seule fille de perdition, la fille de Dominique Varembert qui de leger a esté deceüe. Et aussi par le menu tout fut escrit à Madame la Duchesse Beatrix de Portugal, qui portoit grand amour et deuotion à la Religion : et les lettres faictes et examinees par lesdicts Sieurs (qui les trouuerent belles, et bien couchees, et les lisant espandoient abondance de larmes de pitié, et deuotion) furent enuoyees.

Lendemain qui estoit le dernier iour d'Aoust lesdicts sieurs Faulcons firent preparer six chariots bien honnestes et des bons Guidons, et fut mandé par le mandement de Ternier, que tous du Clergé et d'autre estat vinssent processiōnellement accompagner ces pauures Dames, et qui pourroient faire du bien, et furent menees à l'Eglise honorablement pour ouyr Messe, et puis furent contraintes à disner encore chez lesdicts Faulcons, et firent cuire deux couppes de fromēt pour leur porter apres pour les garder de malaise, et d'autres biens. Et puis furent montez sur les chariots et tres honnorablement accompagnees de toutes manieres de gens en belle procession, et deuotion iusques à ce qu'ils rencontrent vne autre Parroisse qui leur vint au deuāt, et ainsi firent de Parroisse en Parroisse, iusques à ce qu'ils vindrēt au Chasteau de la Perriere, et là le bon sieur Ba-

ron de Viry les reçeut en grāde deuotion, et larmes, et ainsi qu'il descendoit, sa cousine mere Vicaire la premiere le salua, disant, mon Cousin i'ay presumé de vous addresser ces pauures desolees, pour auoir meilleur repos de seureté.

Adonc le bon Baron print les clefs du Chasteau et les luy donna disant, Madame ma Cousine vous estes de ceans auant que moy, ie vous abandonne la maison, et tout mon bien, et veux que personne n'y entre que par vostre congé, et ne vous doutez de rien : car le chasteau est bien fourny de bonne artillerie, et moy et mes gens ferons bonne garde. Il fit sortir tous ses gens, et allerent loger en la ville, et luy mesme dormoit bien peu sus du foing dans vne grange, et faisoit faire bon guet, dont bon besoin en estoit : car incontinēt que ceux de Geneue apperceurent l'hōneur que chacū faisoit à ces pauures Sœurs, et que ils estoient ioyeux de ce qu'elles estoient hors de leur infection, se repentirent de les auoir dechassees, et proposerent de sortir vne nuict en armes, et de les reprendre, dequoy le Baron fut aduerty, et faisoit si bonne garde, que de faict il fit iustice de plusieurs espies qu'il trouuoit la nuict enuirōnant le chasteau, combien qu'ils n'en faisoit aucun semblant aux Sœurs.

Il fit crier par toute la Baronnie de Viry, que chacun de son pouuoir aidast à viure aux ancelles et seruiteurs de nostre Seigneur qui estoient là retirez, destituez de tout bien : incontinent chacun y accourut de toutes parts, et furent visitees par la Noblesse d'enuiron.

Les Sœurs prindrent aduis entr'elles de tenir forme de religion à leur possible, Mere Vicaire ordonna les Portieres à la porte, pour receuoir les aumosnes, et pour contenter les gens, et fut ordonné de chanter le diuin office dans la Chapelle qui estoit fort deuote : et fut ordonné que les Sœurs ne se trouueroient point deuant les gens seculiers, s'ils n'estoient gens d'apparence, commandez par les Prelats. Et se reigloient, et composoient de tout leur pouuoir, de sorte que personne ne les vit en face descouuerte, sinon aucune par obedience de l'Abbesse, à la requeste de leurs parens et amis.

De iour se tenoient ensemble en vne chambre, et de nuict se couchoient six en vne chambre, et six en vne autre ; car il y auoit en ce Chasteau 36. excellentes chambres à faire feu, et garnies de beaux licts bien encortinez de beau Satin blāc et rouge, et de bonnes couuertes : car ce chasteau auoit esté faict tout neuf du viuant du pere dudit Sieur, oncle charnel de Mere Vicaire, et y auoit faict vn logis special pour receuoir tous les Princes du monde, garny de tous meubles : mais helas ! bien tost apres fut bruslé par despit par les Heretiques Allemands.

En ceste maniere se maintenoient les Sœurs, en se reconfortant l'vne l'autre tant qu'il leur estoit possible, moyennant la grace et misericorde de nostre Seigneur, et le bon plaisir de Monsieur le Baron, et viuoient tousiours en crainte. Le Pere Confesseur et ses compagnons estoient retirez à part de l'autre costé du Chasteau, et tous les iours

disoient Messe deuant les Sœurs. Les seruantes rendües, se tenoient de l'autre costé, et les Sœurs preparoient les viures comme faisoient en leur Conuent.

Le Ieudy apres le Iuge de Gets Noble François Barret, reçeut lettres de Monseigneur le Duc comme il estoit aduerty du bannissement des paures Religieuses, luy mādant de les faire amener et conduire honorablement comme en personne de son Excellence iusques à Anyssi en son Monastere de Saincte Croix, lequel il leur abandōnoit pour eux retirer, et y faire le diuin seruice. Priant aussi le President d'Anyssi, et toute la ville, de les receuoir en deuotion et honneur comme sa personne. Incontinent le Iuge manda son frere Monsieur le Secretaire, par vne missiue, qu'il vint hastiuement trouuer les Sœurs. Et quand il eut declaré pourquoy il venoit, il fut mis dedans, et toutes les Sœurs presentes, il fit son salut : puis par grande compassion se print à pleurer, tellement qu'il ne pouuoit proferer sa charge et commission, mais mit ses lettres entre les mains de Mere Abbesse, qui ne les peut lire, tant estoit saisie d'angoisse. Le Pere Confesseur fut appellé pour les lire, mais quand il entēdit la cause, il perdit le parler aussi bien que les autres. Finalement le Secretaire reprint cœur, et leut les lettres patentement, auec la Commission qu'il auoit de Monseigneur, de les conduire à Anyssi. Sur ce eurent aduis les Sœurs entr'elles, qu'elles receussent ce bon vouloir, et que plus seure et honneste chose seroit d'estre en vn Monastere, qu'en vn Chasteau : puis

manderent audit Iuge qu'elles se contentoient bien d'estre conduites de luy, et quād il luy plairoit les oster de là, luy seroient obeissantes.

Le Vendredy assez matin ledit sieur Iuge arriua auec sondit Frere, et le Chastelain de Gaillard: dit sieur Seruant: et quand ils furent deuant les Sœurs, il declara de rechef sa commission, auec ses lettres patentes de Monseigneur, qui contenoient la matiere pitoyable de leur departie.

Le Samedy matin vint ledit sieur Iuge auec sa compagnie, et firent desieuner les Sœurs, pour mieux porter la peine du chemin, cependant le Baron luy mesme addressoit les chariots, et ordōnoit ses gens. Il fit preparer les plus beaux cheuaux qu'il eust, et vestit ses plus beaux accoustremens, et ses gens aussi. Et tous ainsi bien en ordre entrerent en la Chapelle, et le bon Sieur alla ouurir vn coffre là où il y auoit vne belle piece de chair du precieux corps de Sainct Romain, qui estoit fresche et odoriferante, et le bon Pere Antoine Guarin le bailla à baiser aux Sœurs, et puis en donna la benediction à toute la compagnie.

Et moy qui escris cecy estois la detenüe d'vne mauuaise fieure, et par les merites du glorieux Cheualier de Dieu (duquel ie baisay les sainctes Reliques) fus guerie: et en memoire de cecy, ie laissay le baston sur quoy ie m'appuyoye dans la dite Chapelle: et lesdites Reliques demeurerent sur l'Autel tant que les Sœurs furent au chasteau: car, comme dit est, il auoit donné ses clefs à Mere Vicaire: et durant le peu de temps qu'elles furent là Monsieur le Baron leur fit tout l'honneur et

consolation qu'il peut, ie vous supplie à toutes aduenir de l'auoir en bonne souuenance, et recommandation.

Adonc sortirent les Sœurs et firent reuerence à la saincte Croix, et à tout le Clergé et peuple qui les attendoit, et prenant congé furent espandues grand abondance de larmes, les bonnes gens crioient helas! à Dieu les sainctes Dames: le pauure pays perd sa lumiere, et qui nous consolera doresnauant? car iamais creature ne parloit a elles que n'en rapportast consolation, tant desolee fut elle, et Dieu par leur saincts merites nous a tousiours gardez, et autres pitoyables complaintes faisoient: et quãd elles furent montees dedans les chariots, que le bon Baron luy mesme couurit de belles couuertes rouges et blãches, firent marcher la procession en belle ordonnance, puis les chariots estoient conduits par ordre, chascun par quatre honnorables hommes, et il y auoit 8 chariots, puis d'vn costé et d'autre marchoient bellement les Seigneurs, bien montez. Ledit Seigneur et son train, et Monsieur le Iuge auec sa compagnie, et ainsi cheminant bõne piecce de chemin suruint nouuelle audit Baron de certain hastif affaire, auquel en ce iour il luy falloit entendre, que le contraint de prendre cõgé auec grandes larmes, et sanglotz, mere Vicaire le remerciant pour toutes; et pria de faire retourner la procession, et toutes les bonnes gens qui tant se trauailloient: car il estoit temps pluuieux, et nous aurons bonne et noble compagnie, et à se retournerent en leur Parroisse, et les Sœurs

demeurerent en la garde des bons conducteurs, et cheminerent tant qu'elles approcherent l'Abbaye de Bon lieu, et les bonnes Dames Religieuses leur vindrent aū deuant en belle procession et deuotion, et les receurent volontiers, et descendirent pour heberger : car il estoit tard sur la nuict, et fut donné congé à leurs bons charretons de Viry de s'en retourner, dequoy furent marris, car ils auoient grande deuotion de les mener iusques a Anyssi. Mais Monsieur le Iuge auoit commandement de les faire mener de mandemēt en mandement.

On pēsoit que Monsieur de Salle-neufue feroit comme le bon Baron : mais il fut autrement : car il se tint mesprisé que les Sœurs n'estoient allees descendre à son Chasteau, et comme mal content manda son filz Monsieur de sainct Denis auec vn flascon de vin et vn plat de raisins, pour ses deux Tantes, mere Vicaire et sa sœur, mandant que le Chasteau estoit bien fourny de viure pour faire bonne chere dedans : mais non pas pour mander dehors, et pource ne voulut faire autre aide, celle nuict les Sœurs habergerent en celle Abbaye en vne chambre assez mal disposee, reposant leur chef l'vne sur l'autre.

Le Dimanche oyrent Messe deuotement, et les Matines des Dames, puis leur fut dōné à disner, et Monsieur le Iuge paya la despence qui estoit grande : car estoient enuiron cinquāte personnes, et plus de trente bestes tant bœufs que cheuaux : apres disner leur fut amener d'autres chariots, et ceux qui les conduisoient estoient fort rudes et

mal gracieux, et leurs chariots mal en ordre : et toutesfois pour le desir qu'elles auoient d'estre tantost en lieu de repos, et hors d'entre les seculiers, prindrent bien à gré le tout, combien qu'il pleuuoit, et n'auoient rien pour s'affubler, et les chariots n'estoient couuerts que de linceux, que l'Abbesse de Bon lieu leur auoit presté.

Departant donc dudit Bon-lieu pour aller à Anyssi, elles eurent tant de defortunes, qu'elles y arriuerent bien tard. Par tous les villages où elles passoient on les receuoit en deuotion, processiōnellement à cloches sonnantes, et tous les chemins pleins de monde qui couroient deuant et derriere pour les voir. Quand furent à la Balme, vne lieuë d'Anyssi, estoit Soleil couchant, elles y furent receües en grand honneur.

Les Seigneurs et Dames leur presenterent de dormir là ceste nuict : mais Monsieur le Iuge ne voulut, disant qu'il auoit donné le iour à Anyssi, et qu'il n'y vouloit faillir, dequoy furent marris, et par force firent arrester les chariots, et cōtraignoient les Sœurs de boire, et leur donnerent de bon pain et du fromage vieux, et de bon vin blanc et rouge, et de bon cœur, c'estoit plaisir de les voir seruir.

Apres cheminerent contre Anyssi en grande diligence, mais quand elles furent à Cran la riuiere estoit grande, et menoit si grand bruit, que iamais cheual ne bœuf ne voulut passer par dessus le pont, et firent là grāde pause, et les fallut passer l'vne apres l'autre, et y en auoit plusieurs qu'il fallut porter entre les bras : et puis à bras d'hom-

mes fallut passer les chariots par dessus le pont, qui fut cause de les mettre du tout à la nuict.

Messieurs d'Anyssi mandoient luminaire, et gens iusques là au deuant pour les haster, disant que la ville les auoit attēdu toute la iournee. Depuis Anyssi iusques à Cran le chemin estoit plein de gens portans lumieres, torches, et fallots, toutes les cloches sonnoient melodieusement, tous les hommes sortirent de la ville pour leur aller au deuant, les Dames, Bourgeoises, et autres femmes estoient toutes par ordre par les rues auec de lumiere, et aux fenestres de chasque maison y auoit une torche allumee, et sēbloit la ville toute en feu, et chascun estoit marry qu'il estoit si tard : car ne pouuoient voir et reuerer les Sœurs selon leur bon vouloir, ny les Sœurs leur rendre leur salut : mais toutes estoiēt à genoux les mains ioinctes tendues au Ciel, et non sans larmes, et les conducteurs alloient d'vne part et d'autre remerciant les bonnes gens : et en telle maniere cheminerent chez Monsieur le President.

Noble Ancelin de Ponuoire Seigneur de Chaueroche qui les attendoit deuant sa maison auec grande Noblesse, et du premier adressa son salut en courroux à Monsieur le Iuge, disant qu'il auoit trop tardé, et qu'il n'estoit pas heure conuenable pour faire entrer de telles Dames en ville de Prince Puis pour la premiere va crier Sœur Pernette de Chasteau-fort ma maistresse, où estes-vous, autrefois vous m'auez tenu en vostre subiection, or maintenant vous serez à ma mercy : et ce disant la descendit, et l'embrassa tendrement

en plorant : car il l'aimoit d'amour cordial, et disoit qu'elle estoit cause de son bien : car luy estāt ieune Page de Monsieur de Chasteau-fort, elle l'endoctrinoit et remonstroit ses legeretez, dequoy luy sçauoit tres bon gré : il auoit espousé sa cousine germaine, fille de Monsieur de S. Andrieu noble Gabrielle de Viry, qui estoit là presente pour les receuoir.

Apres descendit la Reuerende Mere Abbesse, et puis toutes l'vne apres l'autre en les bien venāt et consolant. Le Iuge estant d'vne part à les descendre, en les remettant toutes par la main, disant Monsieur ie vous rends le nombre de celles que i'ay prins en charge, qui sont vingt trois, lesquelles ie vous recommande : car quant à moy en les vous remettant i'ay accomply la charge, et commission que i'auois de Mōseigneur, au mieux qu'il m'a esté possible, et mis ma personne en grād danger, croyant pieusement que Dieu nous aye preserué et gardé par leurs bons merites : car ma compagnie et moy pensions bien estre assaillis auant qu'estre icy, et de fait auōs trouué plusieurs espions de Geneue venant deuant et apres nous : mais nous auons si bien frotté les oreilles à aucuns, que les autres ont prins autre chemin, ce qu'il disoit vray : car mesmes auoient mandé de petits coquins auec leur besace pour espier, lesquels estans menacez des verges, confessoient leur malice : mais ils en rencontrerent trois mauuais garçons armez, dont l'vn cautement enuironnāt guettoit pour tirer son harquebuze sur le Iuge : mais le Secretaire son frere s'en apperceut et

luy dit, ha Monsieur marchez deuant hastiuemēt, et ce disant dressa sa iaueline, et les autres leurs harquebuzes, et ce meschant s'enfuit courant comme foudre.

Et en ces propos furent les Sœurs introduites dedans la maison de Monsieur le President : mais plusieurs estoient tant malades de la force de l'air et du trauail du chemin, qu'il les fallut porter sur le lict. Elles furent tres bien venües, car il y auoit bon feu pour les chauffer, et force viande preparee pour souper : et quād furent toutes assemblees en vne chambre, à la requeste de Mere Vicaire, le President fit retirer de là toute la multitude des gens, et puis à leur priué les fit asseoir, et seruir honnorablement de toutes delicieuses viandes, sans chair, et de plusieurs sortes de bon vin blanc et rouge, et furent bien couchees sur de bonnes coutres : mais elles estoient tant malades et fatiguees du chemin, qu'elles ne pouuoient manger ni boire : mais neantmoins elles auoient consolation d'estre en lieu de seureté, et celle nuict dormirent leans.





APRES

LE TRAVAIL ET DOLEANCES

DES

PAVVRES RELIGIEUSES DE SAINCTE CLAIRE

FURENT MISES HONORABLEMENT
DANS LE MONASTERE.





LE Lundy matin le President fit porter pain, vin, fromage et autres biens en la chambre des Sœurs, pour desieuner celles qui voudroient, et pour les pauures malades. Les bons Peres de l'Obseruance d'Anyssi les vindrēt trouuer, faire le bien venant, et puis pour cōtēter la ville, qui leur vouloit faire honneur, et les veoir à loisir, Monsieur le President les conduit en belle compagnie, au Conuent de sainct François pour ouyr Messe, les Sœurs ne voulurent pas estre menees par les hommes, mais bien ordonnement se prinrent deux et deux par la main, et estoient bien couuertes la face, par telle maniere, cōbien que les gens s'inclinassent pour les veoir, ne pouuoient veoir que les yeux, les gens

faisoient muraille d'vne part, et d'autre tant en y auoit. Monsieur le President alloit deuant auec son baston iudicial, faisant faire place iusques au dit Conuent, et dans vne belle Chapelle qui estoit preparee honnorablement, et les Religieux prests à dire la Messe.

Là estoit Illustre et Excellent Prince Monsieur le Visconte nommé François de Luxembourg, et Messieurs ses trois Nobles enfans Charles Monsieur, et Bastien Monsieur, et Madamoiselle Philippe auec tout son noble train, et grãde noblesse de Gentilshommes du païs attendant les Sœurs : et apres auoir ouy ensemble la saincte Messe deuotement firent la reuerence les vns aux autres humblement, et le bon Prince les biẽuenit benignement et toute la Noblesse, et en sortant de la Chapelle, les Dames et Bourgeoises estoient assemblees pour les bienuenir, puis toutes manieres de gens sans nombre d'vn costé, et d'autre.

Il fut demandé aux Sœurs si elles vouloient retourner chez Monsieur le President, en attendant que l'on mist le Conuent en ordre, qui estoit tresmal ordonné, mais les Meres respondirent puisque Dieu nous a permis de trouuer vn lieu pour faire le diuin seruice, nous vous supplions de nous y mettre sans sejour; car nous ne desirons que d'estre separees d'entre le monde, dequoy ils furent bien edifiez, et mirent vn chascun en ordre pour leur faire compagnie. Les Beaux peres se mirent tous en belle procession audeuant chantant In exitu Israël de Ægypto, etc. Et Messieurs les Enfants apres Monsieur le Visconte me-

noit la Reuerende mere Abbesse pardessous les bras la premiere, Monsieur le President, mere Vicaire, et consequemment toutes vne apres l'autre menees par deux Gentilshommes, et apres tout le peuple, et en telle ordonnance entrerent dans le Conuent droit à l'Eglise, auquel se prosternerent au milieu du Chœur, et d'vne belle voix et haulte chanterent le Salue Regina et autres suffrages de loüange, rendant graces à Dieu qui les auoit conduites au lieu de seureté.

Monsieur le Visconte, et sa Noblesse se retirerent, et la presse de gens par son commandement, disant qu'on les laissat à leur priué prendre leur refection, laquelle Monsieur le President fit apporter toute preparee de sa maison, pain, vin, et de plusieurs sortes de bonnes viandes, et leur donna bien trente verres pour boire pour commencement de mesnage, furent encore seruies en ce iour des gens seculiers. Apres disner retournerent le bon Prince et toute la Noblesse et pria humblement que les Sœurs allassent ouyr Vespres au Conuent de sainct Dominique pour donner de l'eau beniste sur Madame la Viscontesse, sa Mere, et sur Madame de Martigue sa femme tres excellente, et Noble Charlotte de Bretagne qui estoit allee de vie au trespas du mal d'enfantement n'y auoit qu'vne annee, les Sœurs se voulurent fort bien excuser de n'y aller, disant que puisque Dieu leur auoit faict si grand grace d'estre retirees en ce bō Conuent que plus ne deuoient sortir hors.

Mais Monsieur le Iuge et le President leur dō-

nerent conseil de faire à la deuotion de ce bon Prince, disant veu que vous n'estiez pas icy en vostre propre, mais seulement pour entrepos au vouloir du Prince, et ainsi furent sorties, et menees au Cōuent de sainct Dominique, et ouyrent Vespres des Religieux Apres Vespres furent menees sur la sepulture desdictes Nobles Princesses, et là elles dirent en chœur De profundis, et autre suffrage, dequoy le bon Prince fut consolé, les Religieux non contens de leur venue n'en firent grand estime, dont chacun fut scandalizé, le bon Prince les mena à nostre Dame l'allee, et là furēt bien venües des Sieurs Chanoines, et menees deuant l'Image de nostre Dame, et là dirent les Sœurs vn Salue de belle voix, et à ce mesme instant vn enfant mort-nay qu'estoit la veille passé deux iours miraculeusement fit grand signe de vie, et recut bon Baptesme, present infiny monde, et toutes les cloches sonnerent pour ce miracle. Puis furent menees à la sepulture de Monsieur le comte Philippe de Sauoye, et dirent De profundis, et les suffrages des morts deuotement, et en toute deuotion furent retournees audict Conuent et Monastere de Monseigneur le Duc à elles donné pour les retirer, et depuis ne sortirent plus, mais y trouuerent mal selon leur estat et condition, car il y auoit six portes sans point de serrures, et combien qu'il y auoit vne Treille de fer, n'y auoit encore nulle porte, ny drap deuant, et dehors nul degrez ny plancher.

En l'Eglise y auoit grand fenestre sans verriere ny porte, en lieu de dortoir estoient 28, petites

chambres separees, et sans meubles ny chose necessaire, sinon seulement en chascune vne forme de lict, la cuisine pauure de pierres bien aiguës et trenchantes, et n'y auoit aucun tornet pour parler selon la forme de nostre vie. La place pour faire le Iardin subiecte à la ville, et trois portes ouuertes pour l'entrage à tous venants; l'Eglise, et tout le Conuent encor prophané, et non benit, de quoy les Sœurs estoient bien esplorees. Celle nuict, et tout celuy hyver furent en telle sorte bien pauurement, et en grande extremité, elles se mettoient deux et deux en vn lit, sur vn peu de paille sans couuertes, et n'auoient cottes ne manteaux pour se soulager.

Le Mardy veille de la Natiuité nostre Dame commençoient les grands Pardons generaux à Anyssi. et y auoit de monde sans nombre de tout le païs, toute la Noblesse entra au Conuent pour voir les Sœurs, et le iour de nostre Dame pareillement, et pour ce que n'y auoit encore point de clausure, chascun y couroit, et par tel ordre que l'on ne se pouuoit tourner. Les Sœurs se tenoient ensemble au Refectoir tant que possible leur estoit en deuote ordonnance, tout le monde pleuroit en leur faisant honneur et reuerence.

Celle veille de nostre Dame commencerent à dire Vespres en chœur à l'Eglise, et puis dirēt matines en vne chābre, pource que nulle lumiere ne pouuoit durer à l'Eglise, à cause qu'il n'y auoit ny porte, ny verriere, et puis continuerent audit Cōuent le diuin office, iour et nuict, iusque auiourd'huy en toute deuotion, et reuerence.

Ledit Sieur Visconte cognoissant les pauures Sœurs tant fatiguees, leur fit toutes les courtoisies à luy possible, et durant trois semaines venoit tous les iours auec Messieurs ses enfans, et toute la Noblesse, pour faire ioüer les Orgues en toute deuotion, pour leur donner ioye et liesse, et le Dimanche faisoit apporter viande, et bon vin, et en faisoit gouster aux Sœurs: et tous les ans leur fait encores de grandes aumosnes, dont nous luy sommes grandement obligees.

Il leur fit acheter à quinze florins de beau fil d'espinal blanc, et des aiguilles pour leur faire passer le temps, et s'occuper à faire quelque chose, et leur faisoit tant de cordialité, qu'il seroit impossible les escrire. Et de mesme faisoit ledict Sieur President.

Dedans peu de iours les Sœurs receurent lettres de Monseigneur le Duc, et de Madame la Duchesse sa noble Espouse, par lesquelles les cōsoloit de sainctes admonitiōs et patience, et leur abandonnoit cedict Monastere auec le iardin, le verger, la tour, et cōmandoit à Monsieur le Maistre de Butet leur deliurer des meubles à leur vsage, et deux cens florins, cent en viure, et cent en argent pour leur consolation, et qu'au surplus les auoit tousiours pour recommandees en sa protection et bonne sauue-garde, et Madame pareillement, ce que faisoient tousiours misericordieusement : mais helas! dans peu de temps nostre Seigneur les visita de pitoyable doleance, car son bon païs de Sauoye (à l'occasion de ceux de Geneue) fut prins des Allemands Heretiques, Luthe-

riens vne partie, et par force mis en celle heresie damnable.

La Duché fut prinse et mise en subiection du Roy François son propre Neueu: et furent le bō Duc, et la Noble Duchesse comme pauures bannis, et exilez de leur païs, ils se retirerent à Nyce et nostre Seigneur voyant leur patience en leur souffrance, comme à vn autre Iob, adjousta douleur extreme, prenant à sa part vne fille qu'ils auoient, belle et sage Damoiselle, nommee Madame Catherine Charlotte, qui estoit leur recreation. Et le iour de Noël apres, leur fils aisné Mōsieur le Prince, nommé Loys, aagé de douze ans ou enuiron, le plus beau Prince du monde, et d'vne belle venüe, tant vertueux que lon ne sçauroit dire, estant en Espagne à la Cour de l'Empereur.

Apres ces douloureux regrets, la Noble Duchesse fut saisie d'vne grande maladie, et deliura d'vn beau fils, qui ne vesquit gueres, et en peu de iours trespassa aussi la deuote Duchesse en la fleur de son aage, et la plus belle que l'on eust pu regarder, et qui faisoit beaucoup de bien aux Religieuses de saincte Claire, et principalemēt à celles de Geneue, et venoit desguisee auec d'autres Dames dans le Conuent, et demeuroit là par deuotion depuis le matin iusques au soir, et disnoit à la table des Sœurs et disoit l'office canonial comme elles.

En ce temps trespassa vne bonne mere ancienne, nommee Sœur Iacques de Vy, la bonne Princesse voulut estre à son seruice, et entra le matin

au Conuent, et ouït tout le seruice, et gardoit le corps en baisant les pieds par deuotion, et fit dire vn beau Sermon à son Cōfesseur, et l'office de l'enterrement à l'Euesque de Portugal. Aussi Monseigneur le Duc y vint en personne, accompagné de plusieurs Euesques, Comtes, Barons, et autre Noblesse. Et souuent la bōne Dame entroit dedans priuément pour se garder de toutes vanitez ceste iournee, et pour plus deuotement dire son office. Ce seroit trop long à reciter son humilité, et le bien et consolation qu'elle faisoit à la Religion, et aussi celle du bon Duc, lequel pour reuenir à mon propos, en telle sorte fut espreuué de nostre Seigneur, qu'en peu de temps perdit son païs, femme, et enfans, et demeura auec vn seul fils qu'il fit nourrir si vertueusemēt, qu'il est maintenant en la maison de l'Empereur Charles cinquiesme, renommé l'vn des beaux et sages Prince du monde, et se nomme Philibert Emanuel: auquel Dieu donne toute prosperité, ioye, et consolation à Monseigneur, qui tant nous a faict de bien, et de reconfort, qu'on ne le sçauroit escrire, et mesme estant destitué de son païs, et constitué entre tant de doleances, ne laissoit de nous consoler, et tous ceux qui recouroient à luy.

FIN.

NOTES.

Pour lors estoit Euesque de Genèue vn de la maison de Monreal, en Bresse puissant Seigneur, nommé Pierre de la Baulme.

La famille du dernier évêque de Genève était ancienne et illustre ; déjà vers le milieu du douzième siècle florissait un preux portant le nom et le titre de Sigebald de la Baume, chevalier (1). Nous savons peu de chose sur ce gentilhomme ; mais trois de ses descendants immédiats Etienne, Guillaume et Jean ont mérité une place distinguée dans les annales de la France et de la Savoie.

Ce premier portait un surnom assez en usage au moyen-âge, et toujours pris en bonne part : on l'appelait le Galois (Galesius), c'est-à-dire le gentil, l'aimable, le bien fait, le vaillant, le bien disant surtout. Tel était effectivement ce chevalier qui, très-jeune encore, sut captiver les bonnes grâces du comte de Savoie Amé V, dit le Grand, et en obtint le balliage du Chablais. Edouard le Libéral hérita de l'affection de son père envers le Galois. Dans les guerres opiniâtres de ce prince avec les comtes de Genevois nul chef combattant sous la croix blanche ne fut plus distingué de lui, comme nul

(1) Les armes des La Baume de Montrevel étaient d'or à la vivre d'azur posée en bande. Cimier, un cygne d'argent. Supports, deux griffons d'or. Le cri était : La Baume !

aussi, par sa bravoure et ses talents, ne mérite mieux cette distinction.

..... « Et vint le dict Galois dresser un gros siége devant le chasteau de Balon (près de Colonges sous le fort) réputé l'une des plus fortes basties du pays. où s'estoit renfermé ung lieutenant du comte Hugues de Genève, avec six vingts de ses plus asseurés soldats, et avec force engins et munitions. Et y perdit d'abord le Galois bon nombre des siens, et mesmement le quatrième jour au matin son gonfanonier qui tomba roide d'un coup d'arbaleste à roue. Ce que voyans, les assiégans commençoient à s'esbranler pour faire tourne-visage, quand le vaillant chef d'iceulx es mains du défaillant saisissant le gonfanon abattu, s'eslança à l'eschelle, et au milieu des traicts, voire mesme du biteume qu'on lançoit des murailles, vint le planter de sa propre dextre sur la bresche. Et grand miracle advint que dans le conflit ne fust aultrement navré que d'un coulp de pertuisanne au bras senestre, dont ung fisicien du pays, es simples moult expert, sceut le guarir au bout de huit jours. »

La prise du château de Balon (1326) fut d'une haute importance pour le vainqueur, car, émerveillés de ce beau fait d'armes, autant que séduits par la faconde du Galois, la plupart des gentils hommes des environs accoururent jurer fidélité au comte de Savoie.

Peu d'années après cet événement, vint s'offrir à Etienne de la Baume une nouvelle occasion de faire valoir l'éloquence dont il était si heureusement doué. Il s'agissait d'accommoder un grave différend survenu à propos de nôtre château de l'Isle, entre le comte de Genevois Amé, le comte Edouard de Savoie, et notre évêque Pierre. Le castel de Ternier choisi pour le lieu des conférences, Etienne de la Baume s'y rendit avec le chevalier Amé de Visy, l'official de Genève et Jean de Duingt, chanoine de Lausanne, accompagnés de quelques autres hommes d'église. Ceux-ci se montrant très-récalcitrants, les conférences furent longues, et l'aigreur qui commençait à s'y manifester menaçait l'assemblée d'une brusque rupture, lorsque par un discours chaleureux, autant que par ses for-

mes aimables et conciliantes, le Galois, fidèle à son heureux surnom, réussit à tout terminer.

La cour d'Aymon dit le Pacifique n'offrant plus à ce seigneur les mêmes attraits qu'auparavant, il se décida à passer à celle de France, où sa réputation l'avait précédé; et Philippe de Valois lui fit l'accueil le plus gracieux. Comme ce monarque n'était déjà plus le *Fortuné*, ainsi que le peuple l'avait surnommé, et que son étoile commençait à pâlir devant l'astre éclatant du vainqueur de Crécy, on sent combien l'acquisition d'un brave tel que notre chevalier devenait précieuse à son trône. La charge honorable de grand-maître des arbalétriers lui fut bientôt conférée, et Froissart nous apprend que, peu de temps après, le roi nomma au gouvernement de Cambray, *Monseigneur le Galois de la Baume excellent chevalier de Savoye* (1339). Et certes, Philippe n'eut pas à regretter un tel choix, car la levée du siége de cette place importante en fut l'heureuse conséquence. Edouard, qui l'avait investie à la tête de quarante mille hommes, se vit par les bonnes dispositions des assiégés, contraint de battre en retraite. Le Galois fut ensuite nommé lieutenant-général du roi pour une expédition en Bretagne (1341), puis, en 1348, muni d'un pareil diplôme pour le Languedoc

Institué par le Testament d'Aymon pour conseiller de son fils Amé VI, le célèbre comte Vert, notre de la Baume, peu de temps après cette dernière date, revint dans les Etats savoisiens, et quitta la cour de France. On peut juger des souvenirs honorables qu'il y laissa par la lettre que lui adresse en 1352 le malheureux Jean, héritier du trône chancelant de Philippe de Valois, son père. Cette missive, qui invite le Galois de la manière la plus pressante à venir à l'aide du monarque, se termine par ces mots : « Vous mandons, requérons et prions si tres affectueusement, comme nous pouvons, et si cher comme vous avez nostre honneur, et de nostre royaume, que ces lettres veües, toutes excusations cessans, vous veniez par devers nous avec certain nombre de gens d'armes, et vous vueillez avancer sans délay, car, selon les nouvelles que avons chascun jour, nécessité en est trop grand. Et à ceste

fois cognoistrons-nous la loyaulté et la vraye amour que vous avez envers nous, qui y avons fermement espérance. Donné à Saint Germain en Laye, le XXVI jour aoust, l'an de grâce MCCCLII. »

Etienne de la Baume fut nommé par le comte Vert son lieutenant-général en deçà des monts, lorsqu'en 1350 ce prince se rendit en Piémont. Il fut le premier des grands maréchaux de Savoie, charge instituée par le susdit comte en 1353, et supprimée sept années plus tard, par Emmanuel-Philibert. Les Savoisiens lui doivent un précieux souvenir, non-seulement pour avoir contribué à l'éducation et à la renommée du prince le plus brillant de leurs annales, mais aussi pour avoir ébauché le mariage de ce même prince avec cette excellente et bien nommée Bonne de Bourbon, qui ne monta sur le trône de Chambéry que pour faire le bonheur de son époux et de ses sujets.

Le Galois épousa Alix de Chatillon, dame de Montrevel, fille aînée de Renaud de Chatillon-lez-Dombes, chevalier, jeune personne du plus rare mérite.

Vers la fin du dix-septième siècle on admirait encore dans la chapelle de Montrevel le monument en bronze de ce couple intéressant.

Montrevel, près de Bourg, était originairement une baronnie, que le duc Amédée VIII érigea en comté en faveur de Jean de la Baume petit-fils du Galois. En 1650 un Ferdinand de la Baume y résidait portant le titre de dixième comte du lieu. Cette noble famille s'est éteinte de nos jours dans la personne de François de la Baume de Montrevel, maréchal de camp qui tomba sous le couteau de Robespierre peu de jours avant le 9 thermidor. Telle fut l'origine du nom de Montrevel que notre dernier évêque ajoutait au sien.

Guillaume de la Baume. fils aîné du Galois, hérita et des qualités de son père et de la faveur dont il jouissait auprès de Philippe de Valois. — « Guillaume estoit moult familier du Roy, dit un ancien auteur, pour avoir esté norri en sa court, et moult aussy luy-même se complaisoit-il en ce lieu délitable. » Vers 1345 il y occupait le poste de conseiller et cham-

bellan de ce monarque. Passant peu de temps après au service du Comte Vert, qui était très-jeune encore, et dont il avait été nommé tuteur, il se distingua au-delà des monts, et s'empara de la ville de Quiers, première conquête des comtes de Savoie en Piémont.

En Valais, où Amédée VI était allé porter la guerre pour rétablir l'évêque Edouard de Savoie expulsé de son siége par les communautés de cette contrée, Guillaume cueillit de nouveaux lauriers; et signala sa valeur à la prise de Sion.

Le Galois avait ébauché le mariage de Bonne de Bourbon avec le comte Vert : son fils eut l'honneur de terminer cette importante négociation. L'année 1354, en grande solennité dans l'hôtel Saint-Paul à Paris, Guillaume de la Baume épousa cette princesse par procuration de son souverain, puis il la conduisit jusqu'à Pont-de-Vesle, première ville de la Bresse, où le sire de Beaujeu vint la recevoir de la part de son illustre époux. Un ancien document rapporte une cérémonie qui eut lieu à cette réception : sous un dais magnifique dressé au bord de la Vesle, le prieur de Brou, assisté de l'évêque de Belley, demanda à l'épouse la simple alliance d'or qu'elle portait à son doigt, et après l'avoir bénie il la jeta dans la rivière; puis aussitôt la remplaça par un anneau portant la même devise, mais enrichi de précieux diamants. C'était à la fois une galanterie du prince et un acte qui indiquait l'adoption de la nouvelle souveraine par le pays où elle allait régner.

Guillaume de la Baume fut tué en 1360 devant la place de Carignan, dont le comte de Savoie faisait le siége. Son père le Galois, qui vivait encore, lui décerna de magnifiques obsèques à Rivoli, où il fut inhumé. Ce preux s'était uni en premières noces à Clémence de la Palud, de cette ancienne maison de la Palud, dont la noble devise était :

Morir plus tost que se souiller.

Par un second mariage il s'allia avec Constantine Aleman de laquelle il eut Jean de la Baume, comte de Montrevel et

de Cinople en Calabre. Ce dernier titre annonce d'illustres services en Italie. Effectivement, Louis I, duc d'Anjou, ayant été adopté par la malheureuse Jeanne, reine de Naples, Jean de la Baume reçut de sa magnificence cette terre de Cinople enlevée à l'usurpateur Charles de Duras (1380). Giannone observe que cette adoption de Louis devint la source des infortunes de Jeanne. Le peuple napolitain redoutait de voir arriver un prince français suivi d'une tourbe de gentilshommes prêts à s'approprier les meilleures terres du pays, et cette crainte fit perdre à la reine toute l'affection de ses sujets. — Notre Jean de la Baume commandait l'armée de Louis Ier, et lorsque Louis II succéda à son père, ce prince le retint à ses gages pour parachever la conquête des Deux-Siciles (1392).

L'année qui suit la date que je viens d'indiquer Jean de la Baume négocia à Tournus la mariage de Marie de Bourbon avec le comte, puis duc de Savoie Amé VIII. Lui-même, neuf ans auparavant, s'était allié à Genève avec noble damoiselle Jeanne de la Tour.

En 1404 notre illustre chevalier accompagna le duc de Bourgogne dans son expédition contre les Liégeois révoltés. — En 1421 il reçoit le bâton de maréchal de France. Puis, *l'anglais se le voulant acquérir*, il est honoré du gouvernement de Paris.

Jean testa en 1435, réglant avec la plus grande exactitude toute l'ordonnance féodale de ses funérailles. Il demanda d'être inhumé dans la chapelle de Montrevel, et qu'au jour de la sépulture on offrît à la grand'messe dix chevaux sur l'un desquels serait monté un homme avec sa cotte d'armes tenant une épée nue par la pointe, pour signifier *la guerre*, et qui serait présenté par le duc de Savoie ou le prince de Piémont; un deuxième cheval devait être monté par un homme portant son timbre, c'est-à-dire son casque, signifiant *le tournois*. Un troisième et un quatrième cavaliers devaient porter ses bannières, et ainsi de suite.

Un autre Jean, quatrième du nom, et qui fut conseiller de Philippe, archiduc d'Autriche et duc de Bourgogne, mérite d'être mentionné par nous, moins à cause d'une illustration

personnelle, que pour une circonstance qui se rattache aux grands événements de notre histoire du seizième siècle.

Ce fut à lui que l'empereur Charles V, qui était, comme vous savez, beau-frère du duc de Savoie Charles III, s'adressa pour engager notre évêque à se défaire de son siége en faveur de l'un des enfants de son Altesse.

« ..... Désirons par tous les moyens convenables et possibles (lui mande l'empereur en Avril 1532), nous employer à l'apaisement, vuidange et bonne fin des dicts différends et questions (entre l'évêque et le duc), tant pour le bien de paix, que pour la singuliere amour, bienueillance et affection que pourtons au dict duc et à sa compaigne, nostre tres chiere et bien aymée cousine et belle-sœur pour alliance et parentaige qui nous attiennent..... »

Puis il le charge de « tenir la main à ce que le dict evesque soit content de délaisser et de remettre son evesché au proufit de leur second fils, soit avec récompense convenable, si elle se peut bonnement trouver et dresser, ou en asseurant suffisamment le dict evesque de tous les fruicts et revenus de l'evesché..... A quoy, il nous semble, il pourra tant plus facilement condescendre, ayant égard à ce qu'il est coadjuteur et futur successeur de l'archevesché de Besançon..... — Vous parlerez aussi de nostre part, conforme à ce que dessuz, et comme verrez convenir au bien de l'affaire, à nostre tres cher et féal cousin le mareschal de Bourgogne, frere du dict evesque, et lui baillerez nos lettres que à cet effect lui escripvons en vostre créance..... etc. »

C'est ce même maréchal de Bourgogne qui, lors de la conspiration de 1534, se proposait de *passer sur le ventre aux Genevois.* Il était, ainsi que notre évêque, fils de Guy de la Baume, quatrième comte de Montrevel, et de Jeanne de Longuy.

Moréri parle d'un Antoine de la Baume de Montrevel au service des rois Charles IX et Henri III, et qui, en 1593, commandait un régiment *au siége de Genève.* C'était l'époque où le marquis de Treffort occupait Lancy et attaquait le fort d'Arve. Dans un temps plus rapproché, un autre de la Baume, Nicolas Auguste, s'illustra dans les armées de Louis XIV, et y

reçut, comme son aïeul Jean Ier, le bâton de maréchal.

Ce sont les armes et les négociations diplomatiques seules qui ont jeté de l'éclat sur les de la Baume de Montrevel. Parmi les hommes d'église de cette race on ne peut nommer que le dernier évêque de Genève Pierre, et son neveu Claude, coadjuteur de son oncle à l'archevêché de Besançon, puis archevêque lui-même en 1545. C'était un fougueux ennemi de la Réforme. La capitale de la Franche-Comté n'a pas perdu le souvenir de la conduite barbare qu'il y tint en 1575, à propos d'une tentative de quelques malheureux exilés pour rentrer dans leur patrie à main armée. Le chapeau de cardinal, dont le coiffa le doux Grégoire XIII, devint le prix du sang hérétique qu'il fit verser à cette occasion.

GAUDY-LE FORT.

(Promenades historiques dans le canton de Genève.)

Ce Samedy au soir aucuns meschant garçons de Geneue prindrent vne compagnie de ces Suisses, et les menerent au Monastere de Belle riue, des Dames de Cisteaux près de Geneue pour la fourrager : etc. etc.

A trois ou quatre cents pas de cet édifice massif qu'on appelle le château de Bellerive, en tirant du côté de l'est, existait jadis une célèbre abbaye de dames de Cîteaux. Sa fondation, qui remonte au milieu du douzième siècle, est due à à un Girold, seigneur de Langin. De beaux noms savoisiens figurent dans le rôle des abbesses de ce monastère, des Salenove, des d'Allinge, des Menthon, etc Il fut détruit, vers la fin de 1530, par les troupes berno-genevoises. Aujourd'hui l'on n'aperçoit aucun vestige de l'édifice, mais le terrain porte encore le nom de *Champ de l'abbaye*, et, en remuant la terre, divers ustensiles de la communauté ont été retrouvés.

Il n'y a pas longtemps qu'un particulier de Fribourg montrait aux curieux un superbe missel portant le nom et les armes de Marie de Mondragon, dernière abbesse de Bellerive. Les aïeux de ce particulier tenaient ce livre du général Schnewli, qui, avec Jean d'Erlach, commandait les troupes auxiliaires de Berne et de Fribourg en 1530.

Il nous reste, suivant le capitaine H. Mallet, des dépouilles du couvent, une cloche qui a été placée auprès de la Clémence dans la tour du Nord, et qui a conservé le nom de Bellerive, lequel paraît avoir été substitué à celui de Collette, car on lit sur l'inscription :

Colette a beau reson.

Toutefois Senebier prétend que cette cloche était celle du couvent des Cordeliers de Rive. Son millésime indique l'année 1459.

GAUDY-LE FORT.

Promenades historiques.

Au conuent des Augustins de Nostre Dame de Gràce furent logés grande quantité, et au conuent de Sainct François y en auoit bien six vingt, etc.

Le faubourg de Saint-Léger (rasé en 1534) était un quartier très-vivant, non-seulement par la raison de sa situation entre la ville et une route fréquentée, mais à cause de la chapelle de Notre-Dame de Grâce, qui l'embellissait, et dont le grand renom pour les miracles attirait toujours une foule de dévots. Une tradition veut que le nom de Grâce lui fut donné en 1503 en commémoration de l'asile qu'y trouvèrent deux misérables attachés au gibet de Champel et dont les cordes se rompirent miraculeusement. Ces malfaiteurs se réfugièrent dans la chapelle « *où le prieur Aymé Falquet, qui estoit un fin gaultier, leur fist vestir l'habit du couvent, puis évader* »

Le couvent de Notre-Dame de Grâce fut fondé vers la fin du quinzième siècle. Les registres du Conseil (11 février 1430) le nomment l'*Hermitage;* il était alors habité par des ermites. En 1494, le bâtard René y fit bâtir une chapelle en l'honneur de Notre-Dame et y ordonna des moines Augustins. Il plaça dans cet édifice un tableau auquel on attribuait une infinité de miracles en faveur des enfants mort-nés. On les apportait devant ce tableau et soudain ils reprenaient vie, pour recevoir le baptême. Cette précieuse toile fut brûlée en 1535 par ordre du magistrat.

C'est ce couvent qui reçut la tête de Philibert Berthelier décapité le 23 août 1519. Son corps avait été placé au gibet de Champel et sa tête clouée à un poteau près de l'Urne. Des soldats fribourgeois la portèrent dans l'église des Augustins, aucun Genevois n'ayant osé le faire !

Notre-Dame de Grâce avait été élevée par le bâtard René, non par dévotion, mais avec l'idée d'en faire un jour une forteresse destinée à brider notre patrie, « car il l'aimait bien sa bonne Geneve, dit Bonivard, mais c'estoit de l'amour que le friand aime le gras chappon, pour le manger. »

Malgré la haute réputation de leur couvent, les religieux de Notre-Dame de Grâce n'étaient point opulents. A l'entrée

solennelle du duc Charles Ier en 1484, ils furent totalement éclipsés par la magnificence des jacobins de Palays et des cordeliers de Rive, et surtout par les chanoines de Saint-Pierre qui marchaient couverts d'or et de soie

. L'établissement des cordeliers de Rive, Frères mineurs, cordeliers de la grand'manche, date de l'année 1268. Le couvent étant tombé en ruine depuis la Réformation, le gouvernement abergea l'emplacement où l'on a bâti les maisons qui sont du côté de la porte de Rive. Ce qui restait du monastère consistait en cinq jardins, lesquels furent vendus, en 1725 à Jacques Gallatin ; il fit construire les maisons qu'on y voit aujourd'hui, la *vallée* du collége réservée. En 1777 on démolit ce qui restait de l'église, pour en faire un grenier à blé, auquel succéda une caserne. Les troupes de Bubna l'occupaient en 1814.

GAUDY-LE FORT.

Au mois d'Aoust apres en l'Octaue de l'Assomption nostre Dame, ceux de la ville firent descendre les cloches du Prioré de Sainct Victor, et puis desrocher et abattre iusques au fondement *tout le* Monastere et vne belle maison où se tenait le Receueur du Prieuré à l'entree du Monastere.

Les faubourgs de Saint-Victor, de Saint-Léger et de la Corraterie partagèrent le sort de celui de Rive; ce faubourg de Saint-Victor le plus considérable de tous, devait se projeter à peu près dans la direction des Casemates et de l'Observatoire, qui sont en face du spectateur, en tirant du côté de Malagnou. Le jardin du Prieuré étant situé sur l'emplacement des Contamines, et l'église s'élevait sans doute à l'entrée de la principale route, sur le terrain même du fossé actuel, car dans les travaux de fortifications de 1715 on en découvrit quelques vestiges. Au reste, il serait inutile de chercher d'autres traces des faubourgs, puisque tous les matériaux qu'on en tira furent employés à l'érection des nouveaux remparts. « Ils ont esté arrasés (les faubourgs) pour deux raisons, la première, afin que les ennemis ne se fortifiassent pas d'iceux contre la ville. la seconde, parce qu'il falloit fortifier la ville; *et n'eust*-on pas trouvé des pierres en souffisance sans les prendre en iceux faubourgs. En sorte que pour ce faict, on chercha des pierres jusques aux fondements des maisons, et cherche-t-on encore de présent (1530), en sorte que j'entends que devant vingt ans, ne se trouvera seulement mémoire des anciens édifices. »

L'église de Saint-Victor était d'un grand renom et d'une haute antiquité. On attribue sa fondation à une sœur de la reine Clotilde, la pieuse Sédeleube, qui la fit construire vers la fin du cinquième siècle. Déjà cet édifice existait à l'époque où Gondebaud bâtit la première enceinte de Genève. Les reliques de Saint-Victor et de Saint-Ours y attiraient un grand nombre de dévots; de là, l'établissement du faubourg dont nous venons de parler. Cette église était beaucoup plus célè

bre que celle de Saint-Pierre même, et particulièrement en vénération chez les Bourguignons.

A la fin du dixième siècle, l'impératrice Adélaïde vint la visiter, et prit des mesures avec l'évêque Hugues ou Hugo II, pour y fonder une communauté de moines. Le couvent fut bâti vers le milieu du siècle suivant, sous l'épiscopat de Frédéric II, par l'abbé de Cluny, Odillon, ès mains de qui, suivant Besson, le susdit Hugues avait, en 1019, fait donation de l'église de Saint-Victor. Ce monastère était composé d'un prieur, qui prenait rang d'abord après l'évêque, et de neuf religieux. De nombreuses donations le rendirent très-opulent. Il possédait plusieurs villages avec à peu près les mêmes priviléges dont les chanoines de Saint-Pierre jouissaient dans leurs terres. On pense bien que les vignobles, et des meilleurs plants, ne formaient pas la moindre partie des riches possessions de ces Messieurs. Le prieuré de Saint-Victor en avait beaucoup sur les côteaux voisins. Aussi était-ce là le point de mire que prenaient pour leurs dévastations, les comtes de Genevois, seigneurs de Faucigny, dans leurs guerres opiniâtres avec les comtes de Savoie. Nos annales de la fin du treizième siècle et du commencement du quatorzième, font mention de plusieurs barbares expéditions de ce genre. En 1323, suivant Savion, ceux du Faucigny taillèrent les vignes autour de Genève pour la sixième fois. « L'an 1325, dit Jean Sarasin, le comte Amé donna le reste aux pauvres vignes de Saint-Victor, de manière que n'est de merveilles, si, en ce quartier là, elles sont rares et de grand prix. » Celles de l'évêque n'étaient pas mieux respectées.

La lecture de nos registres publics nous donne une bien triste idée de l'état de dégradation où était tombé le prieuré de Saint-Victor lorsque la Réformation le supprima : « Les moines, (disent ces registres à la date d'Août 1534) leurs agents de débauche et les prostituées qui habitent au faubourg ayant déjà presque tout détruit ce prieuré, et emporté ses meubles, on arrête que le prieuré, l'église et les maisons de cette communauté, seront démolis ; et on élit pour le faire Louis Chabot, Bastien Bessonet, et Roland Raymond, qui seront tenus de rendre bon compte de la dépouille. »

L'illustre monastère n'expira cependant pas soudainement sous les coups de la Réforme, car après la retraite de la plupart de ses religieux auprès de leurs confrères de Contamine en Faucigny, nous voyons un Jean de Sales, qui lui fut donné pour chef, élire possession de son prieuré sur les masures de l'édifice. Des neufs religieux qui le composaient, sept se retirèrent, comme je viens de le dire, à Contamine, et les deux autres embrassèrent la foi de Calvin.

En ce mesme mois, le iour de la Decolation de Sainct Iean Baptiste abbattirent vne petite et fort iolie église de Sainct Laurens, etc. etc.

« Il y avoit, dit Bonivard, un faubourg du Temple en Aigues-Vives, depuis la porte de Rive tirant au pré l'Evesque jusqu'au lieu dit Hurte-Bise (Jargonant), 800 pas. Le faubourg de Rive est appelé du Temple, parce qu'on donnait alors ce nom à toutes les habitations des Templiers ; et celui d'église et non de temple, aux édifices du culte. Or, en ce lieu se trouvait une chapelle de Saint-Jean de Jérusalem qu'on appelait le temple de Rhodes. Ce temple était environné de maisons avec plusieurs fontaines, desquelles faisait partie celle du fossé de Rive nommé le Bornalet. Le faubourg renfermait les Eaux-Vives et le Pré-l'Evêque. Il y avait deux rues principales et une troisième au bord du lac. La chapelle Saint-Laurent le terminait du côté de Chêne. Tout cela succomba aux nécessités de la guerre dans la mémorable année 1534.

GAUDY-LE FORT

Les églises de Sainte-Marguerite et Paul étaient, suivant Leu (dictionnaire historique), deux chapelles qui se trouvaient en dehors de la ville dans le faubourg de Plainpalais. Dans la chapelle de Sainte-Marguerite vivait une recluse, qui y était entretenue aux frais du chapitre de la cathédrale, dans le but d'y faire pénitence pour les péchés de Messieurs du chapitre. On enterrait les malfaiteurs auprès de la chapelle Saint-Paul et les enfants mort-nés auprès de l'église de Rhode qui était une commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

DOVLOVREUSE DEPARTIE des Sœurs de Saincte Claire.

Extrait d'après Flournois des registres du conseil relatifs au départ des sœurs de Sainte-Claire.

Blaisine, fille de Dominique Varambert, sort du couvent de Sainte-Claire et se retire avec sa sœur Aimée, femme de Joseph Faulson, non sans de grandes complaintes des autres recluses *24 Aout 1535.*

Frère Pierre, religieux de Sainte Claire, supplie de la part des Religieuses du dit Couvent, qu'on leur permette de se retirer de la Ville, puisqu'elles n'y peuvent plus demeurer à cause des choses qui sont arrivées depuis peu ; on résout que MM. les Syndics iront leur parler et leur diront, que le Conseil les veut favoriser autant qu'il pourra et qu'on ne les veut point chasser de la ville mais plutôt les soutenir autant qu'on pourra, cependant qu'on ne les veut point contraindre à demeurer, et ainsi qu'elles avisent de demeurer ou de faire ce qu'elles trouveront de mieux. Après le Conseil, MM. les Syndics vont au dit couvent de Sainte-Claire et y entrent, ils disent aux dites Religieuses ce qu'on avait arrêté : elles leur répondirent : « Messieurs, pour l'honneur de Dieu qu'il vous plaise nous donner congé de nous en aller, et nous accompagner, d'ici à la Perrière, et de là nous voulons aller à Annecy, car M. le Duc nous a octroyé place, et nous a mandé il y a passé deux mois, par quelques-uns de nos parents par lesquels nous l'en avions prié, que notre place était toute prête. » Les Syndics leur disent qu'ils en parleront encore au Conseil et que si on leur vouloit donner congé on le leur notifieroit. *25 Août.*

On parle des dites Religieuses ; on résout que les Syndics les iront voir et qu'ils prendront des testimoniales de la réquisition faite par elles et comme elles ont procuré de s'en aller il y a longtemps, et qu'elles s'en vont de leur mouvement. Qu'ensuite ils les accompagneront jusqu'au Pont-d'Arve, et les laisseront aller où elles voudront. *26.*

Est. Pecolat rapporte, que les nonains de Sainte-Claire s'en *27.*

veulent absolument aller, qu'il les vit hier, et qu'il les pria de demeurer et de ne laisser pas notre Ville ; mais qu'elles lui avoient répondu qu'elles étoient résolues à se retirer, priant qu'on leur en donnât la permission : ordonné qu'on les laisse aller quand elles voudront, avec leurs habits, livres et autres effets.

Un mois après la départie des Sœurs de Saincte-Claire leur couvent étoit transformé en hôpital.

Délibération du Conseil du 29 *Septembre* 1535.

« En Conseil des 200, on lit des articles faits en faveur des « pauvres et pour bâtir les hôpitaux, et on les approuve ; le « principal est qu'on fasse deux hôpitaux, l'un à Sainte-Claire « et l'autre au pont du Rhône pour les passans, et que tous « les autres hôpitaux seront réduits à ces deux-là. »

A Annecy le couvent de Sainte-Claire où furent reçues les Sœurs de Genève ne subsiste plus aujourd'hui que comme maison particulière; nous ignorons à quelle époque, en tant que corporation religieuse, il a cessé d'exister, nous supposons que ça a dû être au temps de la première révolution française.

Apres interrogerent qu'elles deliberoient de faire, (dit Mere Vicaire) nous pensons aller iusques à la premiere maison de Monsieur le baron de Viry, mon Cousin germain. Ie me confie tant de sa bonté, qu'il nous laissera le Chasteau, qui est bonne forteresse pour vn peu de temps, et y pourrons bien faire le diuin seruice dans la Chappelle qui est tant belle, etc. etc.

Viry était jadis un vaste manoir appartenant à la maison du même nom ; à l'époque de la Réformation, le baron Michel y reçut et festoya pendant trois jours toutes les religieuses de Sainte-Claire dans leur grand voyage de Genève à Annecy. Ce baron Michel était un ardent ennemi du culte protestant ; le pouvoir berno-genevois n'eut jamais aucune prise, ni sur ses principes, ni sur sa conduite, et sa chapelle de la Perrière ne cessa point d'être ouverte aux catholiques récalcitrants.

L'année 1484, le duc Charles Ier avait érigé en baronnie la terre de ce nom en faveur d'Amé de Viry, Charles-Emmanuel fit davantage: il concéda le titre de comté au domaine de Viry. La Perrière formait alors, à ce qu'il parait, un apanage pour les fils de cette noble maison, car les historiens savoisiens font mention d'un baron de la Perrière, fils du comte Marin, qui fut tué devant Ripaille en 1589. C'était un beau jeune homme de dix-sept ans, de grande espérance, et qui sortait des pages du duc. — Le comte François-Joseph de Viry, le célèbre négociateur de la paix de 1763 entre la France et l'Angleterre, joignait ordinairement à son titre de comte de Viry ceux de baron de la Perrière et seigneur de la tour d'Ogny.

Les seigneurs de Viry ont eu longtemps des propriétés dans les murs de Genève, telles que le Château-royal de Saint-Gervais, l'emplacement du collége et l'édifice de Saint-Aspre, c'est-à-dire le vieux arsenal. Cette dernière propriété fut acquise par la République vers 1557. L'année suivante on commença l'arsenal nouveau. En 1783 ce bâtiment fut démoli

pour faire place à une caserne ; cette caserne fut mise en appartements en 1790, et enfin, en 1803, Messieurs Rigaud l'achetèrent pour la somme de cent cinquante mille livres. argent courant.

En 1350, un Richard de Viry était vidomne du château de l'Ile ; et en 1409, un Amédée de Viry seigneur de Prangins.

En 1432, Amédée de Viry, seigneur de Rolle, grand camérier de Savoie, et vidomne du château de l'Ile, vendit Rolle au comte de Gruyères, et renouvela l'année suivante l'alliance de Berne avec la Savoie.

En 1482, on permit à Claude de Viry, seigneur des Terreaux, de construire une tour près de la maison qu'il édifiait à Saint-Gervais (apparemment le susdit *Château-Royal*), à condition qu'en cas de guerre elle servît à la défense de la ville et du bourg.

Enfin, en 1536, un comte de Viry possédait la terre et le château de Coppet.

GAUDY-LE FORT.





